#FINANCE DURABLE

DANS UN MONDE QUI CHANGE, ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES

RAPPORT TCFD 2021

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

GOUVERNANCE 1

P.4 GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES

P.6 Le Conseil d'administration supervise la gestion des enjeux climatiques

P.9 Le management propose et met en œuvre la stratégie climat du groupe

STRATÉGIE 2

P.12 INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

P.14 Les principaux risques et opportunités liés au climat ont été identifiés

P.17 BNP Paribas place les enjeux climatiques au cœur de sa stratégie et ses activités

P.30 Résilience de la stratégie du groupe à différents scénarios climatiques

GESTION DES RISQUES 3

P.32 IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

P.34 Processus d'identification et d'analyse des risques liés au climat

P.42 Processus de gestion des risques liés au climat et intégration dans la gestion globale des risques

P.45 Travaux exploratoires pour mieux appréhender les risques physiques liés au climat

INDICATEURS ET OBJECTIFS 4

P.48 INDICATEURS ET OBJECTIFS UTILISÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

P.50 BNP Paribas a mis en place des indicateurs pour évaluer, suivre et piloter les enjeux climatiques

P.56 BNP Paribas s'est fixé des objectifs quantitatifs pour la gestion des risques et opportunités liés au climat

P.59 CONCLUSION

P.61 GLOSSAIRE

P.63 CRÉDITS PHOTOS

P.65 TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

En 2022, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a mis à jour sa synthèse de l'état des connaissances sur les dérèglements climatiques, confirmant et affinant des constats déjà connus : les changements climatiques toucheront toutes les zones géographiques et auront des conséquences graves sur les écosystèmes et les sociétés pour les décennies et siècles à venir ; il reste une fenêtre d'action, petite et en train de se refermer, pour éviter les pires conséquences ; cela suppose l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale aux alentours de 2050.

Engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2011, le Groupe BNP Paribas est convaincu de l'importance de l'action collective pour atteindre cet objectif de neutralité carbone, prérequis indispensable pour stopper la dérive climatique. Cette action collective nécessite une plus grande transparence sur les actions entreprises par les différents acteurs économiques : **c'est dans cet objectif que BNP Paribas publie un rapport annuel dédié aux risques et opportunités liés au climat depuis l'exercice 2019**.

Le cadre de reporting choisi est celui de la *Taskforce on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD), groupe de travail créé en 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20 afin d'améliorer l'information financière relative au climat, et qui fait désormais référence. Ce rapport est ainsi structuré, conformément aux recommandations de la TCFD, en quatre piliers : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Indicateurs et objectifs.

Synthèse des mesures mises en place par le Groupe pour identifier, analyser et gérer ses risques et opportunités liés au climat, ce rapport est à lire en relation avec d'autres documents tels que le *Rapport d'analyse et d'alignement pour le climat*[1], premier rapport d'alignement de l'activité de crédit de BNP Paribas à une trajectoire net zero, et les rapports dédiés au climat de certaines filiales du Groupe[2].

1 | https://group.bnpparibas/uploads/file/ bnpp_climateanalytics_alignmentreport_final.pdf et sa synthèse en français https://group.bnpparibas/uploads/file/synthese_du_rapport_danalyse_et_dalignement_pour_le_climat.pdf
2 | *Sustainability Report* de BNP Paribas Asset Management et le rapport consacré à l'article 29 de la loi énergie climat de BNP Paribas Cardif, notamment.

SYNTHÈSE

BNP Paribas est conscient de la gravité du dérèglement climatique en cours (telle que synthétisée notamment dans les rapports du GIEC), de la nécessité de s'y préparer et d'agir rapidement et fortement pour limiter le réchauffement global dans les limites fixées par l'Accord de Paris de 2015 et le Pacte Climat de Glasgow de 2021. BNP Paribas est également conscient du rôle que le Groupe peut jouer en tant que première banque européenne.

Depuis 2011, le Groupe est engagé dans la lutte contre le changement climatique. En 2018, il a affiché son ambition d'aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 : contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C, et poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C par rapport au niveau pré-industriel.

Cette ambition a été principalement mise en œuvre par des actions sur deux leviers : la réduction du soutien aux activités les plus émettrices d'une part, le soutien à la transition énergétique de l'autre, qui ont abouti à des résultats significatifs. Deux indicateurs clés en témoignent : **entre 2015 et 2021, BNP Paribas a réduit l'intensité d'émission de la production d'électricité financée de 47% et a porté son soutien aux énergies renouvelables de 7,2 à 18,6 milliards d'euros**. Le Groupe a également significativement réduit son impact direct, avec une empreinte carbone des opérations[3] passée de 2,88 à 1,50 teqCO_2/ETP[4] sur la même période.

En 2021, BNP Paribas a formalisé et renforcé son ambition en rejoignant les alliances Net zero de la GFANZ (*Glasgow Financial Alliance for Net Zero*) lancée par l'initiative Finance de l'ONU Environnement, l'UNEP-FI. Ainsi, le Groupe est devenu membre de la *Net Zero Banking Alliance*, BNP Paribas Cardif a rejoint la *Net Zero Asset Owner Alliance* et BNP Paribas Asset Management a rejoint la *Net Zero Asset Managers Initiative*. Rejoindre ces alliances correspond à piloter les activités de financement et de gestion pour compte de tiers afin de les aligner avec les trajectoires requises pour financer un monde neutre en carbone en 2050.

Ces engagements permettent de fixer une ambition de long terme. Pour être atteints, ils doivent être accompagnés dès maintenant d'une transformation profonde du Groupe, de la détermination d'objectifs à court et moyen termes et d'actions concrètes. Le respect de ces engagements et l'atteinte de ces objectifs nécessitent une adaptation de la stratégie commerciale, de l'organisation, et de nombreux processus au sein du Groupe. Ces changements, structurels et complexes, viennent compléter des efforts entrepris depuis près d'une décennie et sont abordés méthodiquement dans tous les métiers du Groupe.

En 2021, BNP Paribas a renforcé les fondements indispensables à une action soutenue sur le long terme. Ainsi **le Groupe a mis la finance durable et tout spécialement la transition vers une économie décarbonée, au cœur de son plan stratégique 2022-2025** (GTS2025, pour *Growth, Technology, Sustainability*). Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan, BNP Paribas a associé ces enjeux à des objectifs chiffrés ambitieux couvrant l'ensemble des activités du Groupe. **Le Groupe a mis en place une gouvernance dédiée impliquant l'ensemble de la direction générale au sein d'un *Sustainable Finance Strategic Committee***, et a créé et renforcé des équipes dédiées aux risques et opportunités liés au climat dans toutes ses entités, activités commerciales comme fonctions supports. Ainsi, **le *Low Carbon Transition Group*, doté à terme de 250 professionnels, a été créé pour accompagner les clients du Groupe dans leur transition bas-carbone**.

L'accélération de la stratégie climat en 2021 porte déjà ses premiers fruits. **Le Groupe vient de publier son premier rapport d'analyse et d'alignement pour le climat**[1], dans lequel il décrit sa stratégie d'alignement avec une trajectoire Net zero pour trois des secteurs d'activités les plus émetteurs de gaz à effet de serre qu'il finance : la production d'électricité, le pétrole et le gaz, et la construction automobile. Des objectifs ambitieux ont été fixés à 2025 pour les portefeuilles de crédits de ces secteurs, cohérents ou dépassant les scénarios les plus ambitieux de l'Agence Internationale de l'Énergie.

La prise en compte des risques liés au climat a également été significativement renforcée dans les dispositifs d'identification et de gestion des risques. Ainsi, la description des facteurs de risques liés au climat a été améliorée et des travaux d'anticipation des risques ont affiné les diagnostics par secteurs d'activité afin de mieux identifier les risques. **Des scénarios climatiques ont été intégrés au dispositif interne d'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe, l'ICAAP**[5], qui prend désormais mieux en compte les risques provoqués par le climat pour le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque de réputation. Par ailleurs, BNP Paribas participe aux stress tests climatiques organisés par les superviseurs et régulateurs. Enfin, le dispositif de gestion des risques a été renforcé, notamment par l'approfondissement du dispositif d'évaluation de la performance climatique des clients dans l'*ESG Assessment*.

Considérées ensemble, ces avancées permettent à BNP Paribas de mieux prévenir les risques liés au changement climatique, de mieux saisir les opportunités associées à la nécessaire transformation de l'économie, et de renforcer sa résilience face aux conséquences du dérèglement du climat. Elles permettent également au Groupe de réduire son impact direct et indirect sur le climat, répondant ainsi au deuxième pilier de la matérialité telle que formalisée par la Commission européenne (« double matérialité »).

D'autres éléments viendront compléter le dispositif : les conclusions des *stress tests* climatiques actuellement menés avec la Banque centrale européenne seront connues dans quelques mois, **le Groupe publiera le montant de ses émissions financées (scope 3) selon la méthodologie de place PCAF**[6], à la fin de l'année 2022 et se fixera des objectifs d'alignement de ses émissions sur sept secteurs d'activité d'ici fin 2024.

L'atteinte d'un objectif de neutralité carbone collective au milieu de ce siècle nécessite des changements profonds de nos sociétés, de nos économies et donc des acteurs qui la financent. BNP Paribas prend sa part dans cette transformation et agit résolument en ce sens. Ce troisième rapport TCFD en rend compte, en complément des autres publications, passées et à venir, qui marquent autant d'étapes clés de cette démarche de longue haleine.

3 | Consommations d'énergie des bâtiments et déplacements professionnels
4 | Nombre d'employés, exprimé en Équivalents Temps Plein
5 | *Internal Capital Adequacy Assessment Process*
6 | Partnership for Carbon Accounting Financials

1

GOUVERNANCE
DES ENJEUX CLIMATIQUES

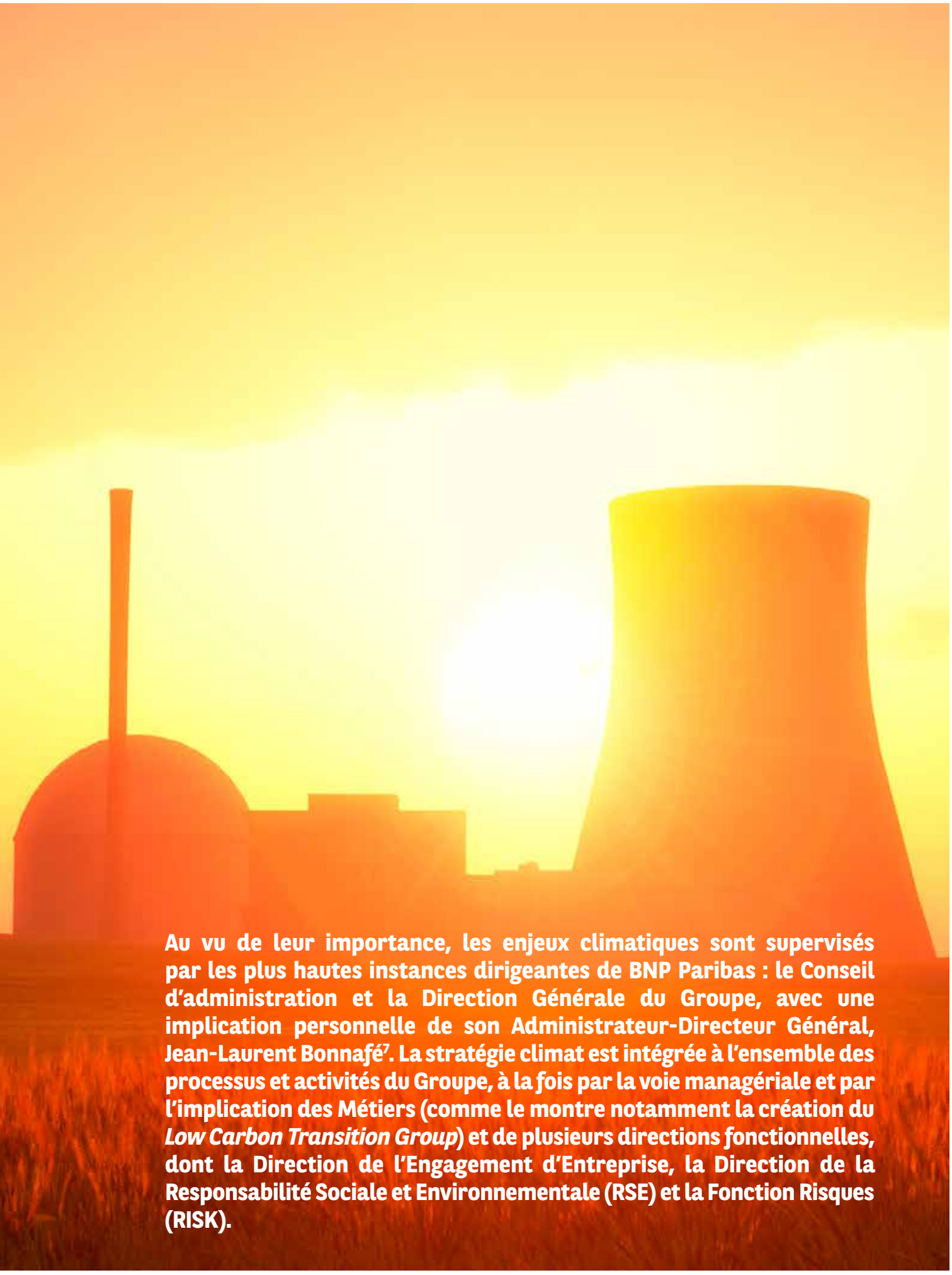

Au vu de leur importance, les enjeux climatiques sont supervisés par les plus hautes instances dirigeantes de BNP Paribas : le Conseil d'administration et la Direction Générale du Groupe, avec une implication personnelle de son Administrateur-Directeur Général, Jean-Laurent Bonnafé[7]. La stratégie climat est intégrée à l'ensemble des processus et activités du Groupe, à la fois par la voie managériale et par l'implication des Métiers (comme le montre notamment la création du *Low Carbon Transition Group*) et de plusieurs directions fonctionnelles, dont la Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et la Fonction Risques (RISK).

7 | Se référer notamment à l'Encadré 1, l'implication de Jean-Laurent Bonnafé sur les sujets du climat et de la transition énergétique

1.1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUPERVISE LA GESTION DES ENJEUX CLIMATIQUES

La manière dont le Conseil d'administration de BNP Paribas a appréhendé les enjeux climatiques en 2021 s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Les sujets liés à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et plus particulièrement au climat ont cependant encore pris de l'importance : le climat a été mis plus fréquemment à l'ordre du jour du Conseil et de ses Comités spécialisés, en lien avec des initiatives de la Banque Centrale Européenne comme de la Direction, notamment au sujet de l'adhésion à la Net Zéro Banking Alliance *; l'expertise RSE du Conseil a été renforcée, avec désormais sept membres compétents sur ce sujet ; enfin, la part de la rémunération des mandataires sociaux liée à la performance RSE du Groupe a été portée de 10 à 15%.*

Le Conseil d'administration du Groupe est impliqué sur les sujets énergie et climat à plusieurs égards :

- **Le Conseil d'administration valide la stratégie du Groupe sur les enjeux énergie et climat, en s'appuyant sur deux de ses comités spécialisés ;**
- **Sept membres du Conseil d'administration ont une expertise en RSE, dont deux spécifiquement sur les enjeux climatiques ;**
- **Le Conseil d'administration valide la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, liée pour partie à la performance du Groupe sur les enjeux RSE dont le climat ;**
- **Le Conseil d'administration valide les indicateurs, politiques et engagements liés au climat présentés dans le document d'enregistrement universel.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE DU GROUPE SUR LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT, EN S'APPUYANT SUR DEUX DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Conformément à son règlement intérieur, le **Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP Paribas et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux des activités de BNP Paribas**[8]. À ce titre, il valide la politique RSE de la Banque, construite en ligne avec les 17 objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU, dont l'objectif 13 consacré à la lutte contre les changements climatiques.

Il examine régulièrement, en lien avec la stratégie qu'il a définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

Parmi les quatre comités spécialisés chargés d'assister le Conseil d'administration, deux sont plus particulièrement impliqués dans la supervision des risques et opportunités liés à la RSE et au climat :

Le Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE (CGEN), est chargé de suivre les questions relatives à la responsabilité sociale et environnementale. À ce titre, il s'assure de la contribution du Groupe à un développement économique durable et responsable, notamment par un financement de l'économie de manière éthique, par la promotion du développement et de l'engagement des collaborateurs, par la protection de l'environnement et le combat contre le changement climatique[9].

Par ailleurs, le CGEN fixe des objectifs à atteindre en ce qui concerne la diversité en termes de qualifications et d'expériences professionnelles parmi les Membres de l'organe de direction afin de s'assurer qu'à tout moment, ils disposent des compétences nécessaires afin de comprendre les risques, les enjeux, dont les enjeux sociaux et environnementaux, et les évolutions potentielles de la Société[10].

Le Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité (CCIRC) conseille le Conseil d'administration sur l'adéquation de la stratégie globale de BNP Paribas et la tolérance aux risques, dont ceux liés au climat, tant actuels que futurs. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la Direction des Risques. Pour cela, il examine les grandes orientations de la politique de risques du Groupe, y compris ceux de nature sociale et environnementale, en s'appuyant sur les mesures de risques et de rentabilité des opérations qui lui sont communiquées en application de la règlementation, ainsi que d'éventuelles questions spécifiques liées à ces sujets et à ces méthodes[11].

Le CCIRC revoit le *Risk Appetite Statement* (RAS), qui contient des indicateurs mesurant le profil de risque du Groupe pour les différents types de risques auxquels il est exposé. À chaque indicateur sont assortis des seuils qui reflètent différents niveaux de risque et qui, lorsqu'ils sont atteints, conditionnent un processus préétabli d'information de la Direction Générale et du Conseil d'administration et le cas échéant, de plans d'action à mettre en œuvre. Ces indicateurs sont suivis dans le tableau de bord des risques présenté au CCIRC ; l'un de ces indicateurs est directement lié aux risques liés au climat : le mix énergétique primaire et secondaire financé par BNP Paribas.

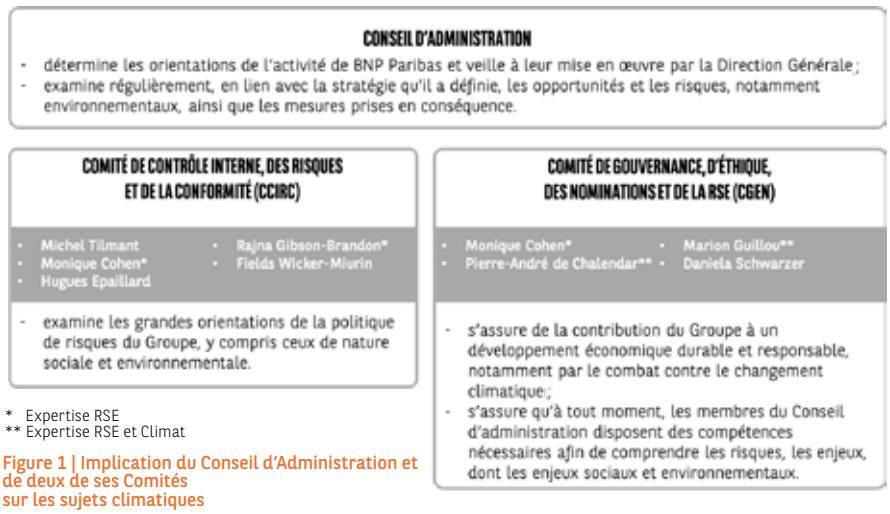

* Expertise RSE
** Expertise RSE et Climat

Figure 1 | Implication du Conseil d'Administration et de deux de ses Comités sur les sujets climatiques

Cette répartition des rôles et responsabilités au sein du Conseil d'administration et de ces comités relativement à la supervision des enjeux climatiques est schématisée sur la **Figure 1**.

8 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration, article 1.1
9 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration, article 9.1
10 | Politique en matière d'aptitude des membres de l'organe de direction et des titulaires des postes clés, chapitre VI.
11 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration, article 8.1

Les thématiques climatiques ont été spécifiquement abordées treize fois lors de conseils et comités en 2021 :

- Lors de l'une des cinq réunions du CGEN, dans le cadre de la présentation des faits marquants 2020 et des perspectives 2021 ;
- Lors de quatre des neuf réunions du CCIRC, dans le cadre de la présentation du plan d'action du Groupe en réponse au *Guide relatif aux risques liés au climat*[12] de la Banque Centrale Européenne et du renouvellement des enveloppes sectorielles Aviation, Pétrole et Gaz et Mines et Métaux ;
- Lors d'une séance commune CCIRC-CGEN, dans le cadre du suivi du plan d'action ESG ;
- Lors de sept des treize réunions du Conseil d'administration, dans le cadre de la présentation des comptes rendus des travaux du CGEN et du CCIRC, d'échanges avec la Banque Centrale Européenne (Joint Supervisory Team - JST) au sujet du risque climatique, et de l'adhésion à la *Net Zero Banking Alliance* (NZBA).

SEPT MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT UNE EXPERTISE EN RSE, DONT DEUX SPÉCIFIQUEMENT SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

L'identification, la sélection et la recommandation des personnes susceptibles d'être administrateurs suivent un processus strict visant à s'assurer du maintien de la diversité et de la compétence collective du Conseil d'administration en considération de l'évolution de la stratégie de la Banque. À l'issue de ce processus, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est l'un des trois domaines d'expertise clés pour 7 des 15 administrateurs de la Banque[13]. Parmi eux, deux ont une expertise reconnue en termes de climat :

- **Marion Guillou**, administratrice de BNP Paribas depuis mai 2013, est l'**une des 13 experts du Haut Conseil pour le Climat** installé en novembre 2018 par le Président de la République Française. Cette instance, composée d'experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique, est chargée d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du Gouvernement en matière de climat. Auparavant chercheuse, Marion Guillou a été présidente directrice générale de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) (2004-2012), présidente du conseil d'administration de l'École Polytechnique (2008- 2013), directrice générale de l'INRA (2000-2004). Elle a créé l'initiative européenne sur l'agriculture, l'alimentation et le changement climatique (JPI-FACCE).
- **Pierre-André de Chalendar**, administrateur depuis mai 2012, contribue depuis de nombreuses années à la mobilisation des entreprises sur les questions climatiques. Président Directeur général de la compagnie de Saint-Gobain depuis 2010, un acteur clé de la rénovation énergétique, il a dirigé de 2012 à 2015 le *think tank* Entreprises pour l'Environnement et à ce titre était un des leaders de la mobilisation des entreprises françaises au premier *Business Climate Summit* organisé à Paris en 2015 en amont de la COP21. Il a publié en 2016 l'ouvrage « Notre combat pour le climat. Un monde décarboné et en croissance, c'est possible », décrivant le rôle central que doivent jouer les entreprises dans le combat contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs, **Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur-Directeur Général de BNP Paribas, s'implique personnellement sur les sujets du climat et de la transition énergétique, comme en témoignent plusieurs de ses prises de position publiques et engagements (cf. **Encadré 1**).

Encadré 1 | Implication de Jean-Laurent Bonnafé sur les sujets du climat et de la transition énergétique

Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur-Directeur Général de BNP Paribas, a pleinement engagé le Groupe qu'il dirige dans son rôle de financeur de la transition énergétique et dans la lutte contre le dérèglement du climat. Il exprime publiquement sa conviction profonde de l'importance des enjeux climatiques et s'implique personnellement pour soutenir l'action collective.

A l'occasion de la distinction de BNP Paribas comme *Meilleure banque au monde pour la finance durable* par Euromoney, il a par exemple rappelé que **« le climat est vital pour le futur de l'humanité, pour le futur de BNP Paribas et celui de nos clients »**. « Répondre avec succès à ces changements et se montrer à la hauteur des attentes de la société civile et des clients qui nous font confiance pour les aider à accélérer leur transition est une perspective ambitieuse mais passionnante qui est au cœur du plan stratégique ».

Il est également président du *think-tank* Entreprises pour l'Environnement (EpE) depuis 2019, qui travaille à placer les enjeux écologiques au cœur des stratégies de la cinquantaine d'entreprises qui en sont membres.

12 | Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement (europa.eu)
13 | Jean-Laurent Bonnafé, Jacques Aschenbroich, Pierre-André de Chalendar, Monique Cohen, Rajna Gibson-Brandon, Marion Guillou, Daniela Schwarzer (URD 2021, p 56)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS, LIÉE POUR PARTIE À LA PERFORMANCE DU GROUPE SUR LES ENJEUX RSE DONT LE CLIMAT

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs comprend une part variable annuelle qui évolue en fonction de critères représentatifs des résultats du Groupe, de critères liés à la RSE et d'une appréciation qualitative effectuée par le Conseil d'administration. La part de la rémunération variable liée à la performance RSE du Groupe a été portée de 10% à 15% en 2021.

L'attribution de la fraction de la rémunération variable annuelle liée à la performance RSE du Groupe repose sur une mesure multicritère fondée sur une approche holistique des actions entreprises par le Groupe sur le plan environnemental, sociétal et social. Comme illustré Figure 2, cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 5 % :

- L'évaluation par le Conseil d'administration des faits marquants de l'année principalement au regard des enjeux climatiques et sociaux (voir Encadré 2) ;
- Les publications d'agences de notation extra-financière mesurant la qualité du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;
- Un alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe[13].

Figure 2 | Part de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs liée à la performance RSE

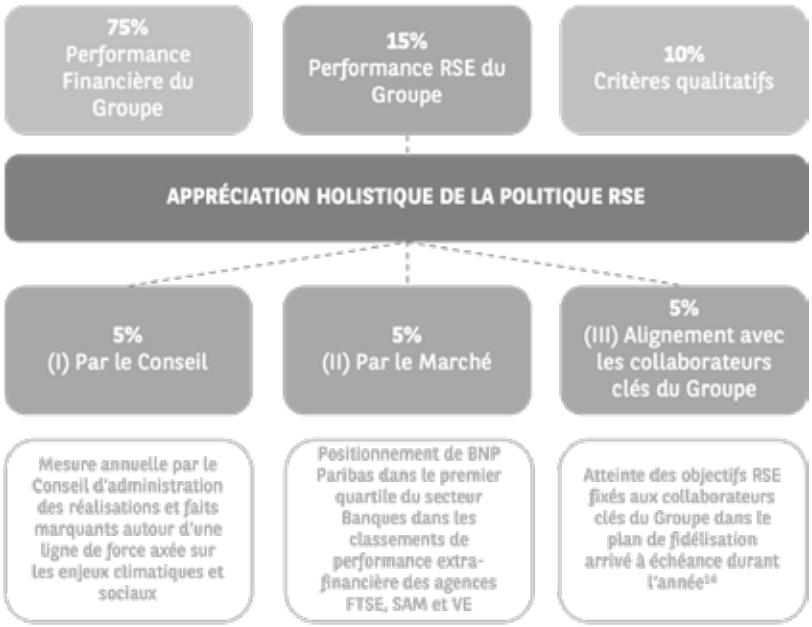

Ces objectifs de performance RSE ont été considérés comme pleinement atteints pour l'exercice 2021.

Encadré 2 | Appréciation par le Conseil d'administration des réalisations et faits marquants relatifs à la RSE pour l'année 2021

Concernant l'évaluation par le Conseil, ce critère a été considéré accompli compte tenu des faits marquants de l'année 2021 au regard des enjeux climatiques et sociaux. Le Conseil d'administration a notamment relevé sur le volet de la transition énergétique et écologique les réalisations suivantes :

- Création du *Low-Carbon Transition Group* regroupant 250 professionnels dédiés au financement de la transition énergétique des clients de la Banque ;
- Position du Groupe comme 2e acteur mondial en termes d'obligations vertes (*green bonds*) et 1er pour l'émission d'obligations durables en euros selon Dealogic ;
- Lancement d'un fonds de 150 millions d'euros par BNP Paribas et *Solar Impulse* pour soutenir les start-ups innovantes et à fort potentiel dans la transition écologique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LES INDICATEURS, POLITIQUES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AU CLIMAT PRÉSENTÉS DANS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Les éléments clés de la gestion des enjeux climatiques par BNP Paribas sont présentés dans le Document d'enregistrement universel (DEU), validé par le Conseil d'administration et déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils sont notamment détaillés dans le chapitre 7.2 dédié à « Notre responsabilité économique : financer l'économie de manière éthique » et 7.5 consacré à « Notre responsabilité environnementale : accélérer la transition énergétique et écologique », et font l'objet d'une revue par l'un des commissaires aux comptes (CAC), désigné organisme tiers indépendant (OTI), dans le cadre de leur rapport sur la déclaration de performance extra-financière (DPEF).

14 | Cf paragraphe dédié à la rémunération des collaborateurs clés, section 1.2, p 11

1.2

LE MANAGEMENT PROPOSE ET MET EN ŒUVRE LA STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE

L'importance croissante de la Finance durable et des risques et opportunités liés au climat a conduit BNP Paribas à renforcer significativement son dispositif de gouvernance sur ces sujets. Au deuxième semestre 2021, et dans le cadre de la préparation de son plan stratégique 2022-2025, BNP Paribas s'est ainsi doté d'un Comité Stratégique de la Finance Durable présidé par son Administrateur-Directeur Général, a structuré son réseau de 400 experts internes en créant un Network of Experts in Sustainability Transitions*, et a créé une équipe qui comprendra 250 professionnels d'ici 2025, le* Low Carbon Transition Group*, dédiée à l'accompagnement des clients du groupe dans leur transition énergétique.*

Les orientations stratégiques liées au climat, décidées en Conseil d'administration, sont préparées et déclinées opérationnellement au sein du Groupe par l'ensemble de la structure de management :

- **La Direction Générale détermine la politique climatique du Groupe et pilote sa performance ;**
- **La Direction de l'Engagement d'entreprise et la Direction RSE proposent la stratégie relative au climat et accompagnent sa mise en œuvre opérationnelle ;**
- **Une équipe de 250 professionnels d'ici 2025, le Low Carbon Transition Group, vient compléter le dispositif d'accompagnement des clients dans leur transition bas-carbone ;**
- **Les entités opérationnelles et la Fonction Risques (RISK) sont responsables de la gestion des risques, y compris ceux liés au climat ;**
- **La rémunération des collaborateurs clés de BNP Paribas est en partie indexée sur des données de performance RSE du Groupe, en lien avec les enjeux énergie et climat.**

LA DIRECTION GENERALE DÉTERMINE LA POLITIQUE CLIMATIQUE DU GROUPE ET PILOTE SA PERFORMANCE

Pour les risques et opportunités liés au climat comme pour l'ensemble des sujets, le Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués proposent au Conseil d'administration la stratégie du Groupe, puis conduisent la gestion de la société et le pilotage de sa performance. Ainsi **Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur-Directeur Général, est responsable de la stratégie climat** dont est en charge le Directeur de l'Engagement d'Entreprise, membre du Comité Exécutif, dans le cadre de ses fonctions de supervision de la RSE. La Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la RSE et les entités opérationnelles sont en charge de la mise en œuvre de la stratégie relative au climat. Les fonctions Risques et Finance sont également particulièrement impliquées, dans leurs rôles de gestion des risques, et de reporting financier et de contrôle de second niveau.

Tout au long de l'année 2021, la stratégie climat du Groupe, la mise en œuvre de la politique d'alignement du portefeuille de crédits avec l'Accord de Paris et les principaux indicateurs associés ont été discutés lors de points réguliers présidés par Jean-Laurent Bonnafé.

Le dispositif de gouvernance ESG du Groupe a été renforcé et restructuré au deuxième semestre 2021 afin de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et climatiques dans la définition de la stratégie, son suivi et la gestion des risques associés. Cette nouvelle gouvernance est chapeautée par un **« Comité stratégique de la Finance durable », présidé par l'Administrateur-Directeur Général.** Ce comité bimestriel, auquel participent les membres de la Direction Générale et les responsables des métiers et fonctions impliquées, **valide la stratégie globale en matière de finance durable, décide des engagements globaux pris par le Groupe et des grands axes des politiques commerciales de Finance durable, et suit leur mise en œuvre opérationnelle.**

Ce comité est soutenu par plusieurs comités nouvellement créés, dont :

- un *Comité d'infrastructure de la Finance durable*, pour industrialiser les processus, data et reportings ESG afin de répondre aux besoins croissants des clients, des régulateurs et des investisseurs ;
- un *Comité ESG Regulatory* de niveau Direction Générale, pour apprécier les conséquences opérationnelles des principales nouvelles règlementations.

LA DIRECTION DE L'ENGAGEMENT D'ENTREPRISE ET LA DIRECTION RSE PROPOSENT LA STRATÉGIE RELATIVE AU CLIMAT ET ACCOMPAGNENT SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Membre du Comité Exécutif du Groupe, la Direction de l'Engagement d'Entreprise est chargée de :

- Renforcer les pratiques de RSE et de diversité, et faire converger tous les leviers de l'entreprise pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociaux. Elle coordonne la transformation de la culture, des compétences, et des processus opérationnels pour permettre un passage à l'échelle de la finance durable ;
- Définir et mettre en œuvre les engagements en matière de développement économique, d'environnement et de transition énergétique, d'inclusion sociale et de valorisation des territoires, de diversité et de promotion des droits humains.

Composée d'une trentaine de personnes, la Direction de la RSE est rattachée à la Direction de l'Engagement d'entreprise et est structurée de la façon suivante (Figure 3) :

Au sein de la Direction de la RSE, **l'équipe « Risques et opportunités ESG » a notamment pour rôles** :

- **D'identifier les risques environnementaux, dont ceux liés au climat**, susceptibles d'avoir un impact sur les relations commerciales du Groupe et de définir des critères de financement et d'investissement[15] afin de limiter les risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) auxquels BNP Paribas est exposé ;
- **D'aider l'ensemble des métiers à saisir les opportunités commerciales liées au climat et à la transition énergétique** ; elle est en contact permanent avec les Fonctions et les métiers dans l'ensemble du Groupe pour développer ces opportunités.

Figure 3 | Organigramme de la Direction de la RSE

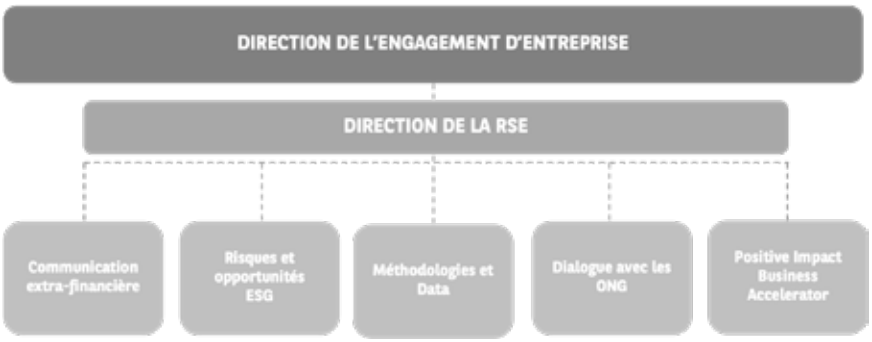

La Direction de la RSE s'appuie sur un réseau créé dès 2012, qui œuvre dans les pôles, métiers, réseaux, fonctions et filiales afin de faciliter le déploiement de la politique RSE dans l'ensemble du Groupe. Au total, plus de 220 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps aux sujets RSE, y compris les enjeux liés au climat, au sein de BNP Paribas. Afin de garantir l'intégration de ces enjeux dans la stratégie, le responsable de la RSE de chaque entité reporte à un membre du Comité Exécutif en charge de ce sujet.

En 2021, un travail d'identification des expertises internes liées à la transition vers une économie durable a été mené, permettant la **création d'un réseau de près de 400 experts internes, dont plus de 100 spécialistes de la transition énergétique. Appelé *Network of Experts in Sustainability Transitions* (NEST), il a pour but de déployer, amplifier et partager les expertises au sein du Groupe**.

UNE ÉQUIPE DE 250 PROFESSIONNELS D'ICI 2025, LE *LOW CARBON TRANSITION GROUP*, VIENT COMPLÉTER LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS DANS LEUR TRANSITION BAS CARBONE

L'accompagnement des clients dans leur transition, placé au cœur du nouveau plan stratégique du Groupe, nécessite des équipes spécialisées. Dans ce but, le dispositif en place a été renforcé en 2021 par **la création d'une structure dédiée à accompagner ses clients entreprises et institutionnels internationaux dans l'accélération de leur transition vers une économie durable et bas carbone, le *Low-Carbon Transition Group***. Capitalisant sur le leadership de BNP Paribas sur les marchés de capitaux et la finance durable, 100 nouveaux recrutements viennent progressivement renforcer cette équipe qui comptera à terme 250 professionnels.

Outre une large gamme de solutions de banque de financement et d'investissement, cette équipe mobilisera les compétences en matière de mobilité d'Arval, de Leasing Solutions et de Personal Finance, l'expertise en immobilier à haute performance environnementale de BNP Paribas Real Estate, les solutions d'investissements durables et thématiques de BNP Paribas Asset Management, l'expertise en investissement de BNP Paribas Cardif et de BNP Paribas Principal Investments, les capacités de conseil aux particuliers de BNP Paribas Wealth Management, et l'expertise climat et biodiversité des directions de l'Engagement d'entreprise et de la RSE de BNP Paribas.

Cette nouvelle structure vient compléter un dispositif d'accompagnement des clients mis en place depuis de nombreuses années. Ainsi, parmi d'autres exemples :

- Depuis 2009, en Belgique, **le *Sustainable Business Competence Center* (SBCC) de BNP Paribas Fortis** propose expertise et appui aux entreprises pour concevoir et financer des infrastructures de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations ;
- **BNP Paribas Asset Management** a créé en 2017 un **centre d'expertise ESG** rassemblant l'ensemble de ses activités d'engagement, d'intégration et de recherche ESG ;
- Depuis 2019, **la Banque Commerciale en France (BCEF) s'est dotée d'un *Green Desk***, pôle de compétences tourné vers les métiers de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et leur chaîne de valeur.

15 | Politiques de financement et d'investissement - BNP Paribas (group.bnpparibas)

LES ENTITÉS OPÉRATIONNELLES ET LA FONCTION RISQUES (RISK) SONT RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS CEUX LIÉS AU CLIMAT

Conformément à l'organisation interne du dispositif de contrôle permanent, les entités opérationnelles constituent la première ligne de défense. Elles regroupent les premiers acteurs du contrôle permanent, responsables de la maîtrise de leurs risques, y compris ceux liés aux facteurs environnementaux.

RISK, fonction indépendante de contrôle, est en charge de l'organisation et de la supervision du dispositif global de maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé dans son périmètre de responsabilité, dont ceux liés aux facteurs environnementaux et sociaux. Dans ce cadre, RISK a pour mission de définir, développer, mettre en œuvre et maintenir, en étroite collaboration avec la Direction RSE du Groupe, le cadre afférent à la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

Une équipe dédiée, RISK ESG, composée d'une douzaine de personnes, soutient et pilote l'intégration des facteurs de risques ESG dans le dispositif de gestion des risques du Groupe et dans les activités des équipes RISK. En collaboration avec les différentes parties prenantes du Groupe, cette équipe :

- Coordonne et soutient les équipes RISK dans les travaux d'intégration des facteurs de risques ESG dans l'ensemble de leurs périmètres de responsabilité ;
- Assure la cohérence globale de l'intégration des facteurs de risques ESG au sein du dispositif de gestion des risques Groupe et définit les politiques et approches globales du Groupe ;
- Dispense des formations aux facteurs de risques ESG, en coordination avec les parties prenantes du Groupe en charge des formations en finance durable ;
- Assure le suivi des évolutions de la réglementation et de la supervision bancaire relative aux facteurs de risques ESG.

Cette équipe contribue activement au programme « Méthodologies, analyse et risques ESG » du *Comité Infrastructure de la Finance durable* décrit plus haut, programme dédié à renforcer l'intégration des facteurs ESG dans le dispositif de gestion des risques.

LA RÉMUNÉRATION DES COLLABORATEURS CLÉS DE BNP PARIBAS EST EN PARTIE INDEXÉE SUR DES DONNÉES DE PERFORMANCE RSE DU GROUPE, EN LIEN AVEC LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT

L'importance des enjeux RSE et climat dans la gouvernance de BNP Paribas se manifeste également par l'intégration de critères RSE dans la rémunération de ses collaborateurs. Ainsi **neuf des indicateurs du tableau de bord RSE du Groupe sont intégrés dans le calcul du plan de fidélisation à trois ans de plus de 7 000 collaborateurs clés[16] du Groupe**, où ils pèsent pour 20 % dans les conditions de versement. Deux de ces critères sont directement liés aux enjeux énergie-climat :

- **Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables** ;
- **Bilan d'émissions de gaz à effet de serre** liées aux consommations d'énergie des bâtiments et aux déplacements professionnels, en teqCO_2 /ETP.

En 2021, ce tableau de bord RSE a été mis à jour dans le cadre du Plan Stratégique 2022-2025. **Cinq indicateurs sur dix incluent désormais les enjeux climatiques**, dont trois au sein d'un cadre large de durabilité et deux spécifiquement liés au climat :

- Montant des crédits durables[17] ;
- Montant des obligations durables ;
- Montant des investissements durables[18] ;
- **Montant du soutien de l'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas-carbone** ;
- **Bilan d'émissions de gaz à effet de serre** liées aux consommations d'énergie des bâtiments et aux déplacements professionnels, en teqCO_2 /ETP.

16 | Collaborateurs clés : senior managers, collaborateurs à fort potentiel ou ressources clés locales.
17 | Crédits durables liés à des sujets environnementaux et sociaux, originés par BNP Paribas et accordés à ses clients.
18 | Actifs sous gestion des fonds article 8 & 9 selon la *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (règlement européen relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

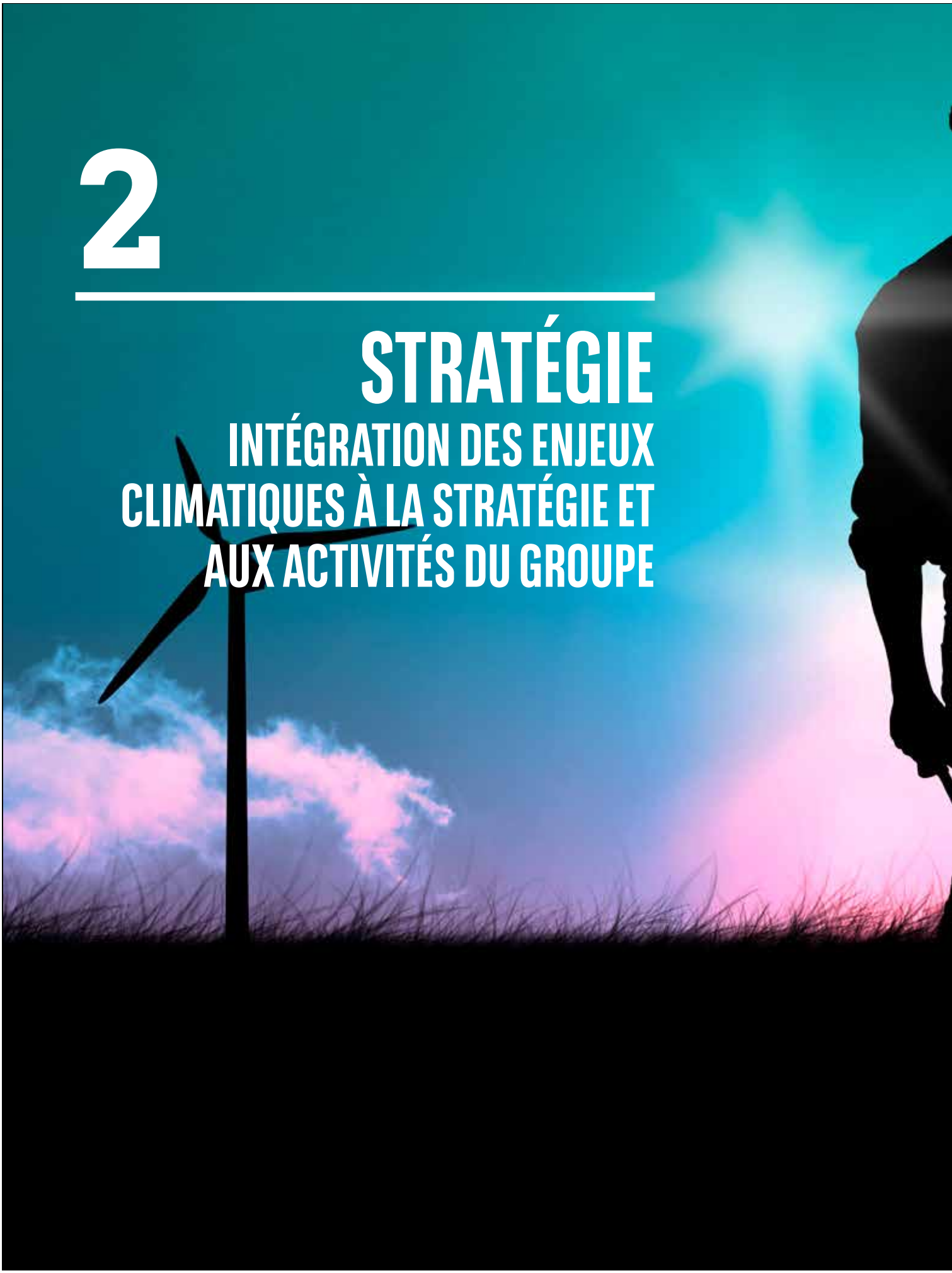

2

STRATÉGIE

INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

Les conséquences, directes et indirectes, du changement climatique représentent des enjeux significatifs pour BNP Paribas. Les risques et opportunités associés, continûment analysés, sont pris en compte dans la stratégie du Groupe, dans ses opérations et dans chacun de ses métiers : banque de financement et d'investissement (pôle CIB), banque commerciale et métiers spécialisés (pôle CPBS), gestion d'actifs et assurance (pôle IPS). Cette approche d'amélioration continue, le modèle intégré et diversifié du Groupe et ses engagements pour financer une économie neutre en carbone sont les clés de la résilience de BNP Paribas aux différents scénarios climatiques.

2.1

LES PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Comme en 2020, la description des risques et opportunités liés au climat par BNP Paribas a mobilisé les expertises de plusieurs équipes au sein du Groupe. Ainsi, les risques associés à des facteurs climatiques ont été décrits par le processus général d'identification des risques du Groupe, Risk ID, puis complétés à dire d'experts RSE. En 2021, l'amélioration de ce processus a permis de qualifier plus finement les risques physiques et de transition susceptibles d'affecter le Groupe.

Le changement climatique et ses conséquences, directes et indirectes, sont porteurs de risques et d'opportunités pour BNP Paribas :

- **BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique ;**
  - **Le changement climatique et ses conséquences sont identifiés comme des facteurs de risques pour BNP Paribas ;**
  - **Différents facteurs de risques proviennent de la nécessaire transition énergétique et écologique ;**
  - **Les risques physiques liés au climat touchent également les activités du Groupe.**
- **La transition énergétique présente également des opportunités pour BNP Paribas.**

2.1.1. BNP PARIBAS EST EXPOSÉ AUX RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES SONT IDENTIFIÉS COMME DES FACTEURS DE RISQUES POUR BNP PARIBAS

Le changement climatique et ses conséquences sont identifiés comme des facteurs de risques pour BNP Paribas, et reconnus comme tels dans son Document d'enregistrement universel (DEU) au chapitre répondant aux exigences légales et réglementaires relatives aux risques du Groupe BNP Paribas (chapitre 5 - Pilier 3)[19] : **« Le Groupe BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité. »**

Ainsi, le Groupe BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique, directement sur ses propres opérations et ses actifs ou indirectement via ses activités de financement et d'investissement. Il existe deux principales catégories de risques liés au changement climatique :

LES RISQUES PHYSIQUES

conséquence de l'impact direct du changement climatique sur les personnes et les biens du fait d'épisodes météorologiques extrêmes ou de phénomènes de long terme tels que la montée des eaux ou l'augmentation des températures.

LES RISQUES DE TRANSITION

qui résultent d'une modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou de changements technologiques.

De plus, des risques de responsabilité peuvent découler de ces deux catégories de risque. Ils correspondent aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. BNP Paribas intègre l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques.

Plus précisément, **les conséquences du changement climatiques sur l'activité de la banque sont intégrés dans le dispositif d'identification des risques en tant que facteurs de risques**, susceptibles de se matérialiser dans une grande variété de types de risques, qu'ils soient financiers (risques commerciaux, risques de crédit…) ou non financiers (risques opérationnels) et d'affecter le Groupe, soit directement sur ses propres opérations et actifs, soit indirectement via ses activités de financement et d'investissement (section 3.1.1, p. 34).

BNP Paribas suit l'impact potentiel de ces facteurs de risques dans le cadre de la conduite de son activité, du suivi de celle de ses contreparties ou dans ses investissements pour compte propre ou pour compte de tiers. Le Groupe intègre ces facteurs de risques à son dispositif de gestion des risques. Il renforce progressivement leur évaluation, au fur et à mesure des avancées dans les méthodologies de mesure et d'analyse de ces facteurs et de leur incidence sur les risques traditionnels, notamment ceux relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, l'évaluation quantitative de la matérialité et de l'importance relative de ces facteurs s'améliorera avec l'évolution des méthodes et le développement d'indicateurs. Le dispositif de gestion des risques est détaillé au chapitre 3 de ce rapport.

19 | Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2021, chapitre 5 « Risques et adéquation des fonds propres – Pilier 3 », p 323

DIFFÉRENTS FACTEURS DE RISQUES PROVIENNENT DE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les travaux menés dans le cadre du processus d'identification des risques ont abouti à la description des effets possibles des facteurs de risques liés au changement climatique dans les Tableaux 1 et 2.

Deux indications qualitatives ont été ajoutées sur la base de jugements d'experts :

- Un ordre de grandeur de l'horizon de temps auquel chaque risque est susceptible de se matérialiser : court terme (CT), jusqu'à deux ans ; à moyen terme (MT), entre trois et dix ans ; ou long terme (LT), après dix ans ;
- Un ordre de grandeur de l'importance potentielle de chaque risque, entre « + », modérée, et « +++ », significative.

Les changements induits par la transition des économies et des marchés dans lesquels le Groupe opère sont susceptibles de créer des risques pour BNP Paribas. Le **Tableau 1** présente certains d'entre eux.

Tableau 1 | Quelques exemples d'impacts possibles des risques de transition

RISQUE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	ACTIVITÉ CONCERNÉE	HORIZON TEMPOREL*	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT*
RISQUE DE TRANSITION	RISQUE STRATÉGIQUE ET COMMERCIAL	Les décisions stratégiques liées à des considérations RSE que BNP Paribas pourrait prendre, comme le retrait total ou partielle du financement de certains secteurs, activités ou contreparties spécifiques, seraient susceptibles de se traduire par une baisse de ses revenus.	Activités de financement	CT/MT	++/+++
		Risque en lien avec le développement ou non de nouveaux produits permettant la réduction de l'empreinte carbone des industries dans lesquelles les banques restent actives. Par exemple, risque de perte de parts de marché pour le Groupe, et notamment pour ses filiales Arval et Leasing Solutions si celles-ci ne s'adaptent pas suffisamment à la demande de leurs clients pour des produits et services plus respectueux de l'environnement (véhicules électrifiés, leasing de matériels bas-carbone, etc.).	Toutes les activités	MT	++
	RISQUE DE CRÉDIT, DE CONTREPARTIE ET DE RÈGLEMENT	Risque de crédit lié à la baisse de solvabilité des clients générant de fortes émissions de GES, et par conséquent susceptibles d'être fortement affectés par des mesures comme une taxe carbone.	Activités de financement	MT	+++
		Absence de prévision et de transformation stratégique liée au changement climatique de la part des clients qui pourraient avoir des difficultés à trouver des partenaires financiers et rencontrer à terme des problèmes de rentabilité et de solvabilité.	Activités de financement	MT	++/+++
		Difficultés de certains secteurs (par exemple les transports, le pétrole, le gaz, l'industrie automobile, l'aviation ou l'agriculture) à faire face à la transition vers une économie bas carbone.	Activités de financement	CT/MT	+/++
		Impossibilité de louer certains biens immobiliers a raison de mauvaises performances énergétiques, pouvant entraîner une augmentation du coût du risque dans les portefeuilles.	Activités de financement	CT/MT	++/+++
	RISQUE DE RÉPUTATION	Les enjeux de réputation sont de plus en plus susceptibles de provenir des questions liées au changement climatique et du fait que la banque puisse en être perçue comme responsable, occasionnant des dommages importants (perte de clients, difficulté à promouvoir le développement commercial).	Groupe	CT/MT	++/+++
		Dans les activités de gestion d'actifs, des accusations extérieures (clients, marchés, institutions…) relatives à des situations supposées de greenwashing dans les fonds « ESG » commercialisés pourraient porter atteinte à la réputation, et avoir, *in fine*, des effets sur ces activités et les revenus associés.	Gestion d'actifs	CT/MT	+/++
	RISQUE DE LIQUIDITÉ	Des changements de comportement pourraient entraîner une décollecte imprévue.	Groupe	CT/MT	+
		Les critères d'éligibilité utilisés pour qualifier les actifs éligibles au refinancement de la BCE pourraient évoluer, générant de nouvelles contraintes susceptibles d'entraver la stratégie de refinancement actuelle du Groupe.	Groupe	CT/MT	+/++
	RISQUE DE MARCHÉ	Risque lié à l'impact potentiel du prix du carbone et / ou d'une taxe carbone sur le prix des matières premières.	Activités de marché	CT/MT	+
		La diminution de la valeur des fonds surexposés aux secteurs d'activité ou aux entreprises significativement affectés par la transition vers une économie bas carbone.	Gestion d'actifs	MT	++
	RISQUE OPÉRATIONNEL	Hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES de BNP Paribas sur son périmètre opérationnel. *	Interne	MT	+
		Durcissement de la réglementation sur le reporting climat, rendu difficile par le manque de données robustes et homogènes provenant des clients entreprises. *	Interne	CT	+
		Durcissement des normes environnementales (sur l'efficacité énergétique des bâtiments du Groupe, sur sa propre flotte de véhicules, etc.) susceptibles de requérir des investissements pour répondre aux nouvelles normes. *	Interne	MT	+

* éléments qualitatifs indicatifs, estimés sur la base de jugements d'experts

LES RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT TOUCHENT ÉGALEMENT LES ACTIVITÉS DU GROUPE

La manière dont les impacts physiques du changement climatique sont susceptibles d'affecter l'activité du Groupe est illustrée dans le Tableau 2.

Tableau 2 | Quelques exemples d'impacts possibles des risques physiques

RISQUE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	ACTIVITÉ CONCERNÉE	HORIZON TEMPOREL*	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT*
RISQUE PHYSIQUE	RISQUE STRATÉGIQUE ET COMMERCIAL	Risque de sous-performance de fonds surexposés à des acteurs économiques particulièrement affectés par les impacts directs du changement climatique, ou par la baisse des revenus générés par les clients des secteurs gravement touchés par les impacts physiques du changement climatique (ex : le secteur agricole frappé par les sécheresses et la réduction de l'accès à l'eau douce).	Gestion d'actifs	MT/LT	++
	RISQUE DE CRÉDIT, DE CONTREPARTIE ET DE RÈGLEMENT	Risque de crédit dû à la dégradation de la solvabilité des clients dont le fonctionnement et les processus sont perturbés par le changement climatique.	Activités de financement	MT	+/++
		Risque de crédit lié à la situation des actifs immobiliers. Par exemple, les perturbations du cycle de l'eau et l'augmentation de la fréquence des tempêtes peuvent déstabiliser le marché immobilier, influencer à la baisse la valeur des actifs et compromettre la capacité des emprunteurs individuels à rembourser leurs dettes.	Activités de financement	MT/LT	+/++
	RISQUE DE MARCHÉ	Les facteurs de risques physiques avec une gravité et une intensité extrêmes pourraient avoir des répercussions sur les risques de marché dans le cas d'une forte chute des prix ou de la réévaluation d'actifs financiers et matières premières en raison de dégâts à grande échelle, d'une baisse des capacités de production ou de la demande.	Activités de financement	MT/LT	++
	RISQUE OPÉRATIONNEL	Les facteurs de risques physiques chroniques et aigus (en particulier les inondations fluviales et côtières, les sécheresses, les vagues de chaleur, les incendies de forêt, les tempêtes et les fortes précipitations) peuvent avoir diverses conséquences néfastes pour la Banque, notamment des conséquences directes sur ses actifs physiques et tangibles (destructions, indisponibilité, etc.).	Opérations	MT/LT	+

* éléments qualitatifs indicatifs, estimés sur la base de jugements d'experts

2.1.2. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PRÉSENTE ÉGALEMENT DES OPPORTUNITÉS POUR BNP PARIBAS

La lutte contre le changement climatique nécessite des investissements massifs de la part des entreprises, des institutions et du secteur public, dans le domaine des technologies, des infrastructures et de la transformation des organisations. Ces nouveaux besoins sont susceptibles de représenter des opportunités pour BNP Paribas, dont les principales sont identifiées dans le Tableau 3. Comme pour les risques présentés plus haut, deux indications qualitatives ont été ajoutées sur la base de jugements d'experts :

- Un ordre de grandeur de l'horizon de temps auquel chaque risque est susceptible de se matérialiser : court terme (CT), jusqu'à deux ans ; à moyen terme (MT), entre trois et dix ans ; ou long terme (LT), après dix ans ;
- Un ordre de grandeur de l'importance potentielle de chaque risque, entre « + », modérée, et « +++ », significative.

Tableau 3 | Quelques-unes des opportunités liées au climat pour BNP Paribas

PRINCIPAL MÉTIER CONCERNÉ	DESCRIPTION	HORIZON TEMPOREL	ACTIVITÉS CONCERNÉES	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT (CIB)	Croissance forte des *Green bonds*, *Green loans* et *Sustainability Linked Loans* corrélés à des critères climat	CT	Activités de financement	+++
	Revenus générés par le financement des énergies renouvelables, la décarbonation des activités et les investissements dans les projets bas-carbone	CT	Activités de financement	+++
	Financements et investissements dans des start-up spécialisées dans la transition énergétique	CT	Activités de financement	+
BANQUE COMMERCIALE ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS (CPBS)	Offres de crédit (crédits logement et crédits à la consommation) dédiées à la rénovation énergétique des logements des particuliers (prêts hypothécaires verts, crédits à la consommation spécifiques, notamment)	CT	Banque de détail, BNP Paribas Personal Finance	++
	Développement de l'offre de BNP Paribas Leasing Solutions en matière de leasing de produits plus efficaces énergétiquement et/ou moins émetteurs de GES	CT/MT	BNP Paribas Leasing Solutions	++
	Proposition par Arval d'un nombre accru de véhicules électrifiés pour satisfaire la demande croissante dans ce domaine	CT/MT	Arval	+
GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE (IPS)	Développement de solutions d'investissement durables soutenant la transition énergétique	CT/MT	Gestion d'actifs	++
	Développement d'offres bas-carbone : promotion immobilière bas-carbone chez BNP Paribas Real Estate, indices Climat et fonds verts de BNP Paribas Asset Management, investissements verts dans le cadre des fonds généraux de BNP Paribas Cardif, etc.	CT	Groupe	+ / ++
PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL	Rénovation énergétique des bâtiments (bureaux, agences...) et optimisation de l'IT réduisant les dépenses énergétiques du Groupe	CT	Interne	+

2.2

BNP PARIBAS PLACE LES ENJEUX CLIMATIQUES AU CŒUR DE SA STRATÉGIE ET SES ACTIVITÉS

Capitalisant sur les nombreuses actions menées depuis plus de 10 ans en faveur de la lutte contre le changement climatique, BNP Paribas a formalisé en 2021 un nouveau cadre d'engagement et d'actions. Vis-à-vis de l'extérieur, BNP Paribas a formalisé et renforcé son engagement pour la neutralité carbone en rejoignant les Alliances Net Zero de l'ONU Environnement pertinentes pour ses activités (financement, investissement pour compte propre, gestion d'actifs). En interne, le Groupe BNP Paribas a identifié la Finance durable, en grande partie dédiée à la transition vers la neutralité carbone, comme un des trois piliers de son plan stratégique 2022-2025. Associé à des objectifs chiffrés et un engagement de transparence, ce cadre pluriannuel ambitieux permettra à BNP Paribas d'accélérer encore sa contribution à la transformation de l'économie vers une neutralité carbone à l'horizon 2050.

Les défis considérables que pose le changement climatique sont pris en compte à tous les niveaux et dans toutes les activités de l'entreprise :

Groupe BNP Paribas
Engagements et organisation

2.2.1

- Intégration du climat et de la transition énergétique au cœur de la stratégie du Groupe
- Adhésion à des alliances de place pour une économie neutre en carbone (NZBA, NZAOA, NZAMi)
- Soutien de la transition énergétique des clients
- Réduction de l'exposition aux énergies fossiles

Banque de financement et d'investissement (CIB) — 2.2.2

- Financement des énergies renouvelables
- Développement d'outils de financements verts
- Développement d'une offre liée au climat dans ses différents métiers

Banque commerciale et métiers spécialisés (CPBS) — 2.2.3

- Financement de la transition énergétique des PME et ETI
- Financement de la transition énergétique des particuliers
- Développement d'offres de mobilité durable

Gestion d'actifs et assurance (IPS) — 2.2.4

- Engagement auprès des émetteurs pour infléchir leur transition énergétique
- Offre de placements verts (indices, fonds ISR)
- Développement d'une offre d'immobilier responsable
- Soutien à l'innovation pour la transition énergétique et écologique

Périmètre opérationnel — 2.2.5

- Réduction des émissions opérationnelles de GES et compensation des émissions résiduelles
- Soutien à la mobilité durable des collaborateurs
- Sensibilisation et formation des collaborateurs

Soutien à la recherche et initiatives collectives

2.2.6

- Prise de positions publiques et engagement dans des initiatives collectives
- Soutien à la recherche scientifique sur le changement climatique
- Information des clients sur les enjeux énergie-climat

La réponse de BNP Paribas aux enjeux liés au climat s'appuie en premier lieu sur l'analyse des risques que le changement climatique fait peser sur son activité et l'identification des opportunités associées à la transformation en cours de l'économie. **BNP Paribas considère cependant également l'impact direct et indirect de ses activités sur le climat dans sa démarche**, par exemple en priorisant les secteurs les plus émetteurs dans sa démarche d'alignement et en se fixant des objectifs de réduction de ses impacts directs. Cet aspect lui permet de répondre au deuxième pilier de la matérialité telle que formalisée par la Commission européenne et détaillée dans l'**Encadré 3** (« double matérialité »).

Encadré 3 | Approche de double matérialité

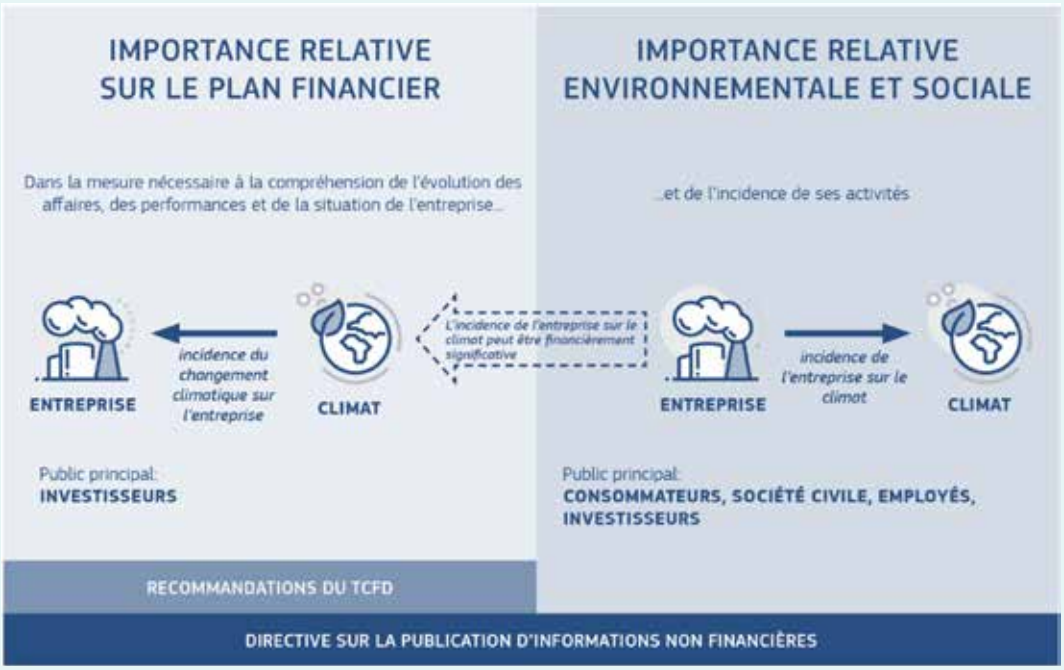

Développé notamment dans les *Lignes directrices sur l'information non financière* publiées par la Commission européenne[20], le principe de double matérialité consiste à considérer simultanément, dans le choix des informations non financières jugées importantes, l'impact du changement climatique sur l'activité de l'entreprise et l'incidence de l'entreprise sur le climat.

La considération de la contribution de BNP Paribas au changement climatique se traduit notamment par le fait que le Groupe concentre son action sur les secteurs parmi les plus fortement émetteurs de gaz à effet de serre, sur lesquels il se fixe des objectifs de sortie ou de réduction d'activité et par lesquels il débute sa démarche d'alignement (les énergies fossiles, la production d'électricité et le transport). En outre, un des dix indicateurs du nouveau tableau de bord RSE du Groupe concerne son impact direct (le bilan d'émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie des bâtiments et aux déplacements professionnels, en teqCO_2/ETP).

20 | Lignes directrices sur l'information non financière : Supplément relatif aux informations en rapport avec le climat ; (2019/C 209/01)

2.2.1. BNP PARIBAS S'ENGAGE POUR UNE ÉCONOMIE NEUTRE EN CARBONE D'ICI 2050

L'ambition du Groupe d'aligner l'ensemble de ses activités avec l'objectif d'une économie neutre en carbone en 2050 prend plusieurs formes :

- **BNP Paribas place les enjeux climatiques au cœur de son plan 2022-2025 ;**
- **BNP Paribas a rejoint les Alliances Net Zero de la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero*, GFANZ (NZBA, NZAOA, NZAMi) et aligne progressivement ses activités sur un objectif de neutralité carbone en 2050 ;**
- **BNP Paribas soutient la transition énergétique de ses clients ;**
- **BNP Paribas poursuit la réduction de son exposition aux énergies fossiles.**

BNP PARIBAS PLACE LES ENJEUX CLIMATIQUES AU CŒUR DE SON PLAN 2022-2025

Les enjeux énergie et climat sont au cœur de la politique RSE du Groupe depuis 2011. Ainsi, sa priorité en matière de responsabilité environnementale est d'accélérer la transition énergétique et écologique de BNP Paribas et de ses clients.

Une étape supplémentaire a été franchie avec l'annonce par BNP Paribas de son plan 2022-2025, dont l'un des objectifs est d'orienter les flux financiers vers les investissements nécessaires à la transition en faveur d'une économie plus durable. Intitulé « **Growth, Technology, Sustainability** » (GTS), il vise notamment l'accélération et la mobilisation de l'ensemble des métiers du Groupe autour des enjeux de la finance durable (Figure 4).

Les enjeux liés au climat, rassemblés sous le thème de la transition vers la neutralité carbone collective, sont au cœur du pilier Sustainability du plan stratégique 2022-2025 de BNP Paribas.

Figure 4 | Détail du pilier Sustainability du plan stratégique 2022-2025

Des objectifs ambitieux ont été fixés :

- **Mobiliser 350 milliards d'euros d'ici 2025** au travers des activités de crédits et d'émissions obligataires durables liées aux sujets environnementaux et sociaux, dont 150 milliards d'euros de crédits durables et 200 milliards d'euros d'obligations durables ;
- **Atteindre 300 milliards d'euros d'investissements responsables et durables** gérés en 2025.

BNP PARIBAS A REJOINT LES ALLIANCES NET ZERO (NZBA, NZAO, NZAMI) DE LA *GLASGOW FINANCIAL ALLIANCE FOR NET ZERO*, GFANZ, ET ALIGNE PROGRESSIVEMENT SES ACTIVITÉS SUR UN OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

L'ambition annoncée par BNP Paribas en 2018 d'aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris a été formalisée et renforcée par la décision d'**adhérer à la *Net Zero Banking Alliance* (NZBA) de l'UNEP-FI dès son lancement le 21 avril 2021**. Dans ce cadre, BNP Paribas s'est engagé à :

- **Aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre** avec la trajectoire requise pour atteindre la **neutralité carbone en 2050** ;
- **Se fonder sur des scénarios de transition crédibles** et publiés par des instances reconnues (GIEC, AIE) ;
- **Faire porter en priorité ses efforts sur les secteurs les plus émetteurs** de gaz à effet de serre et jouant un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- **Se fixer des objectifs sectoriels intermédiaires**, à horizon 2030 au plus tard ;
- **Publier annuellement ses progrès** et les plans d'action associés.

Suivant cette ambition, certaines entités du Groupe ont rejoint les autres initiatives Net Zero regroupées au sein de la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero* (GFANZ). La ***Net Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA) a été signée par BNP Paribas Cardif en septembre 2021 et BNP Paribas Asset Management a rejoint la *Net Zero Asset Managers initiative* (NZAMi) en novembre 2021**. Les deux entités s'engagent ainsi également à soutenir l'objectif de zéro émission net de gaz à effet de serre d'ici 2050.

L'adhésion à *Net Zero Banking Alliance* s'inscrit dans une démarche d'alignement du portefeuille de crédits avec les objectifs de l'Accord de Paris plus ancienne. Ainsi, BNP Paribas s'était engagé en 2018, aux côtés de quatre autres banques internationales, à décliner la méthodologie PACTA[21] et à mesurer l'alignement de son portefeuille de crédits sur cinq secteurs fortement carbonés (l'extraction d'énergies fossiles, la production d'électricité, le transport, l'acier et le ciment). En 2020, BNP Paribas avait signé le *Collective Commitment to Climate Action* (CCCA) sous l'égide de l'UNEP-FI, et choisi de partager les outils permettant d'aligner les activités des banques avec les objectifs de l'Accord de Paris.

En rejoignant la *Net Zero Banking Alliance*, BNP Paribas s'engage à la fois à **élargir le périmètre d'application de l'objectif d'alignement à un plus grand nombre de secteurs** (l'agriculture, l'immobilier de particuliers et l'immobilier commercial) et à **une ambition plus élevée** : financer un monde neutre en carbone à horizon 2050, ce qui correspond à une augmentation de la température limitée à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Les engagements pris au titre du CCCA sont maintenant intégralement repris dans ceux de la NZBA.

Le déploiement de l'objectif d'alignement du portefeuille de crédits est progressif. A ce jour, BNP Paribas s'est fixé des **objectifs sectoriels intermédiaires, à 2025, pour 3 des secteurs les plus émetteurs : la production d'électricité, le pétrole et gaz et l'automobile**, **présentés dans la** **section 4.2.1** (p 56). Les éléments méthodologiques sont brièvement présentés dans la **section 4.1.1** (p 51) et en détail dans un rapport d'alignement dédié[22].

BNP PARIBAS SOUTIENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE SES CLIENTS

Un des principaux leviers du Groupe pour aligner ses activités sur une trajectoire de neutralité carbone est de soutenir ses clients dans leur transition énergétique. Dans ce but, BNP Paribas poursuit ses efforts commerciaux en faveur des activités qui ont un impact positif sur l'environnement, à commencer par celles qui s'inscrivent dans la transition énergétique et écologique.

Ce soutien prend plusieurs formes suivant les différents métiers du Groupe, développées dans les sections suivantes (2.2.2, 2.2.3, 2.2.4) : financement des énergies renouvelables ou de projets de transition énergétique, développement d'outils de financement verts, soutien à l'innovation, mise à disposition de solutions d'investissement bas-carbone.

La variété des expertises du Groupe permet de proposer toute une gamme de solutions, comme illustré ci-après sur l'exemple de l'hydrogène bas-carbone (**Encadré 4**).

Encadré 4 | Soutien de BNP Paribas au développement de l'hydrogène bas-carbone

L'hydrogène bas-carbone, considéré comme l'une des composantes nécessaires à l'émergence d'un système mondial énergétique compatible avec l'ambition de l'Accord de Paris sur le climat, est un exemple de la variété des soutiens proposés par BNP Paribas au déploiement d'une solution bas carbone. Ainsi, en 2021 :

- Le fonds de BNP Paribas Asset Management « *BNPP Energy Transition Fund* » a investi en 2021 dans GenCell energy, une entreprise qui développe des générateurs isolés fonctionnant à l'hydrogène ;
- Portzampac, filiale de BNP Paribas, a aidé deux entreprises françaises à lever des fonds en 2021 pour développer leur activité : HRS, spécialisée dans la conception et l'installation de stations de recharge d'hydrogène, et Hydrogène de France, qui associe production électrique par centrale photovoltaïque et stockage par hydrogène, que ce soit dans le cadre de générateurs isolés ou pour des centrales de plus large échelle ;
- Du côté de la demande, BNP Paribas Leasing Solutions et BNP Paribas CIB ont mené à bien la première location longue durée de camions, proposés par Hyundai, fonctionnant à l'hydrogène produit par hydroélectricité.

21 | *Paris Agreement Capital Transition Assessment*
22 | *Climate Analytics and Alignment Report, BNP Paribas, 2022*, et sa synthèse en Français.

BNP PARIBAS POURSUIT LA RÉDUCTION DE SON EXPOSITION AUX ÉNERGIES FOSSILES

L'alignement des activités du Groupe sur une trajectoire de neutralité carbone passe également par la réduction du soutien aux énergies fossiles :

- **En 2020, le Groupe avait annoncé sa volonté de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans l'Union Européenne et dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 dans le reste du monde**. Le Groupe avait déjà pris la décision en 2017 d'exclure tout financement de projet dans le domaine du charbon thermique. Pour ce qui concerne les entreprises déjà clientes produisant une partie de leur électricité à partir de charbon, BNP Paribas analyse dans quelle mesure leur trajectoire d'évolution est compatible avec les objectifs de sortie du Groupe par zone géographique et cesse dès aujourd'hui toute relation commerciale avec ses entreprises clientes n'ayant pas adopté de plan de sortie de charbon thermique compatible avec les engagements de la Banque. Fin 2021, BNP Paribas avait décidé d'engager la sortie de relation avec la moitié du portefeuille client du fait, notamment qu'ils continuent de planifier de nouvelles capacités à partir de charbon thermique et/ou qu'ils n'ont pas de stratégie de sortie du charbon en ligne avec les objectifs de BNP Paribas.

  À ce titre, **BNP Paribas n'accepte plus aucun nouveau client dont la part de chiffre d'affaires liée au charbon thermique est supérieure à 25 %, qui développe de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon ou qui développe de nouveaux projets d'extraction de charbon thermique**.

- En 2021, le Groupe a pris un nouvel engagement de réduction de ses financements dans le secteur de la production de pétrole et de gaz de 10 % à l'horizon 2025 par rapport à 2020, qui a été porté à 12 % en mars 2022. En mai 2022, cet engagement a été complété :

  - D'un **objectif de réduction de 25 % de notre exposition à l'exploration et à la production de pétrole d'ici 2025, par rapport à 2020** ;
  - D'un **objectif de réduction d'au moins 10 % de l'intensité d'émission de gaz à effets de serre sur toute la chaîne de valeur du pétrole et du gaz**.

  Ces objectifs se comparent favorablement au scénario NZE 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

- En 2022, Le Groupe a également procédé à la mise à jour de sa politique sectorielle sur le pétrole et le gaz non conventionnels qui devient une politique sur le pétrole et le gaz, avec un renforcement des critères d'encadrement de ses financements et de ses investissements :

  - **BNP Paribas ne fournira plus aucun produit et service financier et n'investira plus dans les entreprises dont la part d'activité liée au secteur des sables bitumineux et du pétrole et gaz de schiste est supérieure à 10 %** ;
  - La définition retenue pour définir la zone Arctique a été élargie à l'AMAP (*Arctic Monitoring & Assessment Programme*), à l'exception des zones exploitées au large des côtes norvégiennes ;
  - BNP Paribas ne financera ni n'investira dans des entreprises disposant de réserves de pétrole et de gaz en Amazonie ou y développant des infrastructures ;
  - BNP Paribas ne financera aucun projet pétrolier et gazier ni aucune infrastructure dans les zones IUCN I à IV en Amazonie (au Brésil, en Équateur, en Bolivie, en Colombie ou au Venezuela) et dans la région des *Amazon Sacred Headwaters*.

  Pour rappel, des engagements forts avaient été pris dès 2017 pour restreindre nos financements et investissements dans les secteurs du pétrole et du gaz non conventionnels :

  - BNP Paribas est l'une des premières banques à avoir adopté une politique dans les secteurs du pétrole et du gaz non conventionnels. L'exposition de crédit du Groupe aux spécialistes du pétrole et du gaz non conventionnels, qui s'élevait à plus de 4 milliards de dollars US en 2016, est tombée à zéro à fin 2021 ;

  - Dès cette date, la spécificité de l'Arctique est intégrée dans la politique sectorielle de BNP Paribas sur le pétrole et le gaz non conventionnels.

2.2.2. BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT (CIB) : BNP PARIBAS SOUTIENT LA TRANSITION DE SES CLIENTS ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

BNP Paribas *Corporate & Institutional Banking* (CIB) propose aux entreprises et aux institutions à travers le monde une large gamme de produits et services financiers adaptés à leurs besoins, en combinant les indispensables exigences d'un développement durable avec une rigoureuse maîtrise des risques et de la réglementation.

Les actions de CIB en faveur du climat sont essentiellement de trois ordres :

- **financement du développement des énergies renouvelables ;**
- **développement d'outils de financements et d'investissements verts ;**
- **développement d'une offre liée au climat dans ses différents métiers.**

BNP PARIBAS FINANCE LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

BNP Paribas soutient de longue date la transition énergétique : le Groupe s'était fixé en 2015 l'objectif de doubler d'ici 2020 le montant consacré au financement des énergies renouvelables, en le portant à 15 Mds €/an. **Atteint dès 2018, cet objectif a été relevé à 18 milliards d'euros pour 2021, objectif atteint à son tour avec un montant de 18,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021**. En 2022, BNP Paribas double à nouveau son ambition par rapport à l'objectif de 15 milliards d'euros de 2020, en visant 30 milliards d'euros à fin 2025.

Parmi les réalisations de l'année, au sein de CIB, BNP Paribas a été co-arrangeur et co-coordinateur pour la syndication du projet *Vineyard Wind* aux Etats-Unis, premier projet d'éolien *offshore* à grande échelle dans ce pays avec 800 MW de capacité (correspondant aux besoins de plus de 400 000 foyers). En Chine, BNP Paribas a joué plusieurs rôles clés (notamment *Lead Arranger*) dans la mise en place de la *joint-venture* TESS entre TotalEnergies et la société chinoise d'énergies renouvelables *Envision Energy*, qui vise à installer 170 MW de panneaux photovoltaïques en toiture dans le pays. A Abu Dhabi, BNP Paribas a également joué plusieurs rôles clés (*Bookrunner & Lead Arranger*) aux côtés d'EDF et JinkSolar sur le projet de centrale solaire à Al Dhafra, amenée à devenir la plus grande au monde.

BNP PARIBAS DÉVELOPPE DES OUTILS DE FINANCEMENTS ET D'INVESTISSEMENTS VERTS

Afin d'accompagner plus largement la transition énergétique et écologique de ses clients, BNP Paribas a développé différents outils de financement verts, souvent utilisés pour accélérer la transition énergétique.

En 2021, BNP Paribas était le deuxième acteur mondial du marché des obligations vertes (*green bonds*) selon Dealogic (et 1er en EMEA), avec 22 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients. Par exemple, en septembre 2021 BNP Paribas a été co-teneur de livre de la *Green Gilt* du Royaume-Uni, la plus importante obligation verte émise par un Etat avec 12 milliards de livres, visant à accélérer la transition du pays vers la neutralité carbone en 2050. La décision du Trésor britannique (HMT) s'aligne sur le plan *Ten Points* du gouvernement pour une révolution industrielle verte, qui s'efforce de protéger l'environnement, de stimuler les emplois verts et d'accélérer la trajectoire de l'économie pour atteindre le Net Zero d'ici 2050.

BNP Paribas est également très actif sur le marché des *Sustainability Linked Loans* (SLL). Avec un SLL, le taux d'intérêt payé par l'entreprise emprunteuse dépend de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment au climat : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. Ces crédits servent ainsi d'incitation à améliorer sa performance de développement durable sur la durée du financement.

En 2021, BNP Paribas a joué un rôle clé dans des SLL dont un des objectifs est une diminution d'émissions de gaz à effet de serre pour un montant cumulé de 12,5 milliards d'euros. À titre d'exemple :

- BNP Paribas a été arrangeur et co-teneur de livre pour le refinancement en dollars américains du SLL émis par l'entreprise mexicaine Cemex, un des plus grands producteurs mondiaux de ciment, dont le taux est indexé sur l'atteinte de plusieurs objectifs environnementaux comprenant la réduction des émissions nettes de CO_2 par tonne de ciment produite, l'augmentation de la part d'électricité verte dans le processus de fabrication du ciment et l'augmentation de la part de carburants alternatifs dans ce même processus ;
- Le Groupe a également été *Joint Sustainability Coordinator* dans le SLL de 1,3 milliards de dollars australiens de *Coles Group Limited,* entreprise de distribution alimentaire australienne, indexé sur des indicateurs incluant notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce SLL est le premier émis par une entreprise australienne de distribution.

BNP PARIBAS CIB ACCÉLÈRE LE DÉVELOPPEMENT DE SON OFFRE LIÉE AU CLIMAT DANS L'ENSEMBLE DE SES MÉTIERS

Au-delà de ses activités de financement, BNP Paribas CIB soutient la transition énergétique de ses clients en proposant des solutions liées au climat dans les offres de ses différents métiers. On peut en particulier citer les exemples suivants :

- **En *Transaction Banking*, BNP Paribas propose des garanties vertes à ses clients, réservées au soutien de projets à impact environnemental positif**. En 2021, BNP Paribas a par exemple signé une ligne de garanties vertes avec Engie Espagne pour soutenir le développement de son activité d'énergies renouvelables. Cette transaction a reçu le prix *Best Sustainable Trade Finance Solution* 2021 de *Treasury Management International* ;
- **Dans son activité de marché, BNP Paribas a lancé en 2021 une série d'indices *Paris Aligned Benchmark*** ayant pour objectif d'aligner les émissions du portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris, soit une baisse annuelle de 7%. Quatre indices répondant aux exigences du label européen (EU PAB) ont été lancés à date, pour un total d'environ 300 millions d'euros d'encours.

2.2.3. BANQUE COMMERCIALE ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS (CPBS) : BNP PARIBAS SOUTIENT LA TRANSITION DES PME-ETI ET DES PARTICULIERS

Le pôle *Commercial, Personal Banking & Services* (CPBS) fédère les réseaux des banques commerciales de BNP Paribas et des métiers spécialisés dans le crédit, le financement et la mobilité. Les réseaux de banques commerciales comprennent BCEF en France, Fortis en Belgique, BNL en Italie, BGL au Luxembourg ainsi que ceux de neuf autres pays (Turquie, Ukraine, Pologne, Sénégal, Côte d'Ivoire, Algérie, Maroc, Chine et Etats-Unis). Le pôle CPBS rassemble aussi des métiers spécialisés dans la mobilité avec Arval, les solutions de financement et de location d'équipements avec BNP Paribas Leasing Solutions, les financements aux particuliers avec BNP Paribas Personal Finance, des services bancaires digitaux en Allemagne et en Inde avec l'entité BNP Paribas Personal Investors, et le compte courant ouvert à tous avec Nickel.

Ces entités développent des offres destinées à accompagner la transition énergétique de leur clientèle :

- **accompagnement des PME et ETI dans leur transition énergétique ;**
- **soutien à la rénovation énergétique des logements des particuliers ;**
- **contribution au développement d'offres de mobilité durable.**

BNP PARIBAS ACCOMPAGNE LES PME ET LES ETI DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Banque Commerciale en France (BCEF) propose des solutions pour accompagner l'ensemble de ses clients entreprises dans la transition énergétique et écologique. Une offre globale de solutions, a été co-construite avec les autres métiers du Groupe (Arval et BNP Paribas Leasing Solutions) et le partenaire Économie D'Énergie (EDE), autour de trois domaines d'actions des clients entreprises pour diminuer leur consommation d'énergie : immobilier, transports et mobilité, actifs mobiliers. BCEF soutient spécifiquement les acteurs de la transition énergétique en mettant à leur disposition un pôle d'expertise, le *Green Desk*.

En Pologne, BNP Paribas Bank Polska a mis en œuvre, en partenariat avec la banque polonaise de développement, une garantie gouvernementale appelée BiznesMax permettant de sécuriser les prêts accordés aux PME pour des investissements écologiques innovants. La garantie couvre les projets concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, l'efficacité des processus, la mobilité électrique et l'économie circulaire.

BNP PARIBAS SOUTIENT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS

Dans les différents pays où il est présent, le Groupe accompagne ses clients pour entreprendre les diagnostics énergétiques et les travaux de rénovation de leurs logements. BCEF a co-développé le site «monprojetrenovation.com», qui propose un parcours complet, du diagnostic énergétique jusqu'à l'identification des subventions et crédits d'impôts éligibles. Elle propose en complément des crédits Énergibio à taux préférentiels (0% ou 1%), dédiés au financement de travaux de rénovation. En novembre 2021, le volume de crédits EnergiBio avait doublé par rapport à 2020.

En France également, BNP Paribas Personal Finance poursuit son alliance avec EDF dans Domofinance, l'un des deux seuls acteurs proposant en France une offre de financement des travaux de rénovation énergétique adaptée aux copropriétés. À Paris, Domofinance a accompagné une rénovation multi bâtiments de 12 millions d'euros avec l'ambition de diviser par deux sa consommation d'énergie. BNP Paribas Personal Finance a également développé des offres au Royaume-Uni et en République tchèque pour accompagner les clients dans leurs projets de rénovation.

En Belgique, BNP Paribas Fortis propose des prêts énergie verte à taux préférentiel pour financer des travaux permettant de réduire la consommation énergétique des logements. Fin 2021, le montant de ces prêts verts s'élevait à 3,57 milliards d'euros, en prenant en compte les dernières interprétations de la taxonomie européenne. BNP Paribas a par ailleurs joué un rôle central dans le développement de l'*Energy Efficient Mortgage Label*, label européen pour les prêts destinés au financement de l'achat, la construction ou la rénovation d'un bien immobilier atteignant un certain degré de performance énergétique.

Au Royaume-Uni, BNP Paribas Personal Finance a lancé plusieurs propositions innovantes, dont une plateforme de mise en relation entre clients et installateurs (certifiés par TrustMark, organisation gouvernementale) et un partenariat avec l'entreprise énergétique E.ON, concrétisé par une offre reliant diagnostic sur des travaux d'efficacité énergétique et financement des travaux.

ARVAL, BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS ET BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT D'OFFRES DE MOBILITÉ DURABLE

Le soutien au développement d'une mobilité plus durable est un axe majeur de BNP Paribas dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, et concerne de nombreux métiers du Groupe.

Dans le secteur de la mobilité, en France, un prêt auto écologique au taux préférentiel de 1 % est proposé aux clients pour l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un véhicule éligible au bonus écologique ou à la prime écologique d'État.

Au Luxembourg, BGL BNP Paribas offre un prêt mobilité verte : un prêt personnel avec un taux avantageux destiné à financer l'achat d'une voiture électrique ou hybride rechargeable, l'installation de la borne de recharge à domicile et l'aide à l'obtention de la prime étatique.

En 2021, Arval a lancé de nouveaux services s'inscrivant dans le cadre de son plan stratégique *Arval Beyond*, avec une ambition principale : devenir un acteur majeur de la mobilité durable grâce au déploiement de son offre *360° Mobility*, une offre de mobilité durable intégrée incluant *leasing* de vélos électriques, covoiturage, et offre de micromobilité. En parallèle, Arval a repensé entièrement sa stratégie RSE et s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2025 : 700 000 véhicules électrifiés au sein de la flotte en *leasing* et une réduction de 35 % des émissions de CO_2 de cette flotte par rapport à 2020.

BNP Paribas Leasing Solutions a de son côté développé une offre spécifique de financement de stations de recharge pour véhicules électriques pour faciliter l'adoption du véhicule bas-carbone.

BNP Paribas Personal Finance, enfin a pris deux initiatives pour favoriser l'accès à une mobilité plus durable : la mise en place d'une plateforme destinée à aider au choix d'un véhicule écologique, le *Green Car Simulator*, et la création d'une offre de financement à taux avantageux pour les ménages modestes souhaitant s'équiper d'un véhicule à faibles émissions.

2.2.4. GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE (IPS) : BNP PARIBAS SOUTIENT LA TRANSITION DE SES CLIENTS INVESTISSEURS

Le pôle d'activité *Investment & Protection Services* (IPS), regroupe les activités de BNP Paribas dédiées à la protection, à l'épargne, à l'investissement et aux services immobiliers, autour de quatre métiers : l'assurance, la protection et la retraite avec BNP Paribas Cardif, la gestion d'actifs avec BNP Paribas Asset Management, la banque privée pour les clients fortunés avec BNP Paribas Weath Management, et les services et l'investissement immobiliers avec BNP Paribas Real Estate.

Outre les engagements pris par BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Cardif en rejoignant les Alliances Net Zero, ces entités déclinent, chacune avec ses spécificités, différents axes d'actions pour soutenir la transition vers une économie neutre en carbone en 2050 :

- **actions d'influence sur les émetteurs par une politique de vote et un engagement reconnus ;**
- **offre des placements verts aux clients investisseurs ;**
- **développement d'une offre d'immobilier à haute performance énergétique ;**
- **soutien, par l'investissement, à l'innovation pour la transition énergétique et écologique.**

LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS INFLUENT SUR LES ÉMETTEURS PAR UNE POLITIQUE DE VOTE ET UN ENGAGEMENT RECONNUS

BNP Paribas Asset Management utilise ses droits de vote pour infléchir la transition énergétique des entreprises. Ainsi, BNP Paribas Asset Management intègre dans sa politique de vote l'**opposition à l'approbation des comptes, du quitus ou des réélections d'administrateurs d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO_2 et sa stratégie 1,5 °C.**

En 2021, BNP Paribas Asset Management s'est opposé à 969 résolutions dans 168 assemblées générales en 2021 (contre 451 dans 66 assemblées générales en 2020), dont 745 pour des raisons liées au climat, et a voté pour 70 sur 79 propositions d'actionnaires dans le domaine du climat.

BNP Paribas Asset Management a notamment continué de montrer l'exemple sur le sujet du lobbying climat, en poussant les entreprises à aligner leurs actions de lobbying aux objectifs de l'Accord de Paris. Des exemples d'usage des droits de vote sont donnés dans l'**Encadré 5**.

Encadré 5 | Exemples d'usage des droits de vote de BNP Paribas Asset Management

En 2021, BNP Paribas Asset Management a poursuivi son leadership dans le domaine du lobbying climatique des entreprises, en poussant ces dernières à aligner leurs efforts de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris. BNP Paribas Asset Management a déposé deux résolutions d'actionnaires sur l'alignement du lobbying climatique avec les objectifs de l'Accord de Paris lors des Assemblées Générales de Exxon Mobil et de Delta Airlines.

Les deux résolutions présentées par BNP Paribas visent à obliger les conseils d'administration d'ExxonMobil et de Delta Airlines à produire un rapport expliquant l'alignement des activités de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris. Pour la deuxième année consécutive, ExxonMobil a demandé à la *Securities & Exchange Commission* (SEC) l'autorisation d'omettre la proposition. En 2021, BNP Paribas Asset Management a défendu avec succès la proposition auprès de la SEC et elle a ensuite reçu un vote majoritaire lors de l'assemblée annuelle de l'entreprise. Pour Delta Airlines, la proposition a obtenu une forte majorité dans les votes, après un vote de 46 % en 2020. Les résolutions déposées auprès de ces sociétés ont reçu respectivement 64% et 63% de vote en faveur.

BNP Paribas Asset Management et Cardif engagent avec les contreparties dans lesquelles ils investissent un dialogue sur les enjeux climatiques, notamment dans le cadre de la *Climate Action 100+ Initiative*. Les investisseurs de *Climate Action 100+* se mobilisent collectivement auprès des plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre afin de les pousser à améliorer leur gouvernance vis-à-vis du changement climatique, les encourager à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre cohérents avec l'Accord de Paris et promouvoir la transparence des informations financières relatives au climat. L'initiative a des résultats concrets ; par exemple, la décision d'Iberdrola en 2021 de soumettre sa stratégie climat au vote des actionnaires (par le biais d'un *say-on-climate*) marque l'aboutissement d'une collaboration constructive coordonnée par BNP Paribas Asset Management pour la coalition *Climate Action 100+*.

BNP Paribas Asset Management s'engage également auprès des émetteurs de dette souveraine. En Europe, l'équipe de gestion obligataire et l'analyste souverain du *Sustainability Center* se sont engagés avec l'Espagne et le Royaume-Uni sur les enjeux liés au climat, la maturité de leurs obligations ou leur performance sur des indicateurs ESG. Pour 2021, les équipes de gestion ont également dialogué avec le Bureau de la dette publique et le ministère des Finances du Chili, pour conseiller sur une émission d'obligations vertes présentée comme un outil essentiel pour atteindre la réduction de 30 % de CO_2 par unité de PIB du Chili d'ici 2030.

Ce large engagement de BNP Paribas Asset Management auprès des émetteurs lui a permis d'être distingué par plusieurs organisations. Ainsi, l'édition 2021 de l'étude « *Voting Matters* » de l'ONG britannique *ShareAction* place BNPP Asset Management au deuxième rang du classement des gérants les plus actifs sur l'utilisation du vote pour œuvrer en faveur des enjeux environnementaux et sociaux, avec un taux de 98 % de vote en faveur des résolutions ESG évaluées. En 2021, BNP Paribas Asset Management a également fait partie des trois gestionnaires d'actifs les mieux notés (avec la note A+) par le *think-tank* britannique InfluenceMap.

BNP PARIBAS PROPOSE DES PLACEMENTS VERTS À SES CLIENTS INVESTISSEURS

BNP Paribas Asset Management propose une large offre de fonds durables, investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique. **Les fonds de BNP Paribas Asset Management ayant un objectif durable et classifiés article 9 d'après la SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*), représentaient au 31 décembre 2021 39 milliards d'euros d'encours**. Parmi ces fonds figurent le fonds thématique *BNP Paribas Environmental Absolute Return* (EARTH), une stratégie OPCVM alternative long / short actions qui cherche à identifier les opportunités parmi les entreprises confrontées à des défis environnementaux importants, et le fonds *BNP Paribas Energy Transition*, qui investit dans les opportunités liées à la transition énergétique découlant de l'augmentation de la demande énergétique, de l'évolution du mix énergétique et du besoin de solutions écoénergétiques pour lutter contre le changement climatique.

BNP Paribas Cardif réalise au sein de son fonds général, des investissements à impact positif sur l'environnement dans des obligations vertes, finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux, des fonds à thématiques environnementales (fonds actions, ou en obligations, les fonds d'infrastructure, de *private equity*, de dette privée…), et des actifs immobiliers dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d'une dimension sociale ou sociétale.

L'encours des investissements de BNP Paribas Cardif France sur les thématiques environnementales s'élève à 8,8 milliards d'euros fin 2021. La démarche ISR poursuit son déploiement à l'international avec des investissements liés à la transition énergétique en Italie et au Luxembourg.

L'activité gestion d'actifs de BNP Paribas Real Estate propose également des fonds prenant en compte les problématiques environnementales. *BNP Paribas Real Estate Investment Management* (REIM) a lancé le premier fonds immobilier européen qui a pour objectif d'être en ligne avec l'Accord de Paris. Ce fonds « *European Impact Property Fund* » (EIPF) dispose de 300 millions d'euros d'engagements en capital de la part d'investisseurs institutionnels. Il vise à réduire de 40 % en 10 ans les émissions de gaz à effet de serre liées à ses investissements.

BNP PARIBAS REAL ESTATE DÉVELOPPE UNE OFFRE D'IMMOBILIER A HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

BNP Paribas Real Estate a poursuivi son action de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses produits et services en publiant ses engagements bas-carbone, portant sur les matériaux de construction et équipements mis en œuvre au sein des projets immobiliers ainsi que sur les consommations énergétiques des immeubles construits, rénovés, gérés et occupés. 100 % de son activité en immobilier d'entreprise bénéficie d'une certification environnementale au travers des deux plus hauts niveaux de certification de labellisation.

En *Property Management*, BNP Paribas Real Estate met son expertise au service de la performance énergétique, la réduction des émissions en exploitation et la performance environnementale des immeubles sous gestion qui lui sont confiés. Cela se traduit par une offre de services adaptée :

- Commercialisation et gestion de l'énergie : audit de la performance énergétique d'un bâtiment et proposition d'optimisation ;
- Transition énergétique : aider les propriétaires et les entreprises à évaluer, contrôler et financer la transition énergétique dans le secteur immobilier ;
- Réduction de l'empreinte carbone des actifs immobiliers : pilotage énergétique, optimisation de la circularité des flux, conseil pour le réemploi, contrats d'énergie renouvelable ;
- Certification et labellisation environnementales : analyse des spécifications environnementales des actifs et certification de bâtiments (BREEAM in-use, LEED EB & OM, HQE, ISO 50001, ISO 14001).

BNP PARIBAS INVESTIT POUR SOUTENIR L'INNOVATION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La transition énergétique passe également par le développement de technologies innovantes. Pour le soutenir, le Groupe s'est engagé fin 2015 à investir 100 millions d'euros, sur fonds propres, dans les jeunes entreprises innovantes du secteur de la transition énergétique et de les accompagner ainsi dans leur croissance. Pour cela, il a été constitué une équipe de capital-risque dédiée à la transition énergétique. Quatre ans et demi après le premier investissement, BNP Paribas a investi dans 11 *start-ups* et trois fonds, sur des sujets comme l'efficacité énergétique, le stockage d'énergie, la mobilité durable, etc.

En 2021, le Groupe engage un total de 250 millions d'euros sur fonds propres en soutien aux *start-ups* de la transition écologique et lance avec la Fondation *Solar Impulse* le fonds BNP Paribas *Solar Impulse Venture*, qui entend investir 150 millions d'euros dans des start-up à fort potentiel et engagées en faveur de la transition écologique, afin d'accélérer leur développement et de les aider à passer à l'échelle. Implantées notamment en Europe et aux Etats-Unis, les *start-ups* sélectionnées par le fonds sont évaluées par le label « *Solar Impulse Efficient Solutions* ».

Le Groupe soutient aussi les jeunes entreprises de la transition énergétique et écologique dans leur développement via des introductions en Bourse ou des augmentations de capital. En 2021, Portzamparc BNP Paribas, filiale spécialisée, a accompagné plusieurs entreprises du secteur comme Waga Energy, *start-up* dédiée à faciliter l'injection de méthane issu de déchets ménagers dans les réseaux de gaz, au travers d'une transaction de 110 millions d'euros quatre fois sursouscrite.

2.2.5. BNP PARIBAS RÉDUIT SES ÉMISSIONS OPERATIONNELLES ET SENSIBILISE SES COLLABORATEURS

BNP Paribas prend également en compte le changement climatique sur son propre périmètre :

- **BNP Paribas mène une politique volontariste de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et compense depuis 2017 ses émissions opérationnelles[23] ;**
- **BNP Paribas soutient la mobilité durable de ses collaborateurs ;**
- **BNP Paribas sensibilise et forme ses collaborateurs aux enjeux énergie-climat.**

BNP PARIBAS MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET COMPENSE DEPUIS 2017 SES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES

BNP Paribas a mis en place une série d'actions pour réduire ses émissions opérationnelles de gaz à effet de serre (émissions directes et émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels) :

- **Le Groupe réduit ses consommations d'énergie** et a dépassé dès 2019 son objectif de réduction de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2012 et 2020. En 2021, le Groupe a émis 284 kteqCO_2 de gaz à effet de serre (contre 347 kteqCO_2 en 2020), dues à 88,5 % à la consommation d'énergie des bâtiments, y compris les technologies de l'information (IT), et à 11,5% aux déplacements professionnels. Rapportée à l'effectif, la baisse est de 16,6% par rapport à 2020, année qui avait déjà enregistré une baisse de 20% par rapport à 2019. En plus de la baisse conjoncturelle liée à l'épidémie de la Covid-19, trois leviers expliquent la réduction sur le long terme : l'efficacité énergétique des bâtiments, celle des équipements informatiques et l'optimisation des déplacements professionnels ;
- Parallèlement, **le Groupe recourt progressivement à une électricité bas-carbone**, dans tous les pays où cela est possible. En 2021, la part d'électricité renouvelable a représenté 37 % des achats totaux d'électricité. Elle provient soit d'achat de certificats d'électricité renouvelable, soit de la consommation directe d'énergie renouvelable produite par les bâtiments du Groupe. Cet engagement se renforce avec la mise en place de contrats d'achat d'électricité de source exclusivement renouvelable (PPA) ;
- En complément de ces actions, **BNP Paribas compense chaque année les émissions de gaz à effet de serre résiduelles** émises l'année précédente pour l'ensemble du Groupe. En prenant en compte les achats additionnels d'électricité bas-carbone, ces émissions s'élevaient à 214 kteqCO_2e en 2020.

Grâce à l'ensemble de ces actions, permettant de réduire ses consommations d'énergie, de décarboner l'énergie consommée et de compenser ses émissions résiduelles, BNP Paribas est, depuis 2017, neutre en carbone sur son périmètre opérationnel.

BNP PARIBAS SOUTIENT LA MOBILITÉ DURABLE DE SES COLLABORATEURS

Afin de promouvoir la mobilité durable de ses employés, **BNP Paribas a continué à déployer les équipements de rechargement des véhicules électriques sur ses sites et à verdir ses flottes de véhicules de service**. Fin 2021, la part des véhicules 100% électriques ou hybrides représente 16,8 % de la flotte interne du Groupe, en augmentation significative de 92 % par rapport à 2020. En complément, des offres collaborateurs ont été construites pour les encourager à effectuer une transition vers la mobilité durable (remises à l'achat/au *leasing*, financement, prime spécifique). En France, BNP Paribas SA a décidé la mise en place d'une expérimentation en 2022 d'un « forfait mobilité durable » destiné à encourager le déplacement à vélo des collaborateurs pour leurs trajets domicile-travail.

BNP PARIBAS SENSIBILISE ET FORME SES COLLABORATEURS AUX ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

BNP Paribas est convaincu que la sensibilisation et la formation des collaborateurs, à titre personnel et dans leur métier, sont capitales pour une bonne intégration des risques et des opportunités liés au climat au sein de tous les métiers du Groupe. C'est pourquoi **BNP Paribas multiplie depuis plusieurs années les sessions de formation et de sensibilisation sur les enjeux climatiques**, adaptées à différents publics, pour l'ensemble de ses collaborateurs :

- Avec le CISL (*Cambridge Institute for Sustainability Leadership*) de l'université de Cambridge en Angleterre, le Groupe a lancé un programme de formation *Sustainability leaders*, intégrant un axe fort dédié aux enjeux climatiques, décliné sous plusieurs formes. Près de 3 800 collaborateurs du Groupe ont suivi cette formation à fin 2021, auxquels se rajoutent près de 1 200 autres dont la formation est en cours ;
- Le programme de formation *WeEngage*, une mini-série dédiée à la finance durable et aux enjeux environnementaux actuels dont le changement climatique, a été lancé en 2020. Ce programme, accessible en 5 langues aux 190 000 collaborateurs du groupe, permet de développer l'aptitude à accompagner les clients vers une économie bas-carbone et une plus grande justice sociale. Le 6ème module, dédié à l'atteinte de la neutralité carbone, a été diffusé en 2021 ;
- Un programme spécifique au métier assurant la couverture des institutions financières (FIC), composé de 62 sessions portant sur 35 thèmes, a également permis de former près de 6 000 collaborateurs à fin 2021 ;
- La Fresque du Climat, un jeu de prise de conscience des enjeux climatiques sous forme d'ateliers d'intelligence collective, a vu son déploiement se poursuivre au sein de diverses entités du Groupe. Bien que freinée en 2020 et 2021 par la crise sanitaire, cette sensibilisation a déjà démarré dans douze pays et été suivie par 1 500 collaborateurs.

Par ailleurs, BNP Paribas a fortement enrichi son offre de formation ESG en 2021. Elle couvre désormais un vaste panorama allant de la sensibilisation généraliste aux grands enjeux ESG, dont celui de la transition énergétique, à des formations expertes portant sur les dispositifs de gestion des risques ESG et sur l'offre de produits et services de finance durable. **En 2021, plus de 70 000 formations au développement durable ont été réalisées par plus de 40 000 collaborateurs, dont près de 45 000 ayant trait à la lutte contre le changement climatique**.

23 | émissions directes, et émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels

2.2.6. BNP PARIBAS PARTICIPE AU DEBAT PUBLIC ET SOUTIENT LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

L'ambition du Groupe face aux défis du changement climatique se traduit également par une participation active au débat public et à un soutien à la diffusion des connaissances :

- **prise de positions publiques et engagement dans des initiatives collectives ;**
- **soutien à la recherche scientifique sur le changement climatique ;**
- **information de ses clients sur les enjeux énergie-climat.**

BNP PARIBAS PREND DES POSITIONS PUBLIQUES ET S'ENGAGE DANS DES INITIATIVES COLLECTIVES

BNP Paribas est convaincu qu'il est plus efficace de traiter les enjeux climatiques, complexes et globaux, de façon collective. Dans cette optique, le Groupe est membre de plusieurs coalitions œuvrant à la lutte contre le changement climatique, parmi lesquelles on peut citer :

- La *Breakthrough Energy Coalition*, lancée lors de la COP21 par Bill Gates pour soutenir l'innovation en faveur du développement des énergies propres ;
- Les travaux du *Women's Forum* sur les femmes et le changement climatique, avec notamment une implication forte sur l'étude publiée en mars 2021 « Les femmes menant la relance verte ».

BNP Paribas est également membre de plusieurs groupes de réflexion sur les sujets de RSE, dont plusieurs portent une attention spéciale aux enjeux climatiques :

- L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), dont Laurence Pessez, la Directrice de la RSE de BNP Paribas est Vice-Présidente et membre du Conseil d'administration ;
- Le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD), une organisation mondiale de plus de 200 entreprises de premier plan travaillant ensemble pour accélérer la transition vers un monde durable. BNP Paribas s'implique notamment dans le groupe de travail dédié aux politiques climatiques ;
- L'association Entreprises pour l'Environnement (EpE), dont Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur-Directeur Général de BNP Paribas, est devenu en 2019 président pour une durée de trois ans. Dans ce rôle, il a contribué à promouvoir, lors de prises de position publiques, les actions et rapports d'EpE, dont l'étude « ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone » ;
- L'*Hydrogen Council*, qui réunit plus de 130 entreprises mondiales majeures des secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie. BNP Paribas a officiellement rejoint cet organisme début 2020 et y est représenté par un membre du Comité Exécutif ;
- *H2Global*, une initiative dotée de plus de 900 M€ par le gouvernement allemand destinée à soutenir le déploiement de l'hydrogène par un mécanisme garantissant des volumes d'achats aux producteurs et des prix maximaux aux utilisateurs d'hydrogène bas-carbone ;
- La *Financial Services Task Force* (FSTF) de la *Sustainable Markets Initiative* (SMI), lancée en 2020 à l'initiative du Prince Charles. Réunissant plusieurs des plus grandes banques du monde, ce groupe de travail s'est engagé à accélérer les efforts au sein du secteur des services financiers pour progresser vers une économie « nette zéro carbone ». La FSTF a notamment rédigé un guide méthodologique pour la mise en place des stratégies Net Zero des banques.

Enfin, BNP Paribas participe activement :

- Aux travaux de la Commission européenne sur la finance durable. En 2021, BNP Paribas est notamment représenté au sein du groupe de travail sur les données et l'implémentation de la Plateforme sur la Finance Durable de l'Union européenne, en charge notamment des travaux relatifs à la taxonomie européenne ;
- A la Commission Climat de la Fédération Bancaire Française (FBF), avec pour objectif de soutenir et d'accélérer les stratégies Climat des banques françaises ;
- A la *Climate Action 100+ Initiative* dans le cadre de laquelle BNP Paribas Asset Management, rejoint par BNP Paribas Cardif en 2021, mène depuis 2017 un dialogue avec des entreprises en Europe ;
- Au programme *OS-Climate (Open Source Breakthrough for Climate Smart Investing*) de la Fondation Linux que BNP Paribas a rejoint en mars 2021 en tant que membre fondateur. Cette plateforme propose une solution fondée sur l'intelligence artificielle pour permettre aux investissements financiers de s'aligner sur les objectifs climatiques, via un accès open source à des données et à des simulations de haute qualité sur les risques et les opportunités liés au climat.

BNP PARIBAS SOUTIENT LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Fondation BNP Paribas contribue à des programmes de recherche scientifique dans les domaines du changement climatique et de la biodiversité. Deux programmes de mécénat en bénéficient plus particulièrement :

- *Climate & Biodiversity Initiative*, programme international de mécénat lancé en 2010 qui a permis de soutenir 27 projets de recherche et plus de 400 chercheuses et chercheurs à hauteur de 18 millions d'euros. En 2021, la Fondation BNP Paribas a poursuivi le suivi et la valorisation des neuf projets lauréats sélectionnés dans le cadre du 4ème appel à projets lancé en 2019 ; un nouvel appel à projets est en cours en 2022 ;
- *One Planet Fellowship*, un programme de mécénat dont l'ambition est de créer une communauté intergénérationnelle de chercheuses et de chercheurs africains et européens travaillant sur l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole en Afrique.

De plus, en 2021, le premier bilan du partenariat avec la Fondation Tara Océan, signé en 2020, a été dressé : 1,65 million d'euros ont été reversés au projet fin 2021 (cumul 2020 et 2021) par BNP Paribas Banque Privée (France), dans l'objectif de construire la Station Polaire Internationale Tara, qui mènera des expéditions dérivantes à partir de 2023 pour étudier et mettre en évidence les effets du changement climatique en Arctique.

BNP PARIBAS INFORME SES CLIENTS SUR LES ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

BNP Paribas organise fréquemment des réunions ciblées avec ses clients sur le thème de la transition énergétique et écologique. En 2021, ces échanges ont particulièrement porté sur les défis et les opportunités liés à la recherche de la neutralité carbone collective. En octobre 2021, BNP Paribas a réalisé une édition en ligne du *Sustainable Future Forum* (SFF), réunissant plus de 100 intervenants et suivie dans le monde entier par 2 200 participants.

BNP Paribas agit également envers ses clients particuliers. La Banque Commerciale en France a développé l'application Mon Empreinte Carbone avec la startup française Greenly sur les applications mobile MaBanque BNPP et Hello bank! pour permettre aux clients d'estimer l'empreinte carbone de leurs dépenses du quotidien. Chez Findomestic en Italie, une application liée à la carte de crédit a été mise en place, en partenariat avec le Suédois Doconomy. En Pologne, BNP Paribas Bank Polska propose un outil de gestion des dépenses multi-banques, *GreenUp*, qui aide ses clients à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et les sensibilise à l'usage de l'eau lié aux produits achetés.

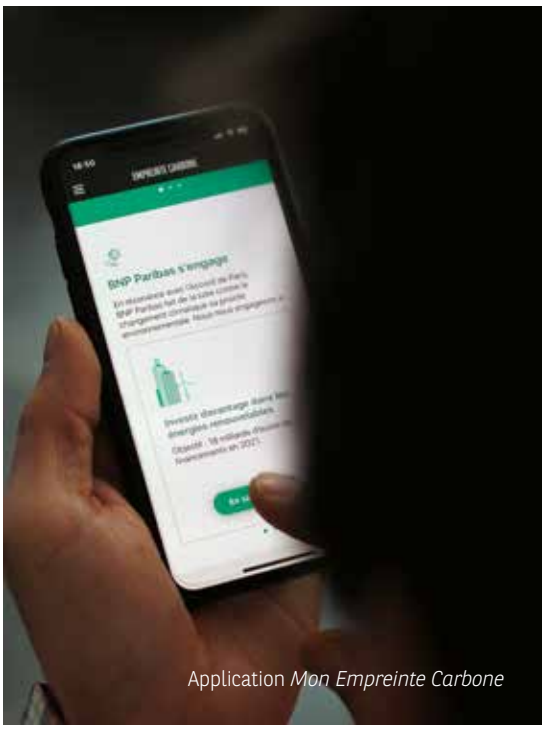

Application *Mon Empreinte Carbone*

2.3

RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE À DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES

Les conséquences des dérèglements climatiques sur les activités humaines sont importantes et concernent toutes les économies, secteurs d'activités et géographies, à court, moyen et long terme. Elles sont également fortement incertaines, comme le montre la grande variété des scénarios proposés pour décrire les trajectoires possibles sur les décennies à venir, tant du point de vue du développement socio-économique que des paramètres physiques descriptifs du changement climatique.

La réponse de BNP Paribas à ces défis et incertitudes s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, évoluant notamment avec les changements de contexte économique global, les avancées scientifiques et méthodologiques et les ajustements organisationnels du Groupe. BNP Paribas construit et renforce continûment la résilience de sa stratégie et de ses activités en les adaptant à ce contexte évolutif.

Le fondement de la résilience de BNP Paribas est son modèle diversifié et intégré. La diversité de ses métiers, des secteurs d'activité dans lequel le Groupe opère et de ses géographies d'implantation est un atout face aux risques de toutes sortes, qu'ils soient des risques de transition ou des risques physiques.

BNP Paribas prend en compte les risques et opportunités liés au changement climatique à tous les niveaux de son activité et de sa gestion des risques, comme détaillé tout au long de ce rapport. Plusieurs éléments peuvent être mis en avant comme contribuant significativement à la résilience du Groupe face aux risques liés au climat :

- **l'intégration de la transition vers la neutralité carbone au cœur du plan stratégique 2022-2025 du Groupe et l'engagement d'aligner ses activités avec une trajectoire de neutralité carbone en 2050**. Formalisée par l'adhésion à la *Net Zero Banking Alliance* au niveau du Groupe, à la *Net Zero Asset Owner Alliance* pour BNP Paribas Cardif et à la *Net Zero Asset Manager Initiative* pour BNP Paribas Asset Management, cette démarche contribue à réduire l'exposition du Groupe aux acteurs économiques les plus émetteurs de gaz à effet de serre, et ainsi son exposition aux risques de transition, notamment ceux liés à des changements de politiques publiques visant à réduire les émissions ;
- **le renforcement des capacités du Groupe à évaluer les risques liés au climat et à les prendre en compte dans ses décisions**. Décrits au chapitre 3, ces dispositifs contribuent à mieux connaître puis à réduire les risques physiques comme les risques de transition ;
- **le renforcement des équipes dédiées à l'accompagnement des clients dans la transition** (e.g. *Low Carbon Transition Group*) doit permettre au Groupe de mieux saisir les opportunités liées à la transition bas-carbone.

L'évaluation de la résilience effective du Groupe aux conséquences du changement climatique est un exercice complexe, du fait notamment de la grande variété des scénarios climatiques possibles. Au sein du Groupe, ils sont essentiellement utilisés dans deux processus distincts : l'alignement des activités sur les trajectoires de neutralité carbone dans le cadre des alliances Net Zero, et la réalisation de tests de résistance climatiques, ou *stress tests* climatiques, demandés notamment par les superviseurs bancaires. BNP Paribas s'appuie systématiquement sur des scénarios de référence, publiés par des instances internationales reconnues, dont les principaux sont présentés dans le Tableau 4.

Tableau 4 | Principaux scénarios de référence utilisés par BNP Paribas pour les enjeux liés au changement climatique

ORGANISATION	PRINCIPAUX SCÉNARIOS UTILISÉS PAR BNP PARIBAS		HORIZON DE TEMPS	RÉCHAUFFEMENT ASSOCIÉ (2100)	PRINCIPALES UTILISATIONS AU SEIN DE BNP PARIBAS
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE (AIE)	*NETZERO* 2050 (NZE)		2050	1,5°C	- Alignement du portefeuille de crédits (Production d'électricité, Pétrole et Gaz, Automobile, notamment)
	SUSTAINABLE DEVELOPMENT SCENARIO (SDS)		2050	inférieur à 2°C	
	BEYOND 2°C SCENARIO (B2DS)		2050	inférieur à 2°C	
NETWORK FOR GREENING THE FINANCIAL SYSTEM (NGFS)	*DISORDERLY*	*Divergent* Net Zero	2050	1,5°C	- Analyses de scénarios climatiques / *Stress-tests* climatiques
		Delayed transition	2050	1,8°C	
	ORDERLY	*NetZero 2050*	2050	1,5°C	
		Below 2°C	2050	inférieur à 2°C	
	HOT HOUSE WORLD	*Nationally Determined Contributions (NDC's)*	2050	~2,5°C	
		Current Policies	2050	3°C+	
ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)	*GHG STUDY SCENARIO RCP 2.6 SSP2*		2100	2°C	- Alignement du portefeuille de crédits (Transport maritime, dans le cadre des Principes de Poseïdon)
GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION DU CLIMAT (GIEC)	SSP1-2.6		2100	1,8°C	- Indirectement, via les scénarios développés par les organisations listées ci-dessus - Risques physiques
	SSP2-4.5		2100	2,7°C	
	SSP5-8.5		2100	4,4°C	

La diversité des scénarios utilisés permet de couvrir plus précisément certains secteurs (e.g. le *shipping* avec l'OMI, le secteur énergétique avec l'AIE…) et d'aborder plusieurs cas de figure en termes de réchauffement global et de vitesse d'adaptation de l'économie mondiale. Cette diversité permet d'analyser la résilience du Groupe à une variété de situations.

Alignement du portefeuille

Dans cette démarche, l'objectif est en premier lieu d'aligner les émissions induites par le financement des secteurs particulièrement émissifs de son portefeuille de crédits – en commençant par la production d'électricité, le pétrole et le gaz, et l'automobile – sur les trajectoires requises pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les résultats de cette démarche, présentés en section 4.1, sont encourageants : par exemple, les analyses du portefeuille de BNP Paribas sur le secteur de la production d'électricité ont montré que, grâce à son engagement de longue date en faveur des énergies renouvelables et des restrictions sur le charbon, les émissions moyennes du mix électrique financé par le Groupe, en CO_2/kWh, étaient, fin 2021, proche de la moitié de la moyenne mondiale (d'après le *World Energy Outlook* de l'AIE) et parmi les plus faibles du secteur bancaire.

Evaluation d'impacts financiers

Les impacts financiers potentiels pour la Banque et ses clients de différents futurs climatiques possibles sont estimés au travers des impacts de différents scénarios sur l'activité économique, les revenus, coûts, montants d'investissements et taux d'endettement au sein des différents secteurs d'activité, ainsi que d'événements de risques physiques.

Les exercices fondés sur les scénarios se sont multipliés et diversifiés en fonction des hypothèses sur lesquelles ils sont basés (certains scénarios présentent un risque physique plus marqué, d'autres optent pour un profil de risque de transition immédiat et très prononcé, d'autres encore modèrent le risque physique et le risque de transition) et en fonction des objectifs qu'ils poursuivent.

En 2020 et 2021, BNP Paribas a participé à l'exercice pilote mené par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), qui a appliqué des « chocs », provenant de différents scénarios de risques climatiques du NGFS (voir **Figure 8**, p 39) aux paramètres de risque. L'objectif était d'estimer l'impact possible de la transition et du risque physique sur les bilans des banques ainsi qu'en termes de perte attendue. Début 2022, BNP Paribas participe à un exercice européen supervisé par la BCE (voir également (**section 3.1.2**).

L'ensemble des exercices réalisés montrent à ce stade des impacts relativement limités sur les portefeuilles du Groupe notamment du fait de son *business model* diversifié.

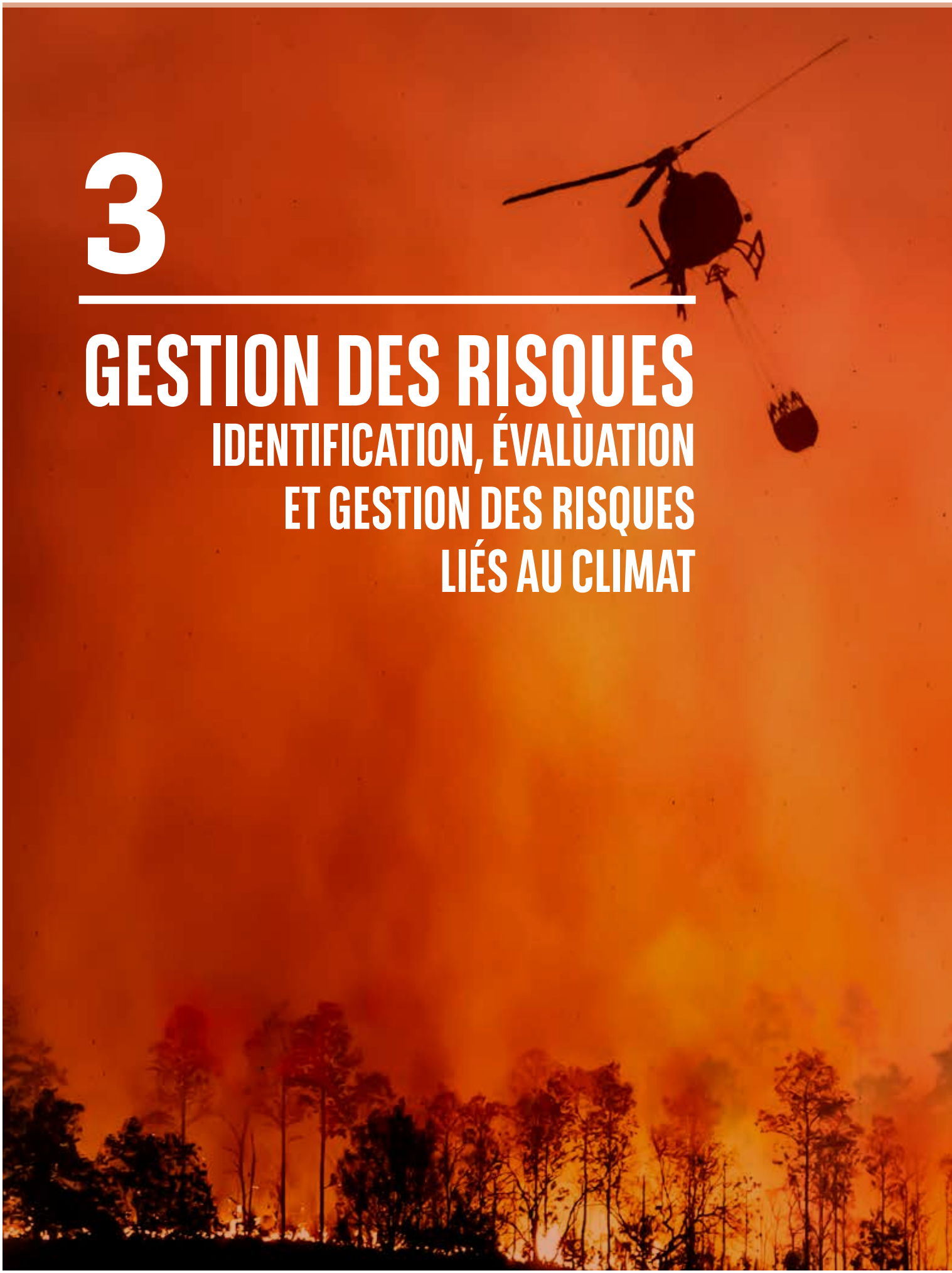

3

GESTION DES RISQUES

IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

La gestion des risques liés au changement climatique et à la transition énergétique est intégrée à la gestion des risques de BNP Paribas. Le dispositif est progressivement renforcé pour prendre en compte les avancées dans les données et méthodologies d'analyse des facteurs de risques climatiques ainsi que dans la compréhension des mécanismes de transmission des effets potentiels aux risques traditionnels comme le risque de crédit. L'articulation des différentes composantes de ce dispositif s'améliore progressivement.

3.1

PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

La manière dont les processus d'identification et d'analyse des risques de BNP Paribas prennent en compte les risques associés au dérèglement climatique s'améliore d'année en année. En 2021, l'accent a été mis sur le renforcement du dispositif d'identification des risques du Groupe, Risk ID, et des travaux d'anticipation qui le soutiennent. Les résultats de ces analyses et un scénario climatique ont été pris en compte dans le dispositif interne d'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe.

3.1.1. LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SONT INCLUS DANS LE PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES DE BNP PARIBAS

Les trois risques liés au changement climatique (risques physiques, de transition et de responsabilité présentés en 2.1) sont analysés dans le cadre du processus d'identification des risques du Groupe sous forme de facteurs de risques :

- **Plusieurs facteurs de risques environnementaux sont utilisés pour intégrer les aspects climatiques au processus d'identification des risques ;**
- **Les facteurs de risques liés au climat se traduisent par des risques stratégiques et commerciaux, des risques de crédit, et dans une moindre mesure des risques opérationnels et de réputation ;**
- **Les risques liés au climat sont intégrés aux travaux d'anticipation des risques.**

PLUSIEURS FACTEURS DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX SONT UTILISÉS POUR INTÉGRER LES ASPECTS CLIMATIQUES AU PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Les conséquences du changement climatique sont intégrées en tant que facteurs de risques au processus dédié à l'identification et l'évaluation des risques au sein de BNP Paribas, *Risk ID*. Couvrant l'ensemble du Groupe et constamment mis à jour, l'inventaire des risques, produit de *Risk ID*, est constitué d'un ensemble de scénarios unitaires « sévères mais plausibles » (appelés « événements de risque ») qui pourraient affecter le Groupe et ses entités, compte tenu de leur modèle d'affaires, de leurs activités, de leurs opérations et de leurs environnements. Chaque événement de risque est caractérisé par un ou plusieurs facteurs de risques susceptibles de le causer, de le favoriser ou de l'aggraver, et par une évaluation de sa matérialité, fonction de sa probabilité d'occurence et sa sévérité (Figure 5). Il est ensuite possible d'apprécier l'importance relative des facteurs de risque, dont ceux liés aux changement climatique, dans l'inventaire des risques de BNP Paribas.

Figure 5 | Les trois éléments clés pour l'identification des risques

Les référentiels utilisés dans le cadre de *Risk ID*, appelés taxonomies, sont très détaillés : 102 types de risques (stratégiques, de crédit, de marché, etc.) sont potentiellement affectés par une liste de 109 facteurs de risques (macroéconomiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, etc.). Ces types et facteurs de risques sont regroupés à des niveaux plus agrégés (sur trois niveaux au total) et ces référentiels évoluent en fonction des changements méthodologiques, de l'émergence de nouveaux types et facteurs de risques, ou de nouvelles exigences réglementaires.

En cohérence avec les recommandations de l'ABE[24] et de la BCE[25], **le processus *Risk ID* a été renforcé en 2021** afin de mieux évaluer la manière dont les facteurs de risques liés au changement climatique pourraient se traduire par une augmentation des événements de risque ayant des impacts significatifs pour le Groupe, financiers ou non financiers. Dans *Risk ID*, les facteurs de risques liés au changement climatique figurent parmi les facteurs de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils sont présentés dans le Tableau 5.

9 des 13 facteurs de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance identifiés sont, totalement ou partiellement, liés au changement climatique. Ces facteurs de risques peuvent être choisis par les contributeurs de *Risk ID* comme étant susceptibles d'affecter les risques financiers ou non-financiers de BNP Paribas (risque commercial, risque de crédit, risque stratégique, risque opérationnel, etc.), via des événements de risque.

Tableau 5 | Facteurs de risques climatiques au sein de l'analyse plus générale des facteurs de risques ESG

NIVEAU 1 TYPE DE FACTEUR DE RISQUES	NIVEAU 2 TYPE DE FACTEUR DE RISQUES	NIVEAU 3 TYPE DE FACTEUR DE RISQUES	LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
FACTEURS DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	FACTEURS DE RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Impact physique aigu du changement climatique	Oui
		Impact physique chronique du changement climatique	Oui
	FACTEURS DE RISQUES DE TRANSITION LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Transition vers une économie à faible intensité carbone pour atténuer le changement climatique – changements politiques	Oui
		Transition vers une économie à faible intensité carbone pour atténuer le changement climatique – changements technologiques	Oui
		Transition vers une économie à faible intensité carbone pour atténuer le changement climatique – changements comportementaux	Oui
	AUTRES FACTEURS DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	Perte de biodiversité, dégradation des sols et autres facteurs de risques liés à la nature	Partiellement
		Pollution et autres facteurs de risques environnementaux	Partiellement
	FACTEURS DE RISQUES SOCIAUX	Droits Humains (communautés locales et consommateurs)	Non[26]
		Droits Humains (main d'œuvre)	Non[26]
		Autres facteurs de risques sociaux	Non[26]
	FACTEURS DE RISQUES LIÉS À LA GOUVERNANCE	Facteurs de risques de gouvernance liés à une gestion inadéquate des risques E&S	Partiellement
		Non-respect des cadres ou des codes de gouvernance d'entreprise	Non
	CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ESG	Conséquences de la responsabilité liée à l'ESG	Partiellement

LES FACTEURS DE RISQUES LIÉS AU CLIMAT SE TRADUISENT EN DES RISQUES STRATÉGIQUES ET COMMERCIAUX, DES RISQUES DE CRÉDIT, ET, DANS UNE MOINDRE MESURE, DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les liens possibles entre les facteurs de risques liés au changement climatique et la matérialisation des types de risques traditionnels sont variés, comme présenté Figure 6 :

Figure 6 | Transmission entre les facteurs de risques climatiques et les risques classiques de la banque

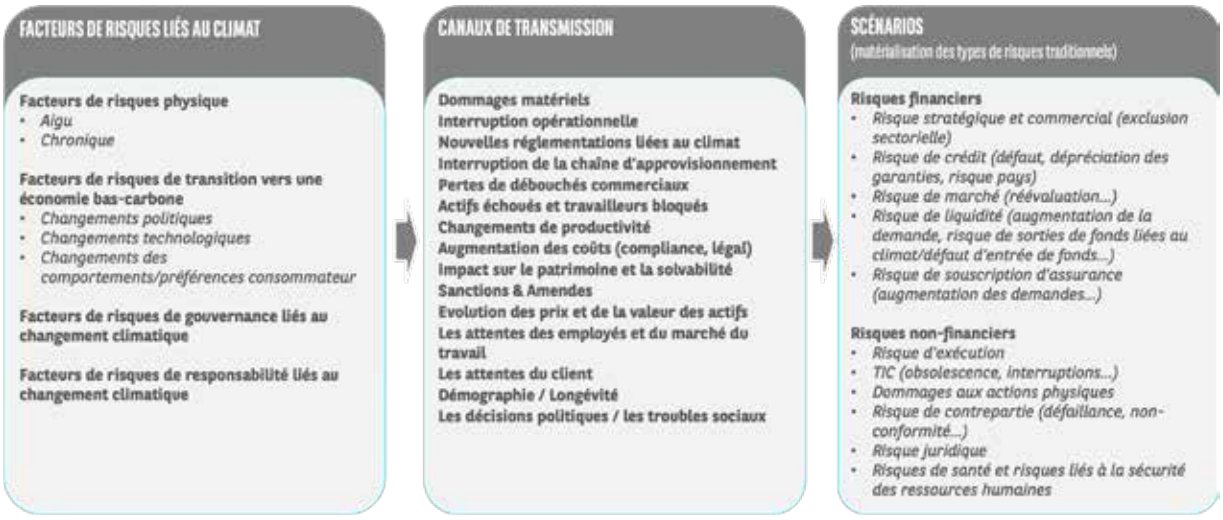

24 | Rapport de l'Autorité Bancaire Européenne sur la « gestion et la surveillance des risques ESG par les institutions de crédit et les entreprises d'investissement » (ABE/REP/2021/18)
25 | « Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement » de la Banque Centrale Européenne (Nov. 2020)
26 | Les liens, plus indirects, entre changement climatique et impacts sociaux (tensions sociales, migrations, marché de l'emploi par exemple), ne sont pas à ce jour explicitement couverts par *Risk ID*

Le diagramme de Sankey ci-dessous est issu de l'exercice Risk ID 2021. Il représente la relation de matérialité entre les 9 facteurs de risques totalement ou partiellement liés au changement climatique et les types de risque qu'ils affectent. Plus le lien entre un facteur de risque et un type de risque est épais, plus la relation de matérialité est importante.

Figure 7 | Matérialité des facteurs climatiques sur les risques

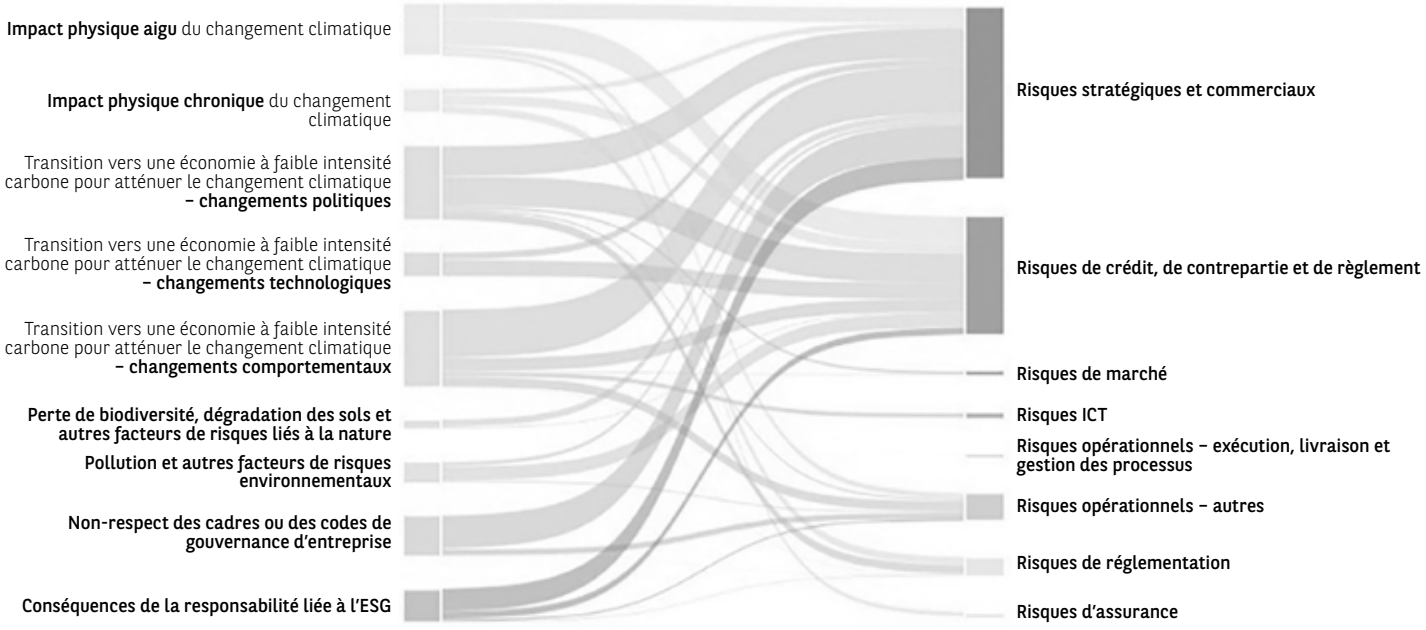

Ainsi, **les types de risques les plus affectés par les facteurs de risques liés au changement climatique sont les risques stratégiques et commerciaux et les risques de crédit et dans une moindre mesure les risques opérationnels**. L'analyse des événements de risque qui, dans l'inventaire des risques 2021, sont causés, favorisés ou aggravés par des facteurs de risque liés au changement climatique a permis d'établir les manières dont les facteurs de risque physique et de transition pourraient affecter la Banque (Tableaux 1 et 2 de la section 2.1.1).

Sur un horizon temporel de trois ans, qui est celui de la planification financière de la Banque, les facteurs de risques liés au changement climatique n'apparaissent pas comme prédominants ; ils ne sont toutefois pas négligeables et représentent même, pour certains types de risque, des facteurs explicatifs significatifs.

LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SONT INTÉGRÉS AUX TRAVAUX D'ANTICIPATION DES RISQUES La question de l'horizon de temps à considérer dans les travaux d'identification des risques est complexe et importante. L'horizon temporel de trois ans principalement considéré dans *Risk ID*, déterminé en cohérence avec l'horizon de planification financière de la banque, peut se révéler inadapté pour appréhender les changements de moyen et long terme associés aux dérèglements climatiques. Les contributeurs au processus *Risk ID* sont toutefois invités à identifier des événements de risque relativement improbables à court terme mais dont l'impact ira croissant et qui, à ce titre, représentent un préoccupation importante et doivent figurer dans l'inventaire des risques du Groupe.

Pour les aider dans cet exercice de prospective, un panorama global des grands facteurs de risques pour le secteur bancaire à court, moyen et long terme est établi par BNP Paribas à destination des contributeurs de *Risk ID*. Validé par le Comité d'Anticipation de la fonction RISK, ce panorama identifie les évolutions, tendances et menaces économiques, technologiques, commerciales, sociopolitiques et environnementales, ainsi que les interdépendances croissantes entre elles, susceptibles d'exacerber les risques.

L'édition 2021 de ce panorama comptait 31 grands facteurs de risques, dont cinq directement ou indirectement liés au changement climatique. Ils sont indiqués dans le tableau suivant :

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX	SÉVÉRITÉ	TEMPS D'IMPACT	TENDANCE FUTURE	STRUCTUREL OU CYCLIQUE	ATTEINTE SYSTÉMIQUE
CHANGEMENT CLIMATIQUE/ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	**TRÈS ÉLEVÉE À EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE**	Court / Moyen / Long terme	⬆	Structurel	Oui
ENVIRONNEMENT ET SANTÉ	**ÉLEVÉE À TRÈS ÉLEVÉE**	Court / Moyen / Long terme	⬆	Structurel	Oui
BANQUES ET RISQUES ESG	**ÉLEVÉE À TRÈS ÉLEVÉE**	Court / Moyen / Long terme	⬆	Structurel	Non
AUGMENTATION DES INÉGALITÉS ET FRAGMENTATION SOCIÉTALE	**ÉLEVÉE**	Court / Moyen / Long terme	⬆	Structurel	Non
ATTENTES ET ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS	**ÉLEVÉE**	Court Terme	⬆	Structurel	Non

Les principaux constats de ce panorama en lien avec le climat et l'environnement sont les suivants :

- Les banques font face à des risques climatiques sans précédent, qui requièrent des innovations en termes de modélisation, en particulier pour les risques physiques ;
- Les collatéraux physiques pourraient être affectés par les changements climatiques et les couvertures d'assurance pourraient s'avérer insuffisantes ;
- Les expositions aux entreprises fortement émettrices représentent 14% des bilans du secteur bancaire de la zone euro avec une concentration sur les secteurs manufacturiers, de l'électricité, du transport et de la construction ;
- L'analyse des scénarios de long-terme suggère des pertes de crédit et de marché causées par une transition tardive ou insuffisante ;
- Les risques de réputation en cas de non-respect des obligations ou engagements ESG (par la banque elle-même ou ses clients) pourraient avoir pour conséquences des amendes, des pertes d'opportunités et un impact négatif sur les revenus.

Les contributeurs de *Risk ID* peuvent également s'appuyer sur les analyses d'anticipation réalisées par l'équipe des Études Industrielles et Sectorielles (EIS). Ces études s'intéressent aux principales tendances et à leurs impacts sectoriels, afin d'évaluer l'évolution des risques et opportunités pour les entreprises clientes à un horizon de cinq à dix ans.

Ces travaux d'anticipation couvrent les risques environnementaux, comme les risques liés au climat et la transition énergétique, ainsi que les risques associés comme ceux liés à la pénurie d'eau. Ainsi, les dernières études d'anticipation ont notamment traité des thèmes suivants : Sensibilité des industries à la transition énergétique (2019), Impacts de la pénurie d'eau sur les industries (2020), Transition vers des industries neutres en carbone (2021).

Cette dernière étude, basée notamment sur le scénario SDS de l'Agence internationale de l'énergie, évalue la sensibilité à la décarbonation d'une quinzaine de secteurs très émetteurs selon deux dimensions : leur maturité technologique, et la pression au changement (régulation, impact du prix du carbone, pressions des clients et des parties prenantes...). Pour chaque secteur, elle détaille la pertinence des principales technologies connues permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec une analyse de leurs points forts et faibles à moyen-long terme (électrification, renouvelable, bioénergie, hydrogène / fuels synthétiques, capture du carbone, efficacité énergétique...).

Outre leur utilisation pour *Risk ID*, ces analyses sont largement utilisées dans la banque, notamment pour effectuer des analyses individuelles d'entreprises clientes de la Banque ou dans le cadre de la définition des stratégies sectorielles relatives à la transition énergétique.

3.1.2. BNP PARIBAS INTÈGRE LES RISQUES CLIMATIQUES AUX DISPOSITIFS D'ANALYSE PAR SCÉNARIOS DANS LE CADRE DES STRESS TESTS CLIMATIQUES

L'analyse par scénarios, centrale dans le dispositif d'appréhension des risques de BNP Paribas, prend en compte les risques liés au climat :

- **BNP Paribas participe aux exercices de simulation des risques climatiques des superviseurs bancaires et autorités de régulation et contribue aux réflexions méthodologiques du secteur financier ;**
- **Les aspects climatiques sont intégrés aux scénarios utilisés pour évaluer la robustesse de l'activité de la banque à différents chocs ;**
- **BNP Paribas prend en compte les risques provoqués par le climat dans l'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe (ICAAP).**

BNP PARIBAS PARTICIPE AUX EXERCICES DE SIMULATION DES RISQUES CLIMATIQUES DES SUPERVISEURS ET AUTORITÉS DE RÉGULATION ET CONTRIBUE AUX RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES DU SECTEUR FINANCIER

BNP Paribas participe aux exercices de simulation de risques climatiques organisés par les superviseurs et régulateurs tels que l'ACPR et la Banque de France en 2020 et la BCE en 2022.

Le test de résistance au risque climatique lancé par la BCE en janvier 2022, destiné à évaluer dans quelle mesure les banques sont préparées à faire face aux chocs financiers et économiques découlant du risque climatique, se compose de trois modules distincts[27] : (i) un questionnaire sur les performances des banques en matière de test de résistance climatique, (ii) une analyse comparative entre pairs pour évaluer la soutenabilité des modèles d'entreprise des banques et leur exposition aux entreprises à fortes émissions, et (iii) un test de résistance bottom-up.

Ce test utilise des scénarios macro-financiers fondés sur les scénarios préparés par le NGFS. Ceux-ci reflètent les futures politiques climatiques possibles et évaluent à la fois les risques physiques, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations, et les risques à court et à long terme découlant de la transition vers une économie plus verte. Ces travaux vont être affinés et renforcés – notamment sur la prise en compte des risques physiques. BNP Paribas bénéficie à cet égard du support d'une chaire académique dédiée aux stress tests climatiques, en partenariat avec l'Ecole Polytechnique.

En complément de la participation aux exercices des autorités de régulation, BNP Paribas contribue depuis 2019 aux travaux du CFRF (*Climate Financial Risk Forum*), lancés par la PRA (*Prudential Regulation Authority*) et la FCA (*Financial Conduct Authority*). Le CFRF rassemble des acteurs clés du secteur financier. Après un premier guide publié en juin 2020, à l'attention des petites institutions, le CFRF a rédigé un second guide « pratique » sur l'utilisation des scénarios réglementaires, publié juste avant le sommet de Glasgow COP26 fin 2021.

Enfin, en tant que membre des instances professionnelles bancaires, nationales, européennes et internationales, BNP Paribas participe activement aux travaux de l'industrie visant à promouvoir une plus grande convergence des méthodologies d'analyse des risques liés aux facteurs climatiques.

LES ASPECTS CLIMATIQUES SONT INTÉGRÉS AUX SCÉNARIOS UTILISÉS POUR ÉVALUER LA ROBUSTESSE DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE À DIFFÉRENTS CHOCS

La participation à ces exercices réglementaires et réflexions méthodologiques, les travaux d'identification et d'évaluation des risques menés par *Risk ID* et les travaux du Comité d'Anticipation de la fonction Risques (RISK) ont permis d'alimenter la création d'un modèle d'analyse interne prenant en compte des scénarios climatiques.

Les éléments suivants de modélisation ont été développés dans le cadre de l'analyse de risque de crédit lié à la transition :

- Impacts macroéconomiques et déclinaisons sectorielles (revenus, coûts) de choc de type taxe carbone et hausse des prix énergétiques ;
- Projection des besoins d'investissement nécessaires à la transition ;
- Projection de revenus, coûts et de structure de bilan au niveau client (à partir de trajectoires sectorielles, d'états financiers du client au point de départ et de son niveau d'émissions carbone) ;
- Réévaluation dynamique du risque à partir d'états financiers projetés.

27 | https://www.bankingsupervision.europa.eu/press/pr/date/2022/html/ssm.pr220127~bd20df4d3a.en.html

L'analyse de scénarios climatiques repose principalement sur ceux publiés par les institutions officielles – l'AIE et le *Network for Greening the Financial System* (**Encadré 6**), dont la Banque Centrale Européenne est membre. Les deux institutions ont calculé des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, correspondant chacune à des scénarios de réchauffement climatique plus ou moins prononcés.

Encadré 6 | Les scénarios NGFS

Six scénarios, regroupés en trois catégories, sont utilisés dans le cadre du NGFS (**Figure 8**).

Figure 8 | Le cadre des scénarios NGFS (Source STFS / MR&S à partir de la documentation NGFS)

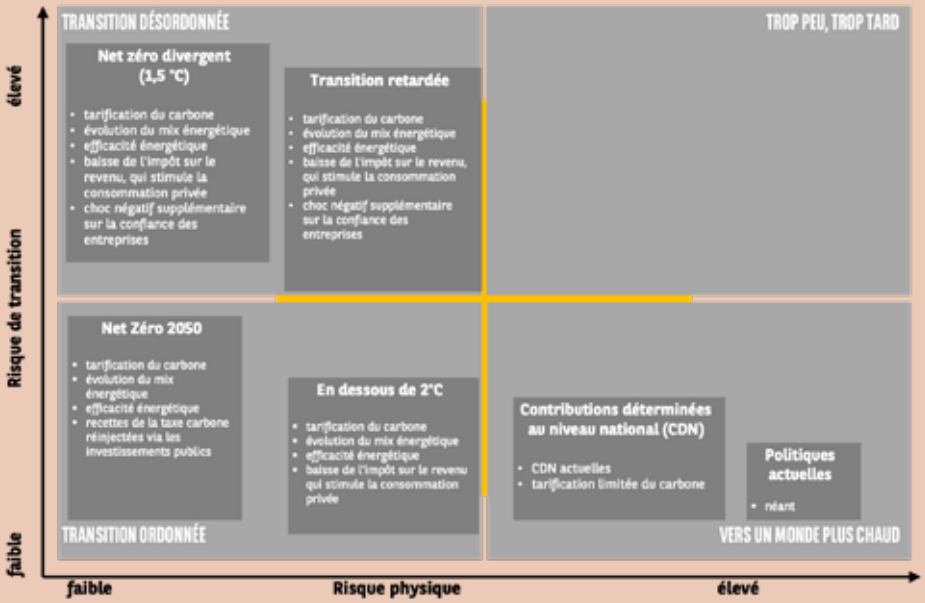

- Les scénarios *Vers un monde plus chaud* considèrent le risque de transition vers une économie bas carbone le plus faible mais à l'inverse le risque physique le plus élevé, lié à la multiplication des événements météorologiques extrêmes et aux conséquences irréversibles. Cette catégorie de scénarios comprend les « *Current Policies* » - c'est-à-dire les politiques climatiques qui étaient en place avant décembre 2020 – et les « *Nationally Determined Contributions* (NDC) ».
- Les scénarios *Transition ordonnée* sont les plus efficaces pour limiter le réchauffement climatique et de ce fait, les plus ambitieux. Le scénario « *Below 2°C* » repose sur une amplification progressive des politiques climatiques, jusqu'à un niveau d'exigence qui donne 67 % de chances de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Le scénario « *Net Zero emissions 2050* », qui permet d'atteindre la neutralité carbone en 2050, est associé à un réchauffement climatique de 1,5°C : les risques physiques sont réduits à leur minimum, mais les risques de transition seraient plus élevés.
- Parmi les scénarios *Transition désordonnée*, le scénario « *Delayed Transition* » suit la trajectoire du scénario « *Current Policies* » jusqu'en 2030, avant de s'orienter vers une économie plus verte et moins polluante ; le plafonnement du réchauffement planétaire à environ 1,8 °C nécessiterait des mesures plus strictes et plus sévères que celles du scénario « *Below 2°C* ». Le scénario « *Divergent Net Zero* » prévoit des émissions nettes de GES nulles en 2050, mais avec des coûts plus élevés en raison des politiques divergentes introduites dans les différents secteurs et d'une élimination plus rapide des combustibles fossiles.

Comme le décrit la **Figure 9**, ces différents scénarios alimentent le modèle interne de BNP Paribas. En particulier, les résultats des six scénarios NGFS sont les données entrantes du modèle économétrique « NiGEM » permettant le calcul des variables macro-économiques classiques (PIB, consommation, investissements, taux d'intérêt, etc.) d'un grand nombre de pays. Ces variables macroéconomiques peuvent ensuite être utilisées pour l'analyse interne des scénarios de risques liés au climat.

Cette analyse est une partie intégrante du dispositif de gestion des risques et de pilotage financier de la Banque et les risques climatiques y sont pleinement intégrés : **le dispositif interne d'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe (ICAAP) prend ainsi en compte les risques provoqués par le climat pour le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque de réputation**.

Figure 9 | Intégration des scénarios climat de référence dans la méthodologie BNP Paribas

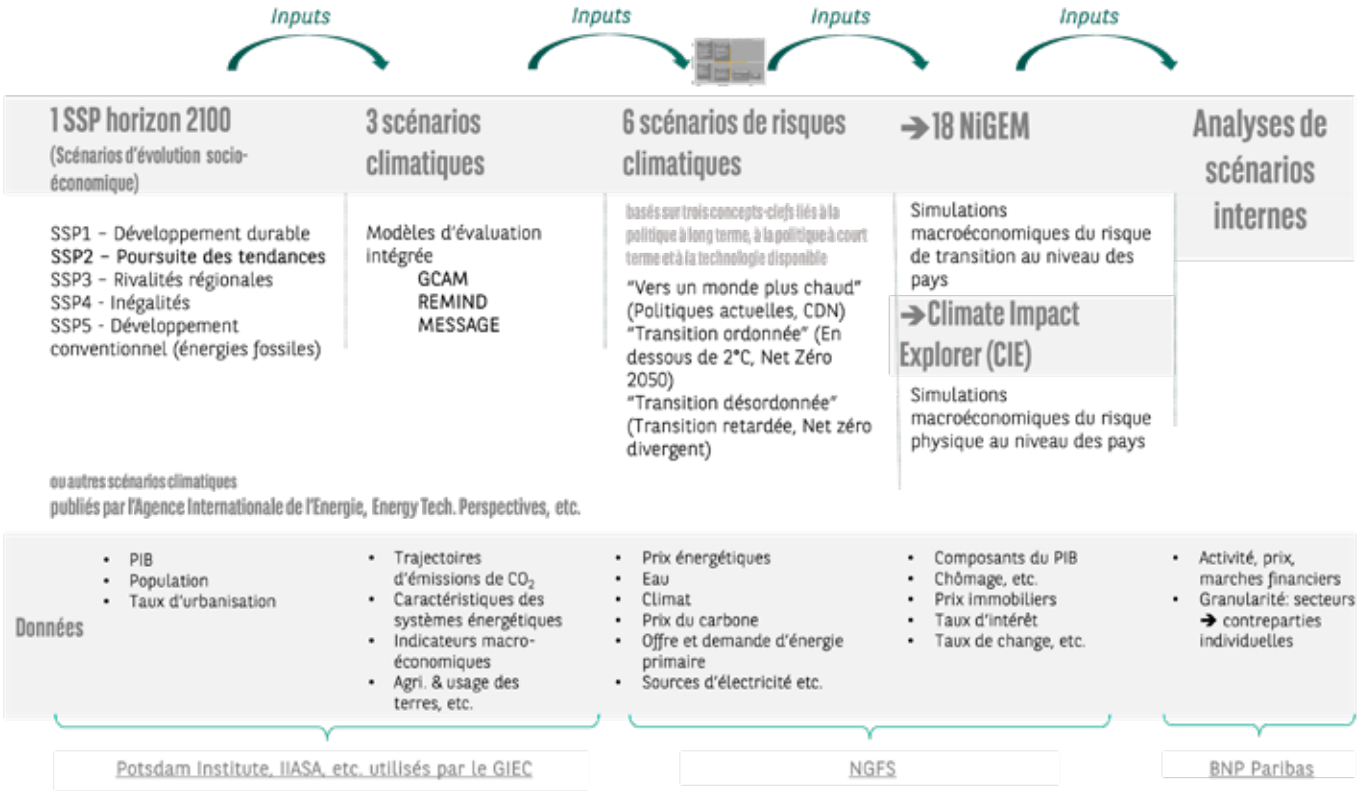

BNP PARIBAS PREND EN COMPTE LES RISQUES PROVOQUÉS PAR LE CLIMAT DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES ET DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE (ICAAP)

Les analyses issues du processus *Risk ID*, du panorama des grands facteurs de risques pour le secteur bancaire et les résultats du *stress test* conduit à partir du scénario « Transition retardée » du NGFS alimentent le dispositif interne d'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe (ICAAP - *Internal Capital Adequacy Assessment Process*).

Le risque supposé se produire après 2030 dans le scénario du NGFS est ramené sur l'horizon 2022-2024, de façon analogue au *stress test* court terme introduit par la BCE dans l'exercice de *stress test* climatique 2022. Si un tel scénario est peu plausible sur cet horizon, l'exercice permet de mesurer la sensibilité du portefeuille à la mise en place de mesures très fortes visant à une accélération de la transition (taxe carbone conduisant à un coût d'émission supérieur à 300 €/tCO_2e). Un tel scénario conduit à un choc d'activité particulièrement marqué sur certains secteurs (jusqu'à -30% pour les industries extractives) et des chocs de valeurs des biens immobiliers ayant les moins bonnes performances énergétiques. **L'impact pour la Banque est relativement modéré en comparaison de scénarios de crise macroéconomique globale, du fait du profil de risque très diversifié de la Banque** : concentré principalement sur les secteurs liés à l'énergie, au transport, aux matériaux et au ciment. **L'exercice inclut aussi des impacts au titre des risques de marché, de risque opérationnel et de réputation dont les impacts ne sont pas matériels**.

3.1.3. L'ÉVALUATION DU RISQUE-PAYS EST INFLUENCÉE PAR LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Par ailleurs, **BNP Paribas intègre les risques liés au changement climatique dans l'analyse des risques souverains et du risque-pays au sens large**. Le risque pays est une composante essentielle de l'appréciation de la qualité de crédit des contreparties de la banque qui sont impliquées dans des transactions transfrontalières ; les risques souverains sont centraux dans l'analyse des risques associés aux expositions de la banque auprès des contreparties publiques et bancaires.

Figure 10 | Illustration du cycle du risque-pays/risque-souverain

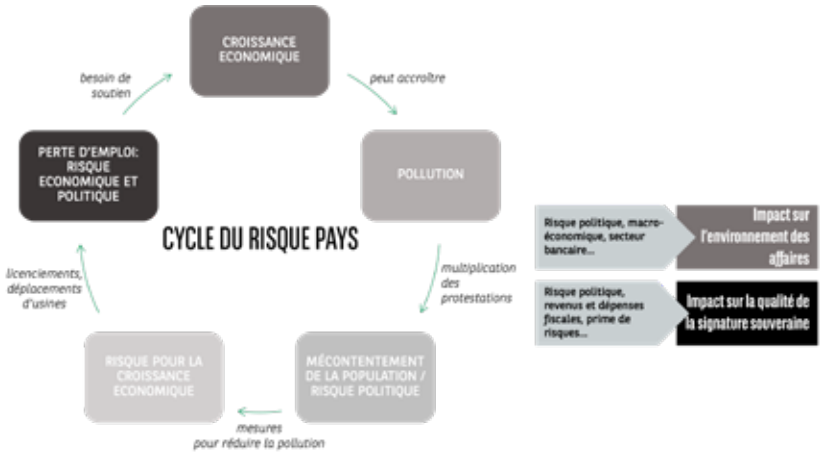

Depuis plusieurs années, les analyses de risques climatiques sont susceptibles de provoquer l'altération - ou le renforcement à travers des opportunités - de l'environnement des affaires dans un pays et de la qualité de sa signature souveraine. Elles viennent enrichir les éléments d'information habituels examinés par les comités enveloppe-pays, au cours desquels la Direction Générale, les Métiers et RISK définissent les expositions maximales du Groupe à des pays donnés pour l'année à venir.

Afin de limiter le risque de double comptage des risques macro-économiques «traditionnels» (inflation, endettement, déséquilibres courants, instabilité socio-politique...), l'approche retenue est celle d'une présentation, par pays, d'un profil de risque climatique physique et de transition. Cette démarche s'appuie sur une série d'indicateurs externes, largement suivis par la communauté financière. L'un des principaux est l'indice de risque climatique ND-Gain : fondé sur les données de la Banque Mondiale et des Nations Unies, il compare la vulnérabilité des pays au changement climatique et leur capacité à s'adapter et à transformer leur économie en un modèle à faibles émissions de carbone. D'autres indicateurs provenant du *Carbon Footprint Network*, des bases de données de *Climate Watch* et de l'UE sur les émissions de CO_2 étoffent l'analyse.

Figure 11 | Indice Notre-Dame « Initiative d'Adaptation Globale » (ND-GAIN)

Pays 1	1995	2000	2019
Indice ND-GAIN [0-100]	56.0	56.4	57.4
Rang du pays (sur 191)	32	35	49

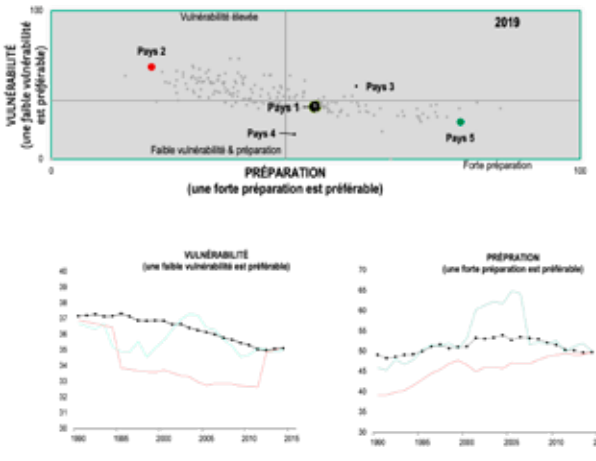

L'indice ND-Gain montre, pour un pays donné, la « vulnérabilité actuelle à des disruptions climatiques » (proche d'un « risque physique ») et évalue sa préparation à attirer des financements privés et publics pour des mesures d'adaptation (proche d'un « risque de transition »).

3.2

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET INTÉGRATION DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

L'intégration des enjeux liés au climat au sein du dispositif de gestion des risques de BNP Paribas remonte à 2011 et couvre de nombreux processus. En 2021, l'accent a été mis sur un renforcement de la prise en compte des enjeux ESG au sein du processus de crédit. Les travaux en cours, pilotés dans le cadre d'un programme dédié de la nouvelle gouvernance Finance durable du Groupe, visent à renforcer et élargir cette approche à tous les processus de gestion des risques traditionnels, tels que les risques de crédit, opérationnels et de marché.

Pour assurer la gestion des risques liés au climat :

- BNP Paribas intègre les enjeux climatiques dans ses systèmes de gestion des risques depuis 2011 ;
- BNP Paribas renforce la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans le processus de crédit ;
- BNP Paribas poursuit ses projets d'insertion systématique de la dimension climatique dans les processus opérationnels de gestion des risques.

BNP PARIBAS INTÈGRE LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS SES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES DEPUIS 2011

Depuis 2011, BNP Paribas a progressivement intégré les enjeux ESG, dont ceux liés au climat, dans ses systèmes de gestion des risques (Figure 12) :

Figure 12 | Dispositif de gestion des risques ESG du Groupe

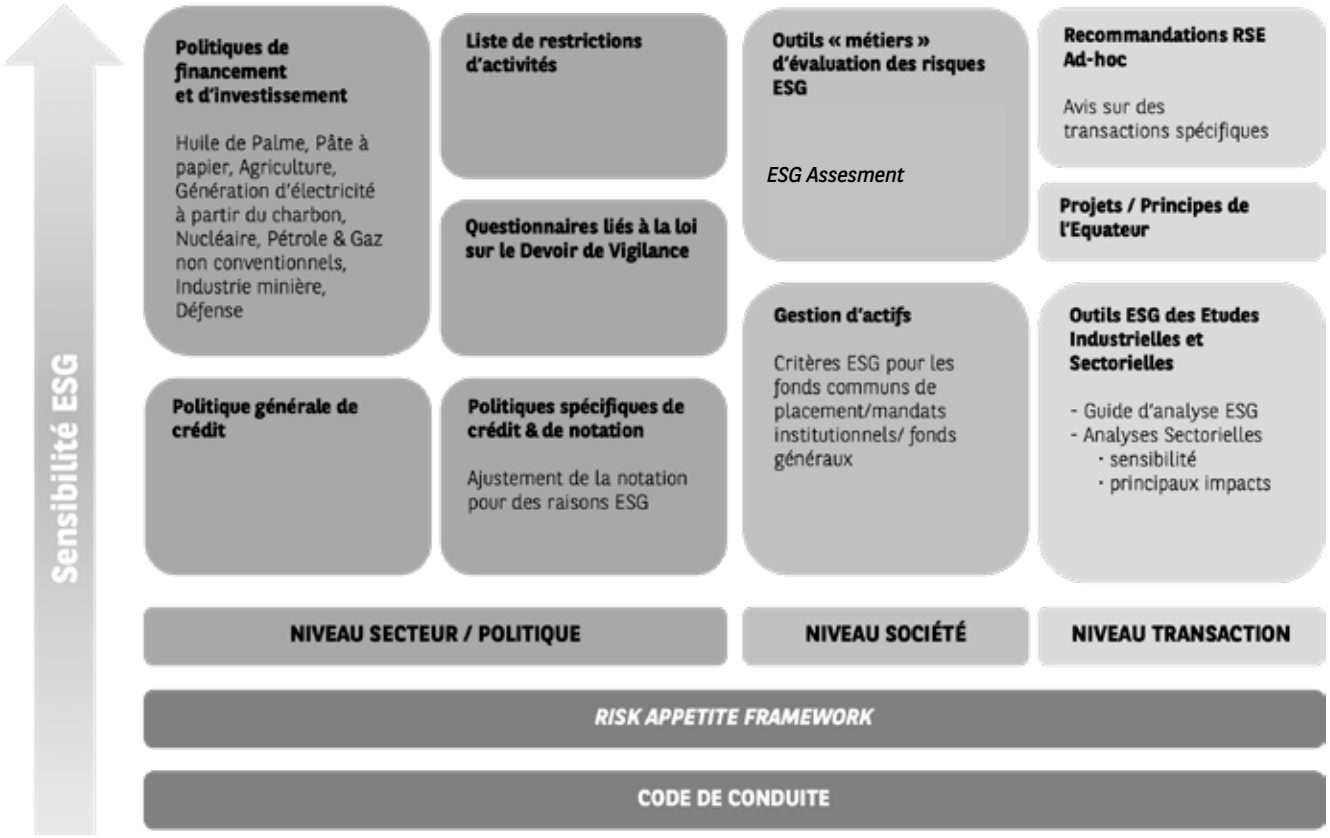

- **Les facteurs de risques environnementaux et climatiques ont été intégrés au *Risk Appetite Framework***, cadre global de tolérance au risque de BNP Paribas et deux métriques liés au mix énergétique financé par BNP Paribas ont été intégrés aux indicateurs du *Risk Appetite Statement* (RAS) : le mix énergétique primaire relatif à l'extraction d'énergies fossiles et le mix secondaire sur la répartition de la production d'électricité financée. La mise en œuvre de l'engagement NZBA (section 4) permettra d'enrichir progressivement les métriques suivies dans le cadre du RAS ;
- **Des dispositions relatives à la responsabilité sociale et environnementale (dont le climat) ont été ajoutées à la Politique Générale de Crédit** et aux politiques spécifiques de crédit et de notation, et sont renforcées progressivement ;
- **Des politiques de financement et d'investissement[28], dites politiques sectorielles, ont été mises en place** notamment sur les secteurs particulièrement liés à l'énergie et au climat (production d'électricité à base de charbon, pétrole et gaz non conventionnels, industrie minière) ;
- **BNP Paribas observe les Principes de l'Équateur** dans la conduite des grands projets industriels et d'infrastructure, et exige dans ce cadre des évaluations des risques liés au changement climatique pour les projets particulièrement exposés à des risques ESG ;
- **Des critères ESG, dont certains liés au climat, ont été intégrés aux processus** de vigilance client et des activités nouvelles/modifiées et des transactions exceptionnelles.

BNP PARIBAS RENFORCE LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LE PROCESSUS DE CREDIT

En 2021, BNP Paribas a notamment renforcé la prise en compte des enjeux ESG, dont ceux liés au climat, au sein du processus de crédit (**Figure 13**) :

Figure 13 | Evaluation ESG dans le parcours client et le processus de crédit

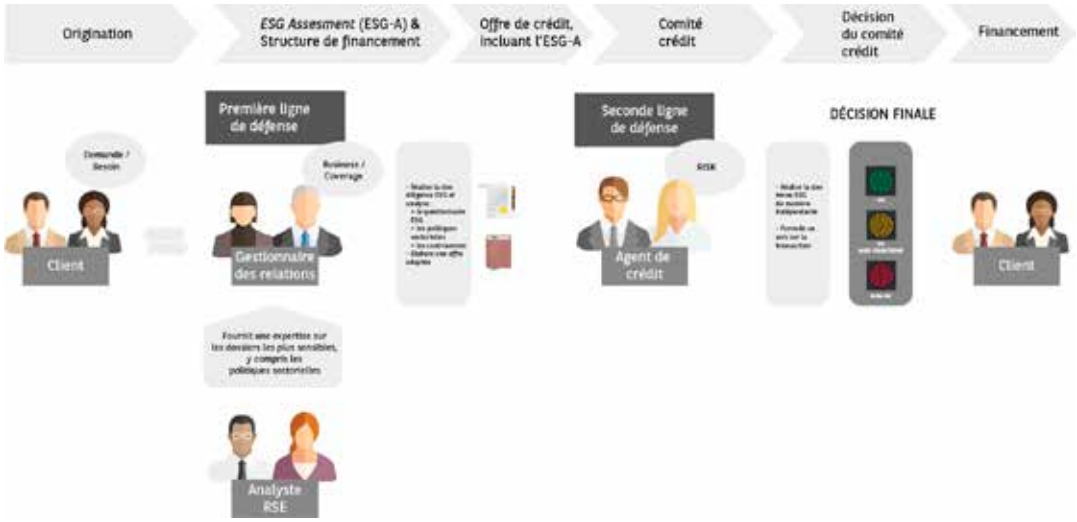

La nouvelle évaluation ESG permet ainsi de renforcer et de documenter la *due diligence* sur les dimensions climatiques et environnementales à la fois au niveau de la contrepartie et au niveau de la transaction :

- **Au niveau de la contrepartie**, un questionnaire ESG, l'*ESG Assessment*, a été mis en place. Adapté à chaque secteur d'activité, il inclut des questions ciblées en matière de climat (risque de transition et risque physique) qui sont surpondérées pour les secteurs particulièrement sensibles aux enjeux climatiques. Ces questions permettent d'évaluer le degré de préparation des clients à la gestion de l'ensemble des sujets ESG, leur conformité aux politiques sectorielles de BNP Paribas, ainsi que leurs stratégies et engagements pour faire face aux risques ESG spécifiques à leur secteur. Elles sont complétées par une analyse de ses controverses éventuelles en matière environnementale et climatique.

  Cette analyse a pour objectif d'identifier les entreprises dont la faiblesse en matière de performance ou de gestion des risques liés aux facteurs ESG pourrait se traduire en risques de crédit, d'investissement, de réputation, et en impacts environnementaux et sociaux négatifs.

  Le déploiement de cette nouvelle approche est progressif, en commençant par les grands clients *Corporate* dont la couverture sera achevée fin 2023. Le dispositif est en cours d'adaptation pour les plus petits clients *Corporate* et les institutions financières, avec un objectif de déploiement pour l'ensemble de la clientèle hors particuliers d'ici fin 2024.
- **Au niveau de la transaction**, les dispositifs d'évaluation ont été renforcés afin de permettre la vérification de l'adéquation entre les facilités bancaires proposées et le profil ESG de la contrepartie, de l'origination à l'octroi du crédit, en passant par le suivi du crédit (contrôles opérationnels) et le *reporting*. Les procédures et les lignes directrices ont été mises à jour pour rappeler que la structuration des transactions liées au développement durable exige une *due diligence* renforcée.

Les résultats de ces analyses sont discutés à l'occasion du comité de crédit et suivis dans le temps (si des mesures d'atténuation des risques doivent être prises ou pour des besoins de *reporting*). Ainsi, ces analyses permettent non seulement à BNP Paribas de gérer les risques ESG (en cohérence avec ses engagements, ses politiques et son devoir de vigilance) mais aussi d'accompagner ses clients pour mieux gérer ces risques et identifier de nouvelles opportunités d'affaires.

28 | https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement

LES PROJETS D'INSERTION SYSTÉMATIQUE DE LA DIMENSION CLIMATIQUE DANS LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS DE GESTION DES RISQUES SE POURSUIVENT

Le renforcement de la prise en compte des enjeux ESG dans les dispositifs de gestion du risque s'effectue dans le cadre de différents programmes.

L'ESG *Action Plan* lancé en 2020, a permis en 2021 de doter le Groupe de référentiels et outils communs, tels que la plateforme de données *ESG ImpACT*, qui rend accessible au sein du Groupe un ensemble données ESG internes et externes.

Les travaux liés à ce plan d'action sont désormais intégrés dans le volet « infrastructure » de la nouvelle gouvernance de la Finance durable (cf 1.2). Ainsi le projet spécifique à l'intégration des facteurs de risques ESG dans l'ensemble des étapes clés des processus de gestion des risques traditionnels, tels que les risques de crédit, opérationnels et de marché, fait l'objet du programme dédié « *Methodologies, Analyses and Risk Management* » (MARM).

3.3

TRAVAUX EXPLORATOIRES POUR MIEUX APPRÉHENDER LES RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT

L'évaluation des impacts des risques physiques liés au climat sur l'activité de BNP Paribas est en priorité explorée sur ses activités de financements. A la suite de l'exercice pilote mené en 2020, qui avait permis d'attribuer des scores de risques physiques, les travaux menés en 2021 ont permis d'aller un cran plus loin **en mesurant les impacts économiques des facteurs de risques physiques** sur un échantillon de prêts aux entreprises et de crédits immobiliers résidentiels.

Cette étude, menée avec l'aide de *Baringa Partners*, un cabinet de conseil expert sur le changement climatique et *XDI*, un fournisseur spécialisé en données d'actifs et de risque physique, a évalué les impacts d'une grande variété de facteurs de risques climatiques : les inondations côtières, fluviales et pluviales, les affaissements de sol, les chaleurs extrêmes, le gel et le dégel, les vents extrêmes et les incendies de forêt.

Les projections climatiques ont été utilisées pour évaluer les dommages (par un coût annuel anticipé des dommages causés par les facteurs de risques climatiques physiques, exprimé en % de la valeur de l'actif) et les interruptions d'activités (par une projection de l'interruption annuelle des activités exprimée en % du volume horaire) jusqu'en 2100 dans le cadre du RCP 8.5 (*business as usual/hot house world*) et du RCP 2.6 (limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels) :

- **Pour les crédits immobiliers**, le modèle utilisé projette le coût annuel des dommages causés par les facteurs de risques climatiques physiques pour chaque année de 2021 à 2100 pour chaque scenario RCP, puis calcule la prime d'assurance correspondante. L'évolution annuelle de la prime d'assurance est escomptée de la valeur de la propriété pour refléter la perte potentielle de valeur au fil du temps.

  Le test a concerné un échantillon de 25 000 propriétés de particuliers dans trois pays (France, Belgique et Etats-Unis – pour lesquels une partie des résultats est présentée ci-dessous). Ces analyses, menées au niveau de la rue et non du numéro de maison précis, ont montré que, **pour l'échantillon, les inondations sont les seuls des facteurs de risques étudiés pouvant être considérés comme un risque élevé** (Figure 14).

Figure 14 | Principales sources de dommages matériels pour l'échantillon des US

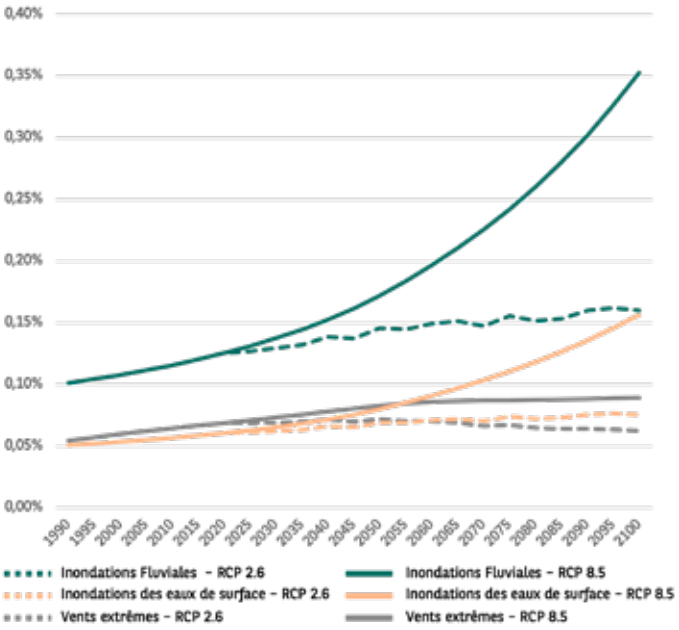

Figure 15 | Cartographie des risques pour l'échantillon des US

Risque élevé

Risque moyen

Risque faible

La taille de la bulle correspond à la valeur de l'actif immobilier.

- **Pour les entreprises**, l'étude couvre un large échantillon d'entreprises industrielles et analyse près de 1 000 contreparties de secteurs variés dans 64 pays, représentant plus de 100 milliards d'euros d'exposition en prêts. Le modèle estime les impacts annuels des dommages et interruptions d'activités causés par les risques climatiques physiques sur la santé économique de l'entreprise via son bilan et son compte de résultat (revenus et marge), son levier et enfin sa probabilité de défaut.

Figure 16 | Illustration de la méthodologie du risque climatique physique de l'entreprise

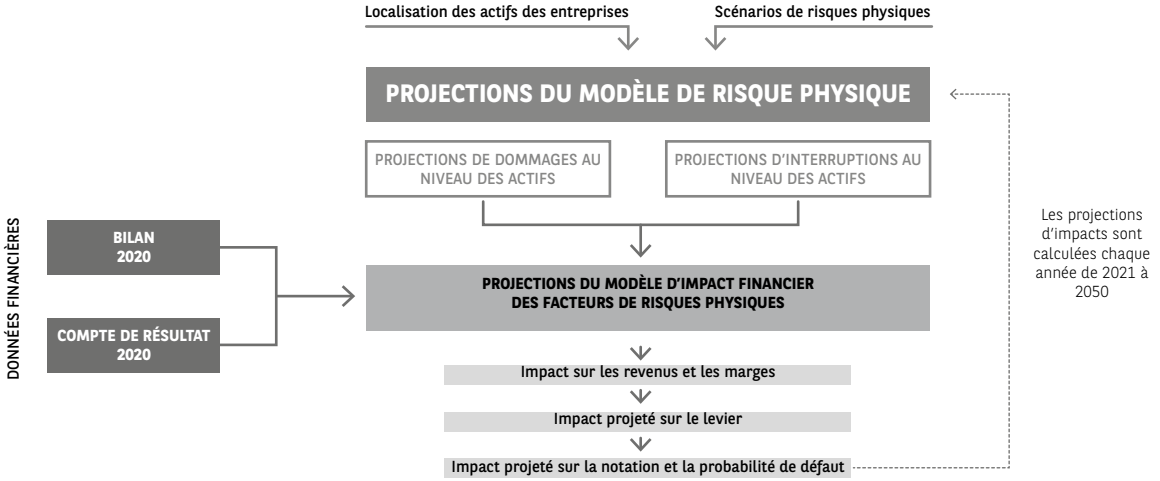

Par exemple, le modèle appliqué à un équipementier industriel du portefeuille (« entreprise A ») estime, pour différents scénarios, l'évolution dans le temps des dommages sur ses actifs en moyenne causés par le changement climatique ainsi que les interruptions d'activité :

Figure 17 | Evolution des interruptions d'activité et des dommages estimés de « l'entreprise A »

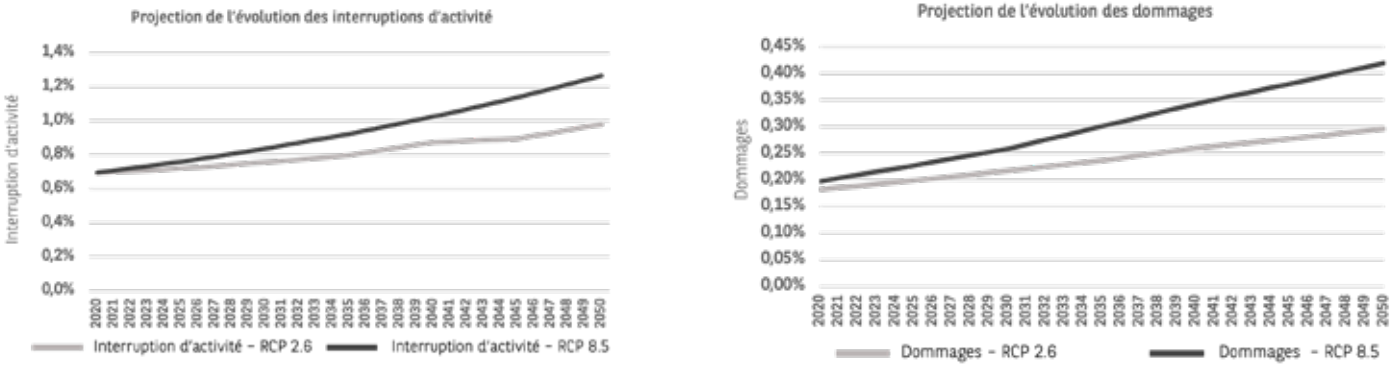

Les données fournissent également des informations sur les risques majeurs et les impacts financiers prévisibles pour « l'entreprise A » :

Figure 18 | Répartition des risques de « l'entreprise A »

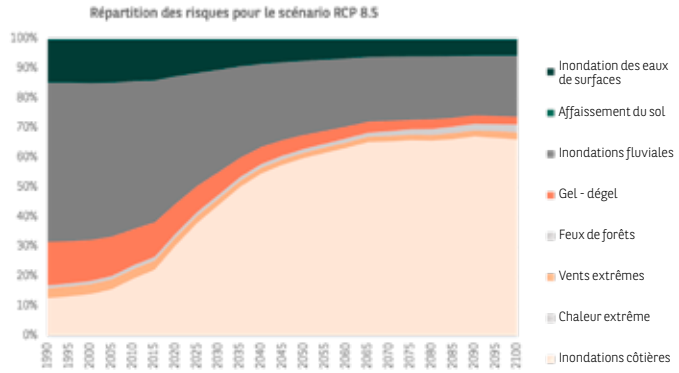

Figure 19 | Impacts estimés sur la probabilité de défaut pour « l'entreprise A »

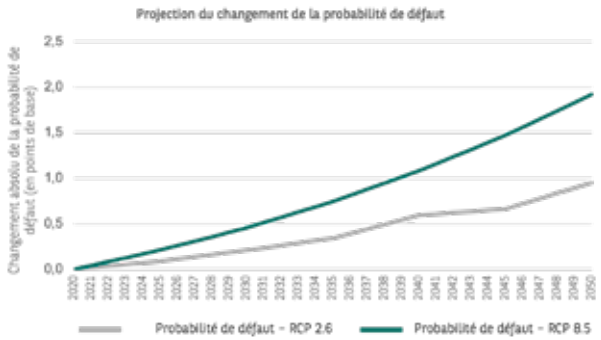

A l'échelle de l'échantillon, l'étude permet d'estimer l'impact sur le niveau de risque d'une trajectoire climatique par rapport à une autre : ainsi par rapport au scénario RCP 2.6, **le scénario RCP 8.5 multiplie par quatre l'exposition liée aux clients présentant un risque moyen élevé de dommages physiques** d'ici la fin du siècle. L'étude permet en outre d'identifier les facteurs de risques climatiques les plus significatifs : **sur cet échantillon les principales sources de risque d'interruption sont les canicules, suivies des inondations, tandis que la principale source de dommages provient du risque d'inondation**.

Figure 20 | Distribution des interruptions d'activité moyennes de l'échantillon « entreprises » en 2020 (à gauche) et 2100 (à droite) pour le RCP 8,5

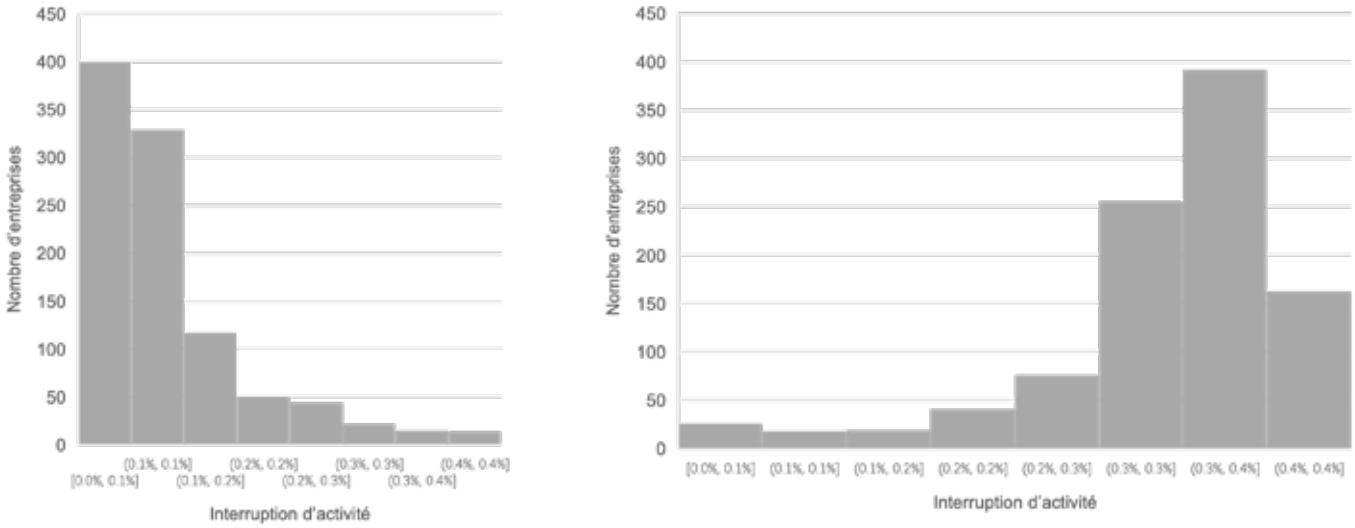

Ces analyses de l'impact des risques physiques sur les crédits immobiliers et les entreprises nourrissent les réflexions de la banque, notamment pour développer le dispositif interne de *stress testing*. En particulier, les travaux menés au cours de ces deux dernières années permettront de hiérarchiser les risques climatiques et les secteurs sur lesquels se concentrer. Ainsi, la canicule, la sécheresse/le stress hydrique et les risques d'inondation apparaissent comme des risques prioritaires qui nécessitent une amélioration des mesures.

- Il existe de nombreuses approches différentes pour modéliser le risque climatique physique et l'industrie n'a pas encore convergé vers une approche mature sur ce sujet complexe nécessitant une analyse très fine des actifs et des données. La modélisation des probabilités de défaut individuelles à long terme est un défi, étant donné le degré d'incertitude à long terme sur les états financiers des entreprises et les coûts d'adaptation.
- Dans le prolongement de ces développements, BNP Paribas est un membre fondateur de l'initiative open source sur le risque climatique : *OS-Climate*[29] (voir **section 2.2.6**). **BNP Paribas a joué un rôle de premier plan au sein d'*OS-Climate*, notamment dans le développement d'outils de mesure du risque physique**. L'ambition d'*OS-Climate* sur le risque physique est de fournir un langage commun sur l'utilisation des modèles climatiques et leur traduction en mesure du risque. L'initiative *OS-Climate* vise à fournir une plateforme où les différents modèles concernant les facteurs de risques physiques peuvent être mis en lien avec des modèles de vulnérabilité estimant l'impact de l'évènement de risque sur chaque actif.

Les enseignements tirés des deux derniers exercices exploratoires sur le risque physique, ainsi que les développements réalisés en partenariat avec *OS-Climate*, sont progressivement intégrés dans le dispositif interne de *stress testing*, pour renforcer la capacité d'analyse de scénarios des risques physiques.

29 | https://os-climate.org/

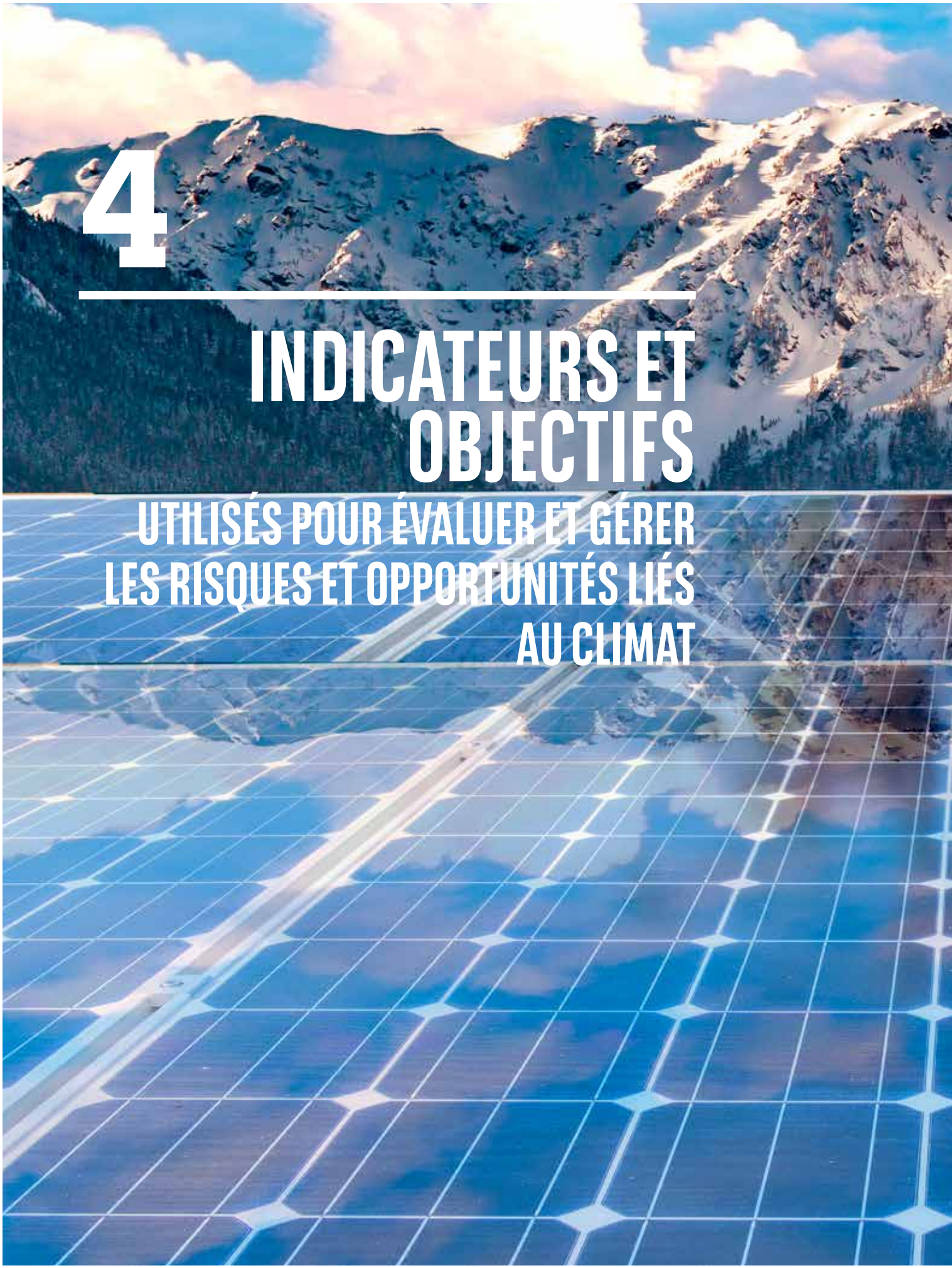

4

INDICATEURS ET OBJECTIFS

UTILISÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

L'intégration des enjeux climatiques dans la stratégie, les offres, la gestion de risques et plus largement l'ensemble des activités de BNP Paribas s'appuie sur la définition et la mise en place d'indicateurs de suivi et d'objectifs. Ces indicateurs, choisis pour mesurer à la fois les impacts de l'activité du Groupe sur le changement climatique et les efforts qu'il fournit pour les réduire et contribuer à la transition, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue. La déclinaison opérationnelle de l'alignement des activités de crédits progresse, permettant de présenter des résultats d'alignement sur trois des secteurs d'activités les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

4.1

BNP PARIBAS A MIS EN PLACE DES INDICATEURS POUR ÉVALUER, SUIVRE ET PILOTER LES ENJEUX CLIMATIQUES

La panoplie d'indicateurs utilisés par BNP Paribas pour appréhender les enjeux climatiques s'enrichit chaque année. L'élargissement des secteurs couverts par notre stratégie d'alignement s'appuie sur de nouveaux indicateurs, relatifs aux secteurs du Pétrole et Gaz et de l'Automobile en 2021. Les travaux en cours en 2022 permettront d'élargir ces indicateurs d'alignement à d'autres secteurs, et, pour la première fois, de publier nos émissions de Scope 3 associées à nos financements, suivant la méthodologie PCAF.

BNP Paribas développe des indicateurs adaptés à la variété de ses métiers et de ses impacts climatiques directs et indirects :

- **BNP Paribas mesure l'alignement de son portefeuille de crédits avec des scénarios de neutralité carbone ;**
- **BNP Paribas mesure l'empreinte climatique de ses portefeuilles d'investissement ;**
- **BNP Paribas mesure son soutien à la transition énergétique ;**
- **BNP Paribas mesure les émissions de gaz à effet de serre associées à son activité.**

Le Tableau 6 présente une vision synthétique des principaux indicateurs liés au climat utilisés :

Tableau 6 | Principaux indicateurs climat du Groupe

ACTIVITÉS CONCERNÉES	TYPE	INDICATEURS	MÉTHODOLOGIE	GRANDEUR / UNITÉ	STATIQUE	DYNAMIQUE	MISE EN ŒUVRE	RENVOI
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**EMPREINTE CARBONE**	- empreinte carbone du portefeuille de crédits	PCAF	CO_2e	X		Publication fin 2022	Publication à venir
		- intensités d'émissions des financements	PACTA	CO_2e par unité d'activité (kWh, km, MJ...)	X	X	Déploiement progressif au sein des secteurs les plus émetteurs : - depuis 2020 : Production d'électricité - 2022 : Pétrole et Gaz, Automobile	- TCFD section 4.1.2 - Rapport d'analyse et d'alignement pour le climat
	MIX TECHNOLOGIQUE	- mix technologiques des financements		% des financements par technologie (capacité renouvelables, véhicules électrifiés, ...)	X	X		
	DYNAMIQUE COMMERCIALE	- financement des ENR	/	€	X		Publié depuis 2012	- TCFD section 2.2.2
		- outils de financements durables (Green Bonds, SLL)	/	€	X		Publié depuis 2015	- TCFD section 2.2.2
		- exposition par secteur d'activité	/	%			2022 : publication de l'exposition aux secteurs NZBA couverts	- TCFD section 4.1.1
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**EMPREINTE CARBONE**	- empreinte carbone des portefeuilles d'investissement						- PAM : Sustainability Report - Cardif : rapport consacré à l'article 29 de la loi énergie- climat
		- intensités d'émissions des investissements						
OPÉRATIONS	**EMPREINTE CARBONE**	- empreinte carbone des opérations	Interne	CO_2e et CO_2e/ETP	X			- TCFD section 4.1.4

4.1.1. BNP PARIBAS MESURE L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS AVEC DES SCÉNARIOS DE NEUTRALITÉ CARBONE

BNP PARIBAS UTILISE LA MÉTHODOLOGIE PACTA POUR MESURER L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

Depuis 2018, BNP Paribas s'est engagé avec quatre autres banques internationale à décliner la méthodologie PACTA[30] et à mesurer l'alignement de son portefeuille de crédits avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris, en commençant par les secteurs fortement carbonés.

La méthodologie choisie, adaptée pour chaque secteur, suit les recommandations de la NZBA (Tableau 7). Développée afin d'être à la fois transparente et comparable, elle évoluera au fil du temps à mesure que les progrès se poursuivront, en collaboration avec les autres acteurs du secteur bancaire..

Tableau 7 | Approche méthodologique de la NZBA

	DIRECTIVES DE LA NZBA	ENGAGEMENT DE BNP EN FAVEUR DU NET ZÉRO
PÉRIMÈTRE DE L'OBJECTIF	- Les objectifs doivent couvrir les activités de prêt - Les signataires doivent donner la priorité aux secteurs en fonction des émissions de GES, de l'intensité des GES et/ou de l'exposition financière de leur portefeuille lors du premier cycle de définition des objectifs	√ **Les objectifs pour 2025 couvrent les financements directement fournis et engagés et seront étendus aux activités du marché des capitaux dans les rapports futurs** √ Examen de trois secteurs, en donnant la priorité aux secteurs les plus émetteurs de GES lors du premier cycle de fixation des objectifs.
MÉTRIQUES	- Les objectifs sont fixés en fonction de : - Émissions absolues ; et/ou - Intensité des émissions par secteur	√ **Objectifs basés sur l'intensité** (par exemple, gCO_2/métrique) fixés pour les trois secteurs. √ **KPIs opérationnels basés sur le mix technologique ou l'exposition au financement**
BASE DE RÉFÉRENCE	- L'année de référence pour les objectifs ne doit pas être supérieure à deux années complètes de rapport avant l'année où l'objectif est fixé	√ **Fixation d'une ligne de base de référence pour 2020**, avec un rapport annuel d'alignement de notre portefeuille à publier
SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE	- Les scénarios utilisés par les banques doivent provenir de sources crédibles et reconnues et les banques doivent justifier le(s) scénario(s) choisi(s)	√ **Scénarios Net Zéro de l'AIE**
HORIZON	- Les objectifs intermédiaires doivent inclure un objectif pour 2030 ou plus tôt	√ **Objectifs 2025** fixés pour les trois secteurs sur la base de nos projections de portefeuille pour 2025 et de notre trajectoire vers un résultat net nul d'ici 2050
DONNÉES D'ÉMISSION	- Pour calculer les profils d'émission, les banques doivent expliquer l'approche d'allocation utilisée, la crédibilité des sources de données et les limites	√ **Méthodologie transparente et détaillée** fournie sur la base de l'expertise de notre équipe Climate Analytics & Alignment ainsi que des équipes de couverture et de secteur

En 2022, BNP Paribas a publié un premier rapport d'alignement portant sur trois des secteurs les plus émetteurs : la production d'électricité, le pétrole et le gaz, et l'automobile[31]**.** Bien que l'énergie, le pétrole et le gaz et l'automobile ne représentent que 7 % du portefeuille de prêts de la Banque, les énergies fossiles émettent à elles seules plus de 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)[32].

30 | *Paris Agreement Capital Transition Assessment*
31 | https://group.bnpparibas/uploads/file/ bnpp_climateanalytics_alignmentreport_final.pdf et sa synthèse en français https://group.bnpparibas/uploads/file/synthese_du_rapport_danalyse_et_dalignement_pour_le_climat.pdf
32 | Source : *World Resources Institute : 5 Facts about Country & Sector GHG Emissions (wri.org)*

BNP PARIBAS MESURE L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS LIÉS À LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

L'application de la méthodologie PACTA[33] au portefeuille de crédits des entreprises du secteur de l'électricité a permis de calculer deux indicateurs de mesure de l'alignement. Ces calculs proposent une vision du portefeuille fin 2021 et une projection à horizon 2025.

Conformément à son engagement d'aligner ses activités avec une trajectoire Net Zéro en 2050, BNP Paribas a choisi d'utiliser le scénario *Net Zero 2050* de l'Agence Internationale de l'Énergie (NZE de l'AIE) comme référence. Le choix de ce scénario, très proche du scénario *Sustainable Development* (SDS) de l'AIE jusque-là utilisé, permet de comparer la trajectoire de portefeuille de crédits du Groupe à l'objectif d'un monde Net Zéro en 2050.

La projection réalisée prend en compte :

- La stratégie adoptée par les clients pour modifier leurs sources de production d'électricité ;
- L'impact de l'engagement pris par le Groupe de ne plus financer d'entreprises utilisant du charbon pour produire de l'électricité en 2030 dans l'Union européenne et dans l'OCDE, et en 2040 dans le reste du monde.
- Le mix électrique est calculé en capacité de production. Il est très représentatif de la base de clientèle du Groupe puisque 98 % des encours des producteurs d'électricité clients ont été pris en compte dans ce calcul. Le mix montre un portefeuille de crédits moins carboné et plus orienté vers les énergies renouvelables à la fois en 2021 et à horizon 2025 quand on le compare au scénario NZE 2050 (et donc *a fortiori* au scénario SDS). Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le portefeuille BNP Paribas, incluant l'hydroélectricité, est de 62% en 2021, projetée à 66% en 2025, à comparer à une cible NZE 2050 de 56% en 2025.

L'intensité des émissions directes CO_2 du portefeuille, présentée **Figure 21**, est inférieure à la moyenne mondiale ainsi qu'aux scénarios NZE 2050 et SDS OCDE de l'AIE à horizon 2025.

Figure 21 | Evolution anticipée de l'intensité CO_2 du portefeuille de crédits de production d'électricité de BNP Paribas comparée aux scénarios SDS OCDE ET NZE 2050 de l'AIE[34].

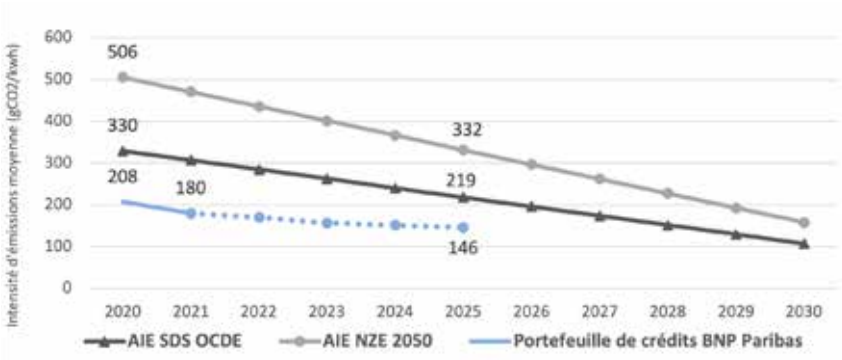

BNP PARIBAS MESURE L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS LIÉS AU PÉTROLE ET AU GAZ

La mesure de l'alignement du portefeuille de crédits Pétrole et Gaz de BNP Paribas couvre les émissions des Scopes 1 et 2 (émissions émises dans le cadre des opérations de ses clients), ainsi que les émissions de Scope 3 (émissions liées à l'utilisation finale des produits pétroliers et gaziers). Les activités retenues comprennent l'exploration et la production (aussi appelées amont) et le raffinage du pétrole. Avec l'utilisation finale des produits pétroliers et gaziers, ces activités sont responsables de plus de 90 % du cycle de vie des émissions imputables au pétrole et au gaz.

Les gaz à effet de serre pris en compte pour le secteur pétrolier et gazier comprennent le dioxyde de carbone (CO_2) mais aussi le méthane (CH_4), qui représente une part importante des émissions opérationnelles du secteur.

La performance du portefeuille est mesurée par l'intensité des émissions de GES par unité d'énergie produite, exprimée en grammes équivalent CO_2 par mégajoule (gCO_2e/MJ), et est comparée au scénario NZE 2050 de l'AIE, ajusté pour les émissions Scopes 1 et 2.

Sur la base de l'approche décrite ci-dessus et grâce à la gestion proactive de longue date de BNP Paribas de son soutien au secteur via des politiques spécifiques et la sélection de clients avec des plans de transition ambitieux et des objectifs de réduction, le portefeuille de référence de BNP Paribas se situe à 68 gCO_2e/MJ au 31/12/2020, c'est-à-dire surperformant les 72 gCO_2e/MJ dérivés de l'indice de référence IEA NZE. L'évolution anticipée de l'intensité d'émission du portefeuille de crédits de BNP Paribas, présentée **Figure 22**, montre une réduction plus importante que celle des scénarios NZE et SDS de l'AIE.

Figure 22 | Evolution anticipée de l'intensité de CO_2 du portefeuille de crédits Pétrole et Gaz (amont et raffinage) de BNP Paribas, comparée aux scénarios SDS et NZE 2050 de l'AIE[34].

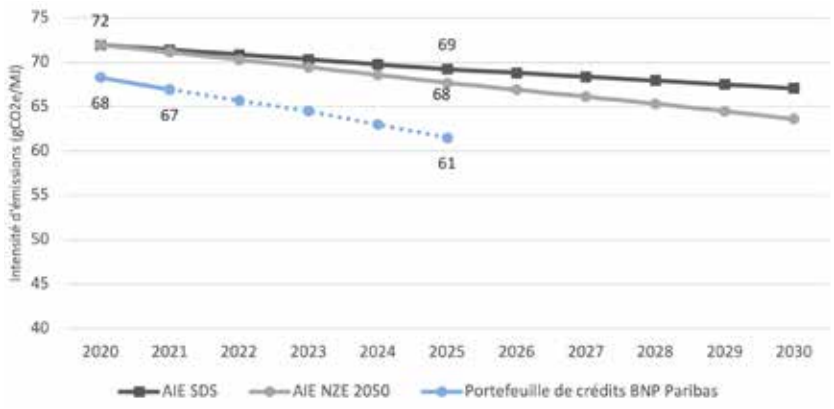

33 | https://2degrees-investing.org/wp-content/uploads/2020/09/Katowice-Banks-2020-Credit-Portfolio-Alignment.pdf
34 | Note : les données 2021 à 2029 des scénarios AIE SDS et AIE NZE 2050 sont obtenues par interpolation linéaire des données fournies par l'AIE pour 2020 et 2030.

Figure 23 | Evolution anticipée de l'intensité CO_2 du portefeuille de crédits Automobile de BNP Paribas, comparée aux scénarios SDS et NZE 2050 de l'AIE[34].

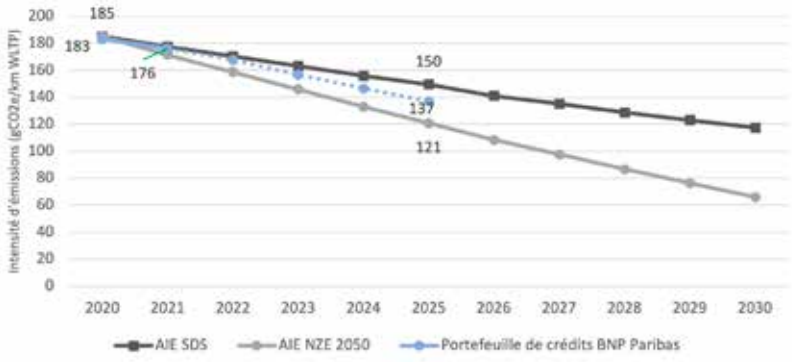

BNP PARIBAS MESURE L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS LIÉS AU SECTEUR AUTOMOBILE

La mesure de l'alignement du portefeuille dans le secteur de l'automobile s'appuie sur les émissions de CO_2 de Scope 3 de la production de véhicules légers des constructeurs.

La performance du portefeuille de BNP Paribas est évaluée à l'aide (i) d'un indicateur de mix de motorisations mesurant la part de chaque technologie dans le portefeuille automobile financé, et (ii) d'une mesure de l'intensité des émissions de CO_2, exprimée en g CO_2/km sur un cycle de conduite standardisé (WLTP[35]).

Les deux indicateurs sont comparés aux trois principaux scénarios de l'AIE pour le secteur automobile[36].

Les résultats montrent une intensité d'émissions de référence du portefeuille automobile de 183 g CO_2/km (WLTP) en 2020, déjà harmonisée avec l'évaluation du point de repère mondial de l'AIE de 185 g CO_2/km (WLTP). Présentée sur la Figure 23, la projection de cette intensité à l'horizon 2030 montre une diminution supérieure à celle du SDS, respectant donc l'objectif de l'Accord de Paris.

BNP PARIBAS MESURE L'INTENSITÉ CARBONE DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT MARITIME

BNP Paribas a participé en 2021 à la mise à jour de la mesure de l'intensité carbone du portefeuille dans le domaine du transport maritime suivant les Principes de Poséidon[37]. Ces principes ont pour objectif de répondre à l'ambition de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le transport maritime d'au moins 50 % d'ici 2050 par rapport à 2008. Au 31 décembre 2020, le score d'alignement du portefeuille de crédits de BNP Paribas en termes d'intensité carbone s'établissait ainsi à 7,5 % au-dessus du score d'alignement (contre 2,88 % au 31 décembre 2019). Cette dégradation observée est due à un ajustement de la méthodologie en lien avec la quatrième étude de l'OMI sur les émissions de gaz à effet de serre, et à l'impact exceptionnel de la crise de la Covid-19. BNP Paribas reste engagé dans l'analyse et le pilotage des intensités CO_2 de ses portefeuilles de financement du transport maritime grâce à cette méthodologie commune.

.

35 | *Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures*
36 | Les scénarios de l'AIE ne mentionnant que de la part de marché des technologies bas-carbone, nous utilisons également les données d'IHS Markit et de Asset Resolution pour établir des cibles d'intensité des émissions pour chacun des scénarios
37 | www.poseidonprinciples.org

4.1.2 BNP PARIBAS MESURE L'EMPREINTE CLIMATIQUE DE SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

BNP PARIBAS CARDIF S'APPUIE SUR DIFFÉRENTS INDICATEURS CLIMAT RELATIFS À SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

BNP Paribas Cardif utilise différents indicateurs relatifs à son portefeuille d'investissement (Tableau 8). Les indicateurs principaux sont présentés et développés plus en détail dans le rapport consacré à l'article 29 de la loi énergie climat[38]

Tableau 8 | Principaux indicateurs de reporting climat appliqués aux investissements de BNP Paribas Cardif

CLASSE D'ACTIFS	INDICATEUR	OBJECTIF
ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES	Empreinte carbone en tCO_2e/M€ investi (VE) (Valeur d'entreprise)	Quantifier l'impact des investissements sur le réchauffement climatique
	Température du portefeuille, en °C	Déterminer l'alignement des portefeuilles à une température prospective
OBLIGATIONS D'ETAT	Intensité carbone, en tCO_2e/M€ PIB	Quantifier l'impact des investissements sur le réchauffement climatique
	Part de chaque source d'énergie dans le mix énergétique des pays	Connaître et suivre l'alignement des mix énergétiques des investissements dans les Etats par rapport au mix énergétique mondial menant vers la trajectoire 2°C selon les scénarios de l'AIE de 2025/2050
ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES PRODUCTRICES D'ÉLECTRICITÉ	Part de chaque source d'énergie dans la production d'électricité des entreprises productrices	Connaître et suivre l'alignement des mix électriques des investissements dans les « utilities » avec le mix électrique menant vers la trajectoire 2°C selon les scénarios AIE de 2030
OBLIGATIONS VERTES	Emissions évitées, en tCO_2e/M€ investi	Mise en perspective des émissions de GES émises par le projet lié à l'obligation par rapport à scénario de référence

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT CALCULE L'EMPREINTE CARBONE DE SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

BNP Paribas Asset Management mesure et publie l'empreinte carbone de ses portefeuilles, une estimation des émissions de GES financées. L'approche s'appuie sur l'empreinte carbone de chaque entreprise du portefeuille, l'empreinte carbone de celui-ci étant la moyenne pondérée des empreintes carbone de chaque entreprise détenue. L'empreinte carbone du fond correspond ainsi à la part des émissions des sociétés qui peut lui être allouée, compte tenu du pourcentage de détention de chaque entreprise. Ces statistiques apparaissent dans les rapports mensuels des fonds et sont comparées aux émissions des indices de référence[39].

À ce stade seules les émissions directes et indirectes (Scopes 1 et 2) des entreprises sont prises en compte.

4.1.3. BNP PARIBAS MESURE SON SOUTIEN À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans ses différents métiers, BNP Paribas mesure le déploiement des offres qu'il propose pour accompagner la transition énergétique et écologique de ses clients.

- **Le montant des financements pour le secteur des énergies renouvelables s'est élevé à 18,6 milliards d'euros, dépassant l'objectif de 18 milliards d'euros à fin 2021 ;**
- **BNP Paribas a souscrit des *Sustainabiliy Linked Loans* (SLL) dont un des critères est la réduction des émissions de GES pour un montant total de 12,5 milliards d'euros[40] ;**

Le Groupe suit aussi des indicateurs plus larges incluant les enjeux liés au climat. Ainsi, en 2021 :

- **BNP Paribas a été classé 2ème acteur mondial du marché des obligations vertes (*green bonds*) par Dealogic (et 1er en EMEA), avec 22 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients;**
- **Le montant des financements aux entreprises en faveur de la transition énergétique et des secteurs considérés comme contribuant directement aux Objectifs de développement durable de l'ONU[41] a atteint 244 milliards d'euros.**

38 | Disponible sur https://www.bnpparibascardif.com/fr/responsabilite-societale-des-entreprises
39 | Pour plus d'information, se rendre sur https://www.bnpparibas-am.com/frsustainability/
40 | Part de BNP Paribas dans les crédits syndiqués
41 | Indicateur intégrant des prêts et émissions obligataires liés aux entreprises de secteurs considérés comme contribuant directement aux ODD, ainsi que des solutions d'investissement contribuant à l'atteinte des ODD

4.1.4 BNP PARIBAS MESURE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉES A SON ACTIVITÉ

BNP PARIBAS MESURE SES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES DEPUIS 2012

Le Groupe BNP Paribas mesure et publie chaque année ses émissions opérationnelles de GES, en convertissant en tonnes équivalentes de CO_2 (teq CO_2, prenant en compte les six GES du protocole de Kyoto) les énergies consommées dans les bâtiments et dans les moyens de transport utilisés par les collaborateurs pour leurs déplacements professionnels. **En 2021, le Groupe a émis 284 kteq CO_2 au total, réparties de la manière suivante** (Figure 24).

Figure 24 | Répartition des émissions opérationnelles de GES de BNP Paribas, par type et par scope

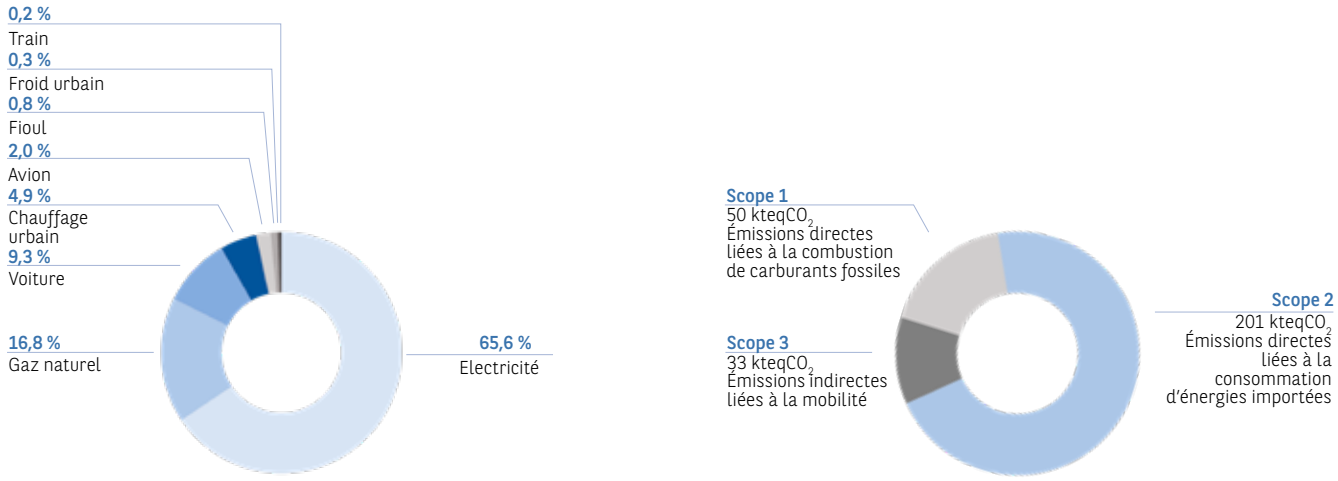

Rapportées à l'effectif du Groupe, les émissions opérationnelles de gaz à effet de serre s'élèvent à 1,5 tCO_2e/ETP, en baisse de 19% par rapport à 2020 et de 53% par rapport à 2012 (Tableau 9).

Une partie significative de la diminution observée depuis 2020 est attribuable à la pandémie liée à la Covid-19, du fait d'une présence restreinte dans les immeubles du Groupe et d'une forte limitation des déplacements professionnels. Cette diminution doit être relativisée pour intégrer l'augmentation des émissions due à l'accroissement de consommation d'énergie au domicile lié au travail à distance. Le Groupe a souhaité l'évaluer à partir de moyennes issues de références externes reconnues, et l'a approximativement estimée à 26 $kteqCO_2$ globalement.

Ces calculs incluent donc l'ensemble des émissions directes du Groupe (Scope 1) et de ses émissions indirectes liées aux achats d'énergie (Scope 2), ainsi que ses émissions indirectes liées aux trajets professionnels (soit le Scope 3.6 au sens du GHG Protocol).

Tableau 9 | Evolution des émissions directes de GES de BNP Paribas depuis 2012

INDICATEUR	2012	2018	2019	2020	2021	OBJECTIF 2025
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (tCO_2E/ETP)	3,21	2,45	2,32	1,85	1,50	<1,85

BNP PARIBAS CALCULE SES ÉMISSIONS LIÉES A SES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (SCOPE 3)

Conscient du fait que l'essentiel des émissions liées à ses activités relève des émissions indirectes liées à ses activités de financement, BNP Paribas suit de près les développements méthodologiques du secteur depuis plusieurs années.

En 2022, le Groupe a rejoint le *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) et s'est engagé à publier ses émissions financées à fin 2022 suivant cette méthodologie.

4.2

BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Les engagements pris par BNP Paribas et ses entités en rejoignant les alliances Net Zéro comprennent la détermination et la publication d'objectifs quantitatifs intermédiaires, au plus tard à 2030. BNP Paribas a fait le choix de se fixer des objectifs pour 2025, en ligne avec l'horizon de son plan stratégique, et les précise progressivement, secteur d'activité par secteur d'activité, en commençant par les secteurs les plus émetteurs.

L'action de BNP Paribas face aux enjeux climatiques s'articule autour de deux familles d'objectifs :

- **BNP Paribas s'est engagé à aligner ses activités avec une trajectoire de neutralité carbone ;**
- **BNP Paribas a inclus des objectifs liés au climat dans son plan stratégique 2022-2025.**

4.2.1. BNP PARIBAS S'EST ENGAGÉ À ALIGNER SES ACTIVITÉS AVEC UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE

BNP PARIBAS DÉCLINE SON ENGAGEMENT NZBA EN OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES SUR TROIS DES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS

En rejoignant la NZBA, BNP Paribas s'est engagé à **aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre** avec la trajectoire requise pour atteindre la **neutralité carbone en 2050**.

En 2022, BNP Paribas remplit une première étape importante en **publiant son premier rapport d'alignement**[42] et en se fixant des **objectifs intermédiaires pour trois des secteurs d'activités les plus émetteurs : la production d'électricité, le pétrole et gaz et l'automobile**.

Ces objectifs, présentés dans ce rapport et synthétisés dans le Tableau 10, sont ambitieux à deux titres :

- fixés pour 2025, ils sont particulièrement proches dans le temps ;
- ils sont plus ambitieux que le scénario NZE 2050 pour l'énergie, et SDS pour l'automobile.

Tableau 10 | Objectifs intermédiaires d'alignement des portefeuilles de crédit de BNP Paribas

SECTEUR	INDICATEUR		UNITÉ	2020	OBJECTIF 2025	NZE 2050	SDS
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	Mix électrique financé, en capacité	Part des énergies renouvelables (dont l'hydraulique)	%	57	> 66	56	55*
		Part du charbon	%	10	< 5	18	10*
	Intensité d'émissions (Scope 1)		gCO_2/kWh	208	< 146	332	219*
PÉTROLE ET GAZ (AMONT ET RAFFINAGE)	Exposition de crédit aux activités d'exploration-production	de pétrole		- 25% entre 2020 et 2025		NA	
		de pétrole et gaz		- 12% entre 2020 et 2025			
	Intensité d'émissions (Scopes 1, 2 et 3)		gCO_2e/MJ	68	< 61	68	
AUTOMOBILE (CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES)	Part des véhicules électriques[43] dans le mix produit financé		%	4	> 25	34	19
	Intensité d'émissions (Scopes 3)		gCO_2/km (WLTP)	183	< 137	121	150

* extrapolation du scénario SDS pour l'OCDE

42 | *Climate Analytics and Alignement Report*, BNP Paribas, *Mai* 2022
43 | Véhicules électriques : véhicules hybrides rechargeables, véhicules électriques à batteries, véhicules équipés de piles à combustible

BNP PARIBAS CARDIF ET BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT S'ENGAGENT À SOUTENIR L'OBJECTIF DE ZERO ÉMISSION NETTE DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2050

En rejoignant la *Net Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA) en septembre 2021, BNP Paribas Cardif s'est engagé à assurer la transition de ses portefeuilles d'investissement vers la neutralité carbone d'ici 2050, à publier régulièrement ses progrès et à établir des objectifs intermédiaires tous les cinq ans.

Dans le cadre de la *Net Zero Asset Manager initiative* (NZAMi) rejointe en novembre 2021, BNP Paribas Asset Management s'est engagé à travailler en partenariat avec ses clients détenteurs d'actifs sur des objectifs de décarbonisation cohérents avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, à se fixer un objectif intermédiaire de proportion d'actifs sous gestion alignés avec cette ambition, et de revoir cet objectif tous les cinq ans dans la perspective de l'augmenter jusqu'à ce que 100% des actifs soient couverts.

Les premiers objectifs intermédiaires de ces démarches seront rendus publics dans les prochains mois.

4.2.2. BNP PARIBAS A INCLUS DES OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT DANS SON PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Dans le cadre de son Plan Stratégique 2022-2025, BNP Paribas a défini de nouveaux indicateurs de pilotage RSE, avec des engagements à horizon 2025. Deux d'entre eux sont liés à la transition climatique :

- **Atteindre 200 milliards d'euros de soutien de l'accompagnement de ses clients dans la transition vers une économie bas-carbone**[44] ;
- **Maintenir sous 1,85 tCO_2e/ETP** les émissions opérationnelles de gaz à effet de serre (émissions directes, émissions indirectes liées à l'achat d'énergie et aux déplacements professionnels).

Le Groupe s'est également fixé des objectifs plus larges, englobant la transition énergétique, en s'engageant à atteindre à l'horizon 2025 :

- **150 milliards d'euros de crédits durables**[45] ;
- **200 milliards d'euros d'obligations durables**[46] ;
- **300 milliards d'euros d'investissements durables** (actifs sous gestion des fonds article 8 et 9 selon SFDR)[47].

44 | Crédits verts, obligations vertes et financements aux technologies bas carbone, telles que les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, etc.
45 | Montant cumulé des crédits durables 2022-2025 liés à des sujets environnementaux et sociaux, originés par BNP Paribas et accordés à ses clients.
46 | Montant cumulé de tous les types d'obligations durables 2022-2025 (montant total divisé par le nombre de teneurs de livre).
47 | Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe ; à nter que cet indicateur sera adapté avec d'autres actifs sous gestion « durables » (en prenant en compte les principes ESG).

CONCLUSION

Pour la troisième année consécutive, BNP Paribas rend compte dans un rapport dédié de son action en faveur de la lutte contre le changement climatique et de sa gestion des risques et des opportunités qui y sont liés. Il est cette année à lire en relation avec un nouveau rapport, intitulé Rapport d'analyse et d'alignement pour le climat, qui détaille les hypothèses, indicateurs et objectifs choisis pour assurer l'alignement de nos portefeuilles de crédit sur les trajectoires reconnues de neutralité carbone à l'horizon 2050 pour les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre ; dans ce premier rapport d'alignement, trois de ces secteurs sont traités : la production d'électricité, le pétrole et le gaz, la construction automobile.

Ces deux publications seront complétées par d'autres, dont les rapports dédiés de nos filiales détenant ou gérant des actifs, BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Cardif. A la fin de l'année nous publierons les émissions liées à nos activités de financement, dites de Scope 3, selon la méthodologie PCAF.

Ces différents rapports viennent éclairer sous des angles différents l'appréhension des enjeux climatiques par un groupe bancaire diversifié de taille mondiale, soumis à des réglementations différentes, et que les changements climatiques viennent affecter de manières diverses, directes et indirectes, selon ses activités. Ils répondent également aux divers engagements pris au sein du Groupe, comme ceux liés aux alliances Net Zéro, qui sont associés à un impératif de publication régulière des progrès réalisés et des plans d'actions en cours.

L'année 2021 a été une année importante pour la démarche climatique de BNP Paribas, qui a rejoint les Alliances Net Zéro de l'UNEP-FI, structuré sa gouvernance, renforcé ses équipes dans toutes ses activités, et préparé des objectifs et un plan stratégique 2022-2025 dont le climat est l'un des piliers. Les mois et les années à venir sont ceux du déploiement et de la montée en charge, dont rendront compte les rapports à venir, dont la publication de nos émissions financées de Scope 3 et les rapports d'alignements qui, chaque année, s'élargiront à de nos nouveaux secteurs d'activité.

«Le climat est vital pour le futur de l'humanité, pour le futur de BNP Paribas et celui de nos clients». Cette conviction, portée par Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur-Directeur Général du Groupe, se répercute dans tous les activités du Groupe. Par ce rapport, BNP Paribas s'attache à partager ses avancées, dans l'intention de contribuer, avec humilité et détermination, à cette tâche collective essentielle de transformation de nos économies vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

GLOSSAIRE

2DS : *2 Degree Scenario*

ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

AIE : Agence internationale de l'énergie

AM : *Asset Management*

AMF : Autorité des marchés financiers

BCE : Banque centrale européenne

BCEF : Banque Commerciale en France

BNL : *Banca Nazionale del Lavoro*

BREAM : *Building Research Establishment* (BRE) *Environmental Assessment Model*

CA : Chiffre d'affaires

CAC : Commissaire aux comptes

CCCA : *Collective Commitment to Climate Action*

CCIRC : Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité

CDP : *Carbon Disclosure Project*

CDN : Contributions déterminées au niveau national

CEO : *Chief Executive Officer*

CFRF : *Climate Financial Risk Forum*

CGEN : Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE

CIB : *Corporate and Institutional Banking*

CISL : *Cambridge Institute for Sustainability Leadership*

CoE : *Center of Expertise*

COP : *Conference of Parties*

CPBS *: Commercial, Personal Banking & Services*

CSA : *Corporate Sustainability Assessment*

CT : Court terme

DEU : Document d'enregistrement universel

DPEF : Déclaration de performance extra-financière

EBA : *European Banking Authority*

EDE : Économie d'énergie

EIS : Études industrielles et sectorielles

EMEA : *Europe, Middle East, Africa*

ESG : (Critères) Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

EpE : Entreprises pour l'environnement

ETF : *Exchange Traded Fund*

ETI : Entreprise de taille intermédiaire

ETP : Équivalent temps plein

FBF : Fédération bancaire française

FRB : *French Retail Banking*

FCA : *Financial Conduct Authority*

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC en anglais)

GRESB : *Global Real Estate Sustainability Benchmark*

HQE : Haute qualité environnementale

IDDRI : Institut du développement durable et des relations internationales

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IPCC : *Intergovernmental Panel on Climate Change* (GIEC en français)

IPS : *Investment Protection Services*

ISO : *International Standard Organization*

ISR : Investissement Socialement Responsable

KYC : *Know Your Customer*

LEED : *Leadership in Energy and Environmental Design*

LT : Long terme

MRH : Multi-risques habitation

MT : Moyen terme

ND-Gain : *Notre-Dame Global Adaptation Initiative*

NEST : *Network of Experts in Sustainability Transitions*

NGFS : *Network for Greening the Financial System*

NZAOA : *Net Zero Asset Owner Alliance*

NZAMi : *Net Zero Asset Manager Initiative*

NZBA : *Net Zero Banking Alliance*

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ODD : Objectifs de Développement Durable (des Nations Unies)

OMI : Organisation Maritime Internationale

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OPC : Organisme de placement collectif

OTI : Organisme tiers indépendant

PAB : *Paris Aligned Benchmark*

PACTA : *Paris Agreement Capital Transition Assessment*

PCAF : *Partnership for Carbon Accounting Financials*

PF : *Personal Finance*

PME : Petites et moyennes entreprises

PRA : *Prudential Regulation Authority*

RAS : *Risk Appetite Statement*

RCP : *Representative Concentration Pathway*

REIM : (BNP Paribas) *Real Estate Investment Management*

RSE : Responsabilité sociale des entreprises

SB2A : *Science Based 2 degrees Alignment*

SBCC : *Sustainable Business Competence Center*

SBTi : *Science Based Target initiative*

SDS : *Sustainable Development Scenario* (scénario développé par l'AIE)

SEC : *Securities and Exchange Commission*

SLL : *Sustainability-Linked Loans*

SMI : *Sustainable Markets Initiative*

SSP : *Shared Socioeconomic Pathways*

STEP : *Stress-Testing* et planification étendue

STFS : *Stress Testing & perFormance Synthesis*

TCFD : *Task force on Climate related Financial Disclosures*

UE: Union Européenne

UNEP FI : *United Nations Environment Programme Finance Initiative* (Initiative Finance de l'ONU Environnement)

VE : Valeur d'Entreprise

WBCSD : *World Business Council on Sustainable Development*

WM : *Wealth Management*

ZEN2050 : (Étude) Zéro émissions nettes en 2050

CRÉDITS PHOTOS

Groupe BNP Paribas

BNP Paribas Agence Communication Groupe (p 29)

Les Echos

p 7

Adobe Stock

Diyana Dimitrova (Couverture, 4ème de couverture), Juan Jo (p 1, p 4-5) WavebreakmediaMicro (p 1, p 11, p 12-13) Toa555 (p 1, p 32-33), CK (p 1, p 48-49), Leonid (p 11), Carlos Duartes (p 14), Kuntureal (p 21), Brizmaker (p 23), Studio Harmony (p 23), Anna Vaczi (p 24), Chartphoto (p 24), Frederico Rostagno (p 26), Right 3 (p 28), Goro Denkoff (p 29), Alisha (p 30), Gili Tukha (p 34), Satoshi Kina (p 36), J. Sirlin (p 38), Piya Set (p 39), Alessandro Biascioli (p 41), 2mmedia (p 44), Tom Wang (p 47), Gui Yong Nian (p 51), Petra Rottova (p 51), Kalya Kan (p 53), Scharfsin86 (p 53), Pavlov Baliukh (p 57), Mario Hoppman (p 58), QuickShooting (p 60)

Unsplash

D Valdemaras (p 2), Tim Foster (p 9), Jace Afsoon (p 18), Vitaliy Gavrushchenko (p 19), Nicolas Lafargue (p 21)

Pexels

Josiah Lewis (p 8), Cristina Morillo (p 10), Thanh Hoa Tran (p 62), Pok Rie (p 64)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 2
SYNTHÈSE 3

1. GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES 4

1.1. Le Conseil d'administration supervise la gestion des enjeux climatiques 6
1.2. Le management propose et met en œuvre la stratégie climat du groupe 9

2. STRATÉGIE : INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE 12

2.1. LES PRINCIPAUX RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS 14
2.1.1 BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique 14
2.1.2. La transition énergétique présente également des opportunités pour BNP Paribas 16

2.2. BNP PARIBAS PLACE LES ENJEUX CLIMATIQUES AU CŒUR DE SA STRATÉGIE ET SES ACTIVITÉS 17
2.2.1. BNP Paribas s'engage pour une économie neutre en carbone d'ici 2050 19
2.2.2. Banque de Financement et d'Investissement (CIB) : BNP Paribas soutient la transition de ses clients entreprises et insitutionnels 22
2.2.3. Banque Commerciale et Métiers Specialisés (CPBS) : BNP Paribas soutient la transition des PME-ETI et des particuliers 23
2.2.4. Gestion d'Actifs et Assurance (IPS) : BNP Paribas soutient la transition de ses clients investisseurs 25
2.2.5. BNP Paribas réduit ses émissions opérationnelles et sensibilise ses collaborateurs 27
2.2.6. BNP Paribas participe au débat public et soutien la diffusion des connaissances 28

2.3. RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE À DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES 30

3. GESTION DES RISQUES : IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT 32

3.1. PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT 34
3.1.1. Les risques liés au climat sont inclus dans le processus d'identification des risques de BNP Paribas 34
3.1.2. BNP Paribas intègre les risques climatiques aux dispositifs d'analyse par scénarios dans le cadre des stress tests climatiques 38
3.1.3. L'évaluation du risque-pays est influencée par les risques liés au climat 41

3.2. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET INTÉGRATION DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES 42

3.3. TRAVAUX EXPLORATOIRES POUR MIEUX APPRÉHENDER LES RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT 45

4. INDICATEURS ET OBJECTIFS EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT 48

4.1. BNP PARIBAS A MIS EN PLACE DES INDICATEURS POUR ÉVALUER, SUIVRE ET PILOTER LES ENJEUX CLIMATIQUES 50
4.1.1. BNP Paribas mesure l'alignement de son portefeuille de crédits avec des scénarios de neutralité carbone 51
4.1.2. BNP Paribas mesure l'empreinte climatique de ses portefeuilles d'investissement 54
4.1.3. BNP Paribas mesure son soutien à la transition énergétique 54
4.1.4. BNP Paribas mesure les émissions de gaz à effet de serre associés a son activité 55

4.2. BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT 56
4.2.1. BNP Paribas s'est engagé à aligner ses activités avec une trajectoire de neutralité carbone 56
4.2.2. BNP Paribas a inclus des objectifs liés au climat dans son plan stratégique 2022-2025 57

CONCLUSION 59
GLOSSAIRE 61
CRÉDITS PHOTO 63

TCFD_2021_BNPP_FR | Mai 2022

BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change